

C.c.

Mme Christine Saint-Pierre, Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

M. Sam Hamad, Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Dr Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux du QuébecM. Laurent Lessard, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec

Mme Nicole Ménard, Ministre du tourisme du Québec

M. Pierre Arcand, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

M. James Moore, Ministre du patrimoine canadien

Mme Josée Verner, Ministre des Affaires intergouvernementales, Ministre de la Francophonie et Ministre responsable de la région de Québec

M. Yves Lefebvre, Président, Commission des biens culturels du Québec

M. Jacques Langlois, Président et directeur général, Commission de la Capitale-Nationale

Mme Louise Mercier, Présidente, Conseil des monuments et sites du Québec

M. Jocelyn Groulx, Directeur, Conseil du patrimoine religieux du Québec

M. Francis Jacques, Directeur, Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec

M. Alain April, président du conseil de l'Office du tourisme de Québec

M. Luc Paradis, Président, Chambre de commerce de Québec

M. René Bouchard, Directeur du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

M. Richard Bégin, Président, Fédération des sociétés d'histoire du QuébecM. Paul Béland, Directeur général, Fédération des sociétés d'histoire du Québec

M. David Blair, Président, Literary and historical society of Quebec

M. Dinu Bumbaru, Directeur des politiques, Héritage Montréal

M. Claude Dubé, Titulaire de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval

M. Larry Ostola, Directeur général des Lieux historiques nationaux, Agence Parcs Canada

M. Laurier Turgeon, Directeur, Institut du patrimoine culturel, Université Laval

Mme Marie-Dominic Labelle, Directrice, Société du patrimoine urbain de Québec

M. Luc Noppen, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et directeur de l'Institut du patrimoine (UQAM)

M. Florent Joerin, Directeur, Centre de recherche en aménagement et de développement, Univ. Laval

M. Robert Beaugard, Doyen, Faculté de foresterie, de géographie, et de géomatique, Univ. Laval

Mme Mireia Belil, Directrice générale, Fondation du Forum universel des cultures

M. Louis Germain, Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec

Mme Isabelle Pouppez, Présidente, Conseil de quartier de Saint-Louis-de-France

Mme Silva Weis, Présidente, Conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy

...5/6

Références :

1. [www.registrefoncier.gouv.qc.ca](http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca)
2. Del Degan, Massé et Assoc., *Évaluation des espaces boisés de l'arrondissement historique de Sillery*, 2006, 25 pages.
3. Bousquet, Jean, communication personnelle, 2010.
4. Hardy, Suzanne, *Nos champions, Les arbres remarquables de la capitale*, Commission de la capitale nationale/Éditions du Berger, 2009, p. 170.
5. *Cadre de gestion du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery*, 2010, 20 pages, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/CadreGestionSillery\\_F.pdf](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/CadreGestionSillery_F.pdf)
6. <http://www.bilodeauimmobilier.com/projets.php>
7. <http://domainebenmore.ca/accueil.php>
8. <http://www.ssq.ca/immobilier/fr/projets.asp>
9. *Plan de mobilité durable*, Ville de Québec, juin 2010, p. 11.
10. *Plan de mobilité durable*, Ville de Québec, juin 2010, p. 48.
11. *Mémoire sur le Plan d'action du plan directeur du quartier de Sillery*, Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery, 16 novembre 2010, [http://www.quebecarbres.org/sites/default/files/Mémoire%20plan%20d'action%20quartier%20de%20Sillery%2016%20nov%202010%20final\\_0.pdf](http://www.quebecarbres.org/sites/default/files/Mémoire%20plan%20d'action%20quartier%20de%20Sillery%2016%20nov%202010%20final_0.pdf)
12. *Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme Emscher Park, Les projets, dix ans après*, Éditions Klartext Verlag, 2008, 304 pages



*Le maire*  
Ville de Québec

Le 14 février 2011

Madame Christiane Trudel, présidente  
Conseil de quartier de Sillery

Madame Johanne Elsener, présidente  
Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery

Monsieur Hughes Michaud, président  
Société d'histoire de Sillery

Monsieur Marcel Junius  
Président honoraire  
Coalition Héritage Québec

Monsieur Pierre Vagneux, président  
Coalition pour l'arrondissement  
historique de Sillery

Objet : Avenir des Grands domaines de Sillery

Mesdames,  
Messieurs,

Comme mentionné en mars dernier en réponse à votre précédente lettre, la Ville de Québec accorde une grande importance à la protection et à la mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery. La position de la Ville n'a pas changé depuis.

La vision d'ensemble de la Ville pour l'arrondissement historique de Sillery sera transposée dans son projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) qui, nous en sommes conscients, est fort attendu. Comme nous vous en informions en mars dernier, la Ville a fait le choix d'attendre le dépôt des conclusions de son *Groupe de travail sur le patrimoine religieux* avant de proposer ce PPU, ceci dans le but de valider la vision d'ensemble contenue dans le projet de PPU. Or, voilà chose faite : le 16 décembre 2010, le groupe de travail déposait son rapport final. Ce dernier recommande notamment :

1. « *De retenir les recommandations du rapport de la firme Patri-Arch (2006) comme ligne de conduite pour orienter ses décisions sur la reconversion des propriétés religieuses.* »

Rappelons que ce rapport a été déposé alors que la Ville élaborait sa vision d'ensemble pour l'arrondissement historique de Sillery. C'est d'ailleurs pour orienter cette réflexion qu'elle a demandé à Patri-Arch de compléter son rapport par l'ajout du cahier « *Recommandations sur les propriétés religieuses de Sillery* ». Ce rapport étant l'une des principales sources à partir desquelles le projet de PPU a été élaboré, il va de soi que la Ville n'aura pas de difficulté à

La ville de Québec  
est inscrite sur la Liste du  
patrimoine mondial de  
l'UNESCO et accueille  
le siège social de  
l'Organisation des villes  
du patrimoine mondial.

donner suite à cette recommandation du *Groupe de travail sur le patrimoine religieux*.

2. « *D'adopter dans un court délai un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour l'arrondissement historique de Sillery, faisant état d'une concertation ultime avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).* »

Le groupe de travail est d'avis, en ce qui a trait aux propriétés religieuses de l'arrondissement historique de Sillery, que « *la dernière version du PPU, (...) produit par le Service de l'aménagement du territoire, traduit des perspectives de développement raisonnables tout en assurant la préservation des espaces naturels exceptionnels. Il est conforme aux conclusions du rapport Patri-Arch et aux orientations du PDAD.* »

Le comité exécutif a donc approuvé la reprise des travaux, de sorte que le PPU de l'arrondissement historique de Sillery puisse être adopté au cours des prochains mois. Comme l'indique le *Groupe de travail sur le patrimoine religieux*, des échanges préalables devront avoir lieu entre la Ville et le MCCCF afin de concerter nos positions respectives. Nous sommes confiants d'en arriver rapidement à un consensus puisque le cadre de gestion du MCCCF et le PPU de la Ville sont fondés sur les mêmes principes de base. Le cadre de gestion a d'ailleurs été produit à l'aide de plusieurs études spécifiquement commandées par la Ville pour définir sa vision d'avenir et son PPU pour l'arrondissement historique de Sillery.

Il faut rappeler que ni le cadre de gestion du MCCCF ni le PPU de la Ville n'excluent la possibilité de construire de nouveaux édifices au sein de l'arrondissement historique s'ils ne contreviennent pas aux orientations de conservation et de mise en valeur. L'un comme l'autre admettent la possibilité d'y permettre un certain **développement** dans la mesure où celui-ci sera **rationnel** et s'inscrira de façon **sensible dans le milieu, dans le respect des caractéristiques formelles, paysagères et patrimoniales des domaines et de l'arrondissement historique.**

Quant aux découvertes dont vous faites état, précisons que toute intervention de la Ville s'effectue toujours dans un grand souci de transparence. Il avait été spécifié qu'aucun amendement de zonage ne serait accordé sur le territoire de l'arrondissement historique de Sillery tant qu'un PPU n'aurait pas été adopté. Les projets conformes à la réglementation ne peuvent toutefois être refusés. La Ville s'en tient toujours à cette décision.

Une subdivision cadastrale du lot du cimetière Saint-Patrick a bien eu lieu au cours de l'automne dernier. Cette bande de terrain est déjà visée par un zonage permettant la construction d'édifices, de sorte qu'un permis pourrait y être émis dans la mesure où les orientations de conservation et de mise en valeur de la Ville et du Ministère sont respectées. L'évaluation des boisés commandée par la Ville en 2006 à la firme Del Degan Massé indique la présence, sur ce site, de boisés d'intérêt pour lesquels la Ville souhaite une protection optimale. La Ville est aussi en accord avec la protection des lisières boisées significatives préconisée par le Ministère. Des constructions pourront s'insérer sur ce site dans la mesure où ces orientations sont respectées. À ce jour, aucune demande de permis de construction n'a été soumise à la Ville.

Quant au Plan de mobilité durable, son objet premier n'est pas la protection du patrimoine. Il fait peut-être mention de l'arrondissement historique de Québec en raison de son inscription à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, mais cela ne signifie pas pour autant que la Ville ne se préoccupe pas des autres composantes patrimoniales, fort nombreuses, de son territoire.

Enfin, l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge a effectivement amorcé les démarches en vue d'adopter le plan d'action du plan de quartier de Sillery. Il est normal que la vision et la stratégie globale de mise en valeur et de développement pour l'arrondissement historique de Sillery ne soient pas présentées dans ce document. En effet, les plans de quartier ont une portée très locale et ne sont pas le véhicule approprié pour traiter d'enjeux d'importance municipale, voire provinciale, comme la protection et la mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery. Ainsi, le Service de l'aménagement du territoire et l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ont spécifiquement convenu de ne pas traiter de ces aspects dans le plan de quartier et de le faire plutôt dans le PPU.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le maire de Québec,



Régis Labeaume

Le 18 mars 2011.

M. le Maire Régis Labeaume  
Maire de la Ville de Québec  
2, rue des Jardins, C. P. 700, Haute-Ville  
Québec (Québec) G1S 4S9

**Objet : Inquiétudes quant à l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery**

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de votre lettre datée du 14 février courant en réponse à la nôtre datée du 2 décembre 2010 et concernant l'arrondissement historique de Sillery. Nous avons été ravis d'y lire votre adhésion sans réserve au Cadre de gestion pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery qu'a publié le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) en avril dernier. Cependant, nous voulons vous exprimer notre vif désappointement quant aux orientations de la Ville de Québec contenues dans votre réponse. En effet, vous nous indiquez que la Ville a décidé de suivre les recommandations contenues dans l'étude de Patri-Arch intitulée « Recommandations sur les propriétés religieuses de Sillery ». Or, les recommandations de cette étude, publiée au printemps 2006, sont insatisfaisantes à plusieurs points de vue :

1. L'étude de Patri-Arch fut publiée au printemps 2006 avant les trois grandes consultations de la Ville qui ont eu lieu au cours de l'été et de l'automne 2006. Les recommandations de cette étude ne tiennent donc nullement compte des opinions, désirs et recommandations exprimés par les citoyens qui ont assisté à ces consultations certainement parmi les plus courues de l'histoire de la Ville car, plus de 500 citoyens ont assisté à chacune de ces consultations. De plus, ces recommandations sont antérieures aux pétitions signées par des milliers de citoyens, aux actions menées par la suite par différents groupes de citoyens et aux projets proposés, notamment la création du parc des Grands Domaines.

2. L'étude de Patri-Arch avait comme objectif principal d'améliorer la connaissance des propriétés religieuses sur le territoire de la Ville de Québec, et comme objectifs secondaires, d'évaluer l'intérêt patrimonial et de connaître les potentiels de conservation, de mise en valeur, de recyclage, de développement et **de lotissement**. On voit donc que le premier objectif et l'un des objectifs secondaires étaient des objectifs d'inventaire seulement et que le dernier objectif secondaire est en totale contradiction avec les objectifs de création de l'arrondissement historique en 1964 par décret ministériel qui étaient d'éviter le morcellement des grands domaines et de protéger ses paysages naturels.

...1/6

3. À la lumière du point précédent, on constate que l'étude de Patri-Arch n'avait pas comme objectif d'élaborer un plan concerté de conservation, de mise en valeur et de développement durable de l'arrondissement historique de Sillery tel que réclamé par les citoyens car, il n'y a pas eu concertation ni application des principes de développement durable. Cette demande fut réitérée le 10 février dernier devant la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation par la Société d'histoire de Sillery. À titre informatif, nous vous citons quelques extraits contenus dans l'intervention qui s'adressait à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine :

*Nous vous proposons de modifier le projet de loi de telle sorte qu'un plan non pas seulement de conservation, mais aussi de mise en valeur et de développement **durable** soit élaboré et déposé pour chacun des arrondissements historiques avant que toute modification puisse être envisagée...*

*En plus d'être élargi à un plan de mise en valeur et de développement durable, le plan de conservation qui est proposé pour les sites patrimoniaux déclarés (articles 61 à 63) devrait être élaboré **en concertation** avec différents intervenants, dont votre ministère, bien sûr, mais aussi les ministères des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, du tourisme, du développement durable, de l'environnement et des parcs, avec les fonctionnaires des villes, les experts indépendants comme ceux de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval, les regroupements de gens d'affaires et les groupes de citoyens.*

*Pour l'arrondissement historique de Sillery, le Cadre de gestion est certes un bon document d'orientation. Cependant, il faudrait aller au-delà de ce cadre pour concevoir un plan précis de conservation, de mise en valeur et de développement durable. **Il faudrait identifier les caractéristiques historiques, paysagères, urbanistiques et touristiques qui permettraient de dégager une ligne de conduite et les balises pour un développement durable qui soit non seulement en lien avec ces caractéristiques identitaires, mais qui permette de les maintenir et de les faire partager par le plus grand nombre, tout en conservant l'unité et l'unicité du territoire.***

4. Les auteurs de l'étude de Patri-Arch ont pris chacune des propriétés religieuses de Sillery pour dégager des recommandations de lotissement et de morcellement pour du développement immobilier. Or, nous l'avons vu, le morcellement est en totale contradiction avec l'objectif de création de cet arrondissement et les objectifs du Cadre de gestion du MCCCCF pour les grandes propriétés de Sillery qui recommande notamment de préserver les grandes parcelles en évitant leur morcellement par l'ouverture de nouvelles rues ou par du lotissement, de respecter le caractère paysager en conservant les grands espaces et de préserver la typologie architecturale et les systèmes d'aménagement des grandes propriétés. Le développement immobilier aura pour conséquence de détruire les paysages naturels et de brimer pour toujours les Québécois de tout accès public à ces terrains patrimoniaux. De plus, le développement immobilier n'a aucun lien avec l'histoire riche et unique de ces grands domaines et ne peut donc pas être la ligne directrice choisie pour le développement durable de ces grands domaines. En morcelant ces grands domaines, la Ville dilapiderait le potentiel récréotouristique que leur conservation, mise en valeur et développement durable pourraient apporter aux Québécois. Pour éclairer notre propos, voici un autre extrait de l'intervention faite lors de la Commission parlementaire :

*L'arrondissement historique de Sillery possède la plus forte concentration au Canada de villas d'époque. Il faudrait pouvoir les réseauter, notamment par la création d'un parc des Grands*

...2/6

*Domaines, le classement du chemin Saint-Louis comme artère patrimoniale et l'implantation de projets qui mettraient en valeur l'histoire de cet arrondissement et qui assureraient un accès public à l'ensemble des Québécois. Ce réseau bonifierait l'offre touristique à Québec en créant un second pôle vers l'ouest, désengorgerait le Vieux-Québec et sauvegarderait un bien collectif national.*

Comme exemple de projet beaucoup plus porteur d'avenir, de développement durable et d'acceptabilité sociale pour l'arrondissement historique de Sillery, nous pouvons vous citer le projet d'Observatoire de la forêt mis de l'avant par la Société d'histoire forestière du Québec. Ce projet, soutenu par des partenaires financiers de l'industrie du bois, comporte plusieurs avantages par rapport au développement immobilier :

- Permet de mettre en valeur et faire connaître la grande richesse historique de cet arrondissement étroitement liée à l'histoire de la forêt québécoise;
- S'aligne avec l'histoire des lieux modelés par ceux que l'on a appelés les barons du bois;
- S'inscrit dans une meilleure acceptabilité sociale que des condominiums de luxe car il n'entraînera pas une privation des terrains et maintiendra un accès public des Québécois à ces lieux;
- Assure un financement adéquat et un partage des coûts de par le partenariat avec des entreprises ayant une affinité avec l'histoire des lieux;
- Permet l'apport d'argent étranger dans l'économie de la Ville de Québec par l'accroissement et la diversification de l'offre touristique de Québec;
- Selon sa localisation, permet le recyclage, avec ou sans extension pavillonnaire, d'une bâtisse des grands domaines ou la construction d'un édifice zéro carbone de belle architecture comme porte d'entrée de l'arrondissement historique de Sillery;
- Répond aux objectifs du Cadre de gestion du MCCCCF pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery.

Puisqu'un tel projet a surgi spontanément, il faudrait pouvoir conserver le potentiel futur que des projets similaires surgissent au fil des années. Le lotissement et le développement immobilier des grands domaines annihileraient à tout jamais la valorisation culturelle et récréotouristique potentielle de ces lieux patrimoniaux. Une fois les grands domaines privatisés, il ne sera plus possible de revenir en arrière. Il faut donc appliquer ici le principe de précaution. Le Parc des Plaines d'Abraham créé en 1908 en est un bel exemple. Les grands espaces restants de l'arrondissement historique de Sillery (environ 15 hectares) sont une richesse collective, et à ce titre, leur accès public devrait être priorisé.

Dans votre lettre, vous mentionnez qu'aucun changement de zonage ne serait accordé sur le territoire de l'arrondissement historique de Sillery. Or, **un changement de zonage du cimetière Saint-Patrick est survenu lors de l'adoption du règlement d'harmonisation en 2009**. En effet, la norme de densité applicable au terrain sis à l'ouest du cimetière Saint-Patrick a fait l'objet d'une augmentation significative à l'occasion de l'adoption du règlement d'harmonisation du zonage faisant suite aux fusions municipales malgré des publications écrites indiquant que le zonage de l'ancienne ville de Sillery était reconduit intégralement pour l'arrondissement historique, dans l'attente du PPU. En outre de la norme de densité, les dispositions applicables à la hauteur d'une éventuelle construction et les marges de recul ou latérales furent également modifiées afin de densifier davantage un éventuel projet.

D'ailleurs, ces modifications ont été proposées et adoptées par le Conseil d'arrondissement le soir même de l'adoption finale du règlement avec dispense de lecture et suivant une prépublication et des

...3/6



consultations qui s'étaient pourtant échelonnées sur dix-huit mois. La densification adoptée n'étant pas issue de la consultation et étant contraire aux intentions publiées que vous reprenez vous-même dans votre lettre, nous avons appris qu'elle fait maintenant l'objet d'une contestation judiciaire devant la Cour supérieure du Québec par un groupe de citoyens.

Même si, comme vous le stipulez, aucune demande de construction n'a été soumise à la Ville en date de votre lettre, il serait naïf de croire qu'aucune demande de construction ne sera jamais soumise. Le Cadre de gestion du MCCCCF recommande de conserver **ce boisé patrimonial** sis sur ce terrain comme écran visuel et non pas **une lisière boisée** comme il est fait référence dans votre lettre. Les arbres feuillus au Québec étant dépourvus de feuilles sept mois par année, la superficie actuelle du boisé est essentielle à la qualité de cet écran visuel. De plus, ce boisé patrimonial abrite, selon le Dr Jean Bousquet, professeur titulaire à l'Université Laval, des érables patrimoniaux témoins de l'Empire français. Ces mêmes érables ainsi que d'autres arbres sur ce lot ont été classifiés remarquables par Mme Suzanne Hardy, auteure du livre « Nos champions, les arbres remarquables de la capitale ».

Depuis l'envoi de notre lettre du 2 décembre dernier, nous avons reçu de nombreux appuis à notre démarche en l'occurrence le Conseil de quartier de Montcalm, le Conseil de quartier de Saint-Louis de France, le Conseil de quartier de Saint-Sacrement, le Conseil de quartier de Pointe-Sainte-Foy, le Conseil de quartier de Cap-Rouge, le Conseil de quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc et Colline parlementaire, le Comité des arbres de Charlesbourg, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu, la Société d'histoire de Québec, la Société d'histoire de Charlesbourg, Héritage Montréal et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, qui regroupe 250 sociétés et qui rejoint 50 000 membres.

Comme vous le savez, M. le Maire, l'arrondissement historique de Sillery est un lieu unique de notre histoire et de notre identité dont l'apparence physique a survécu presque intacte au cours des siècles. La richesse patrimoniale architecturale représentée par la plus forte concentration de villas d'époque au Canada, des monuments religieux d'intérêt comme la chapelle de pèlerinage du Montmartre canadien et surtout un paysage naturel composé de percées visuelles, de boisés patrimoniaux et d'alignements d'arbres exceptionnels qui reflètent les époques de la colonisation française, de l'aménagement territorial par les barons du bois et du déploiement des communautés religieuses lui confère un riche potentiel culturel et récréotouristique.

Nous vous enjoignons donc, M. le Maire, à concevoir un PPU qui :

1. Respecte intégralement les objectifs de création de l'arrondissement historique de Sillery en 1964 par décret ministériel;
2. Respecte intégralement les objectifs du Cadre de gestion du MCCCCF pour les grandes propriétés de Sillery;
3. Crée le parc des Grands Domaines proposé par la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery;
4. Soit un plan concerté de conservation, de mise en valeur et de développement durable.

Comme nous l'écrivions dans notre lettre précédente, nous nous tournons vers vous, cher M. le Maire, pour assumer un rôle de visionnaire et de leader pour conserver et mettre en valeur l'identité internationale de la Ville de Québec. Nous espérons que vous accueillerez favorablement l'octroi de ces rôles.

...4/6

Dans l'attente d'une réponse, veuillez accepter, cher M. le Maire, nos salutations les plus distinguées,



Hughes Michaud, président  
Société d'histoire de Sillery



Christiane Trudel, présidente  
Conseil de quartier de Sillery



Marcel Junius, président honoraire  
Coalition Héritage Québec



Johanne Elsener, présidente  
Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery

C.c.

Mme Christine Saint-Pierre, Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

M. Sam Hamad, Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Dr Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec

M. Laurent Lessard, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire du Québec

Mme Nicole Ménard, Ministre du tourisme du Québec

M. Pierre Arcand, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

M. James Moore, Ministre du Patrimoine canadien

Mme Josée Verner, Ministre des Affaires intergouvernementales, Ministre de la Francophonie et Ministre responsable de la région de Québec

M. Yves Lefebvre, Président, Commission des biens culturels du Québec

M. Jacques Langlois, Président et directeur général, Commission de la capitale-nationale

Mme Louise Mercier, Présidente, Conseil des monuments et sites du Québec

M. Jocelyn Groulx, Directeur, Conseil du patrimoine religieux du Québec

...5/6

M. Francis Jacques, Directeur, Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec  
 M. Alain April, président du conseil de l'Office du tourisme de Québec  
 M. Luc Paradis, Président, Chambre de commerce de Québec  
 M. René Bouchard, Directeur du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec  
 M. Richard Bégin, Président, Fédération des sociétés d'histoire du Québec  
 M. Paul Béland, Directeur général, Fédération des sociétés d'histoire du Québec  
 M. David Blair, Président, Literary and historical society of Quebec  
 M. Dinu Bumbaru, Directeur des politiques, Héritage Montréal  
 M. Claude Dubé, Titulaire de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval  
 M. Larry Ostola, Directeur général des Lieux historiques nationaux, Agence Parcs Canada  
 M. Laurier Turgeon, Directeur, Institut du patrimoine culturel, Université Laval  
 Mme Marie-Dominic Labelle, Directrice, Société du patrimoine urbain de Québec  
 M. Luc Noppen, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et directeur de l'Institut du patrimoine (UQAM)  
 M. Florent Joerin, Directeur, Centre de recherche en aménagement et de développement, Univ. Laval  
 M. Robert Beaugard, Doyen, Faculté de foresterie, de géographie, et de géomatique, Univ. Laval  
 Mme Mireia Belil, Directrice générale, Fondation du Forum universel des cultures  
 M. Louis Germain, Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec  
 Mme Isabelle Pouppez, Présidente, Conseil de quartier de Saint-Louis-de-France  
 Mme Silva Weis, Présidente, Conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy  
 Mme Yseult Roy-Raby, Présidente, Conseil de quartier de Cap-Rouge  
 M. David L'Anglais, Président, Conseil de quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc et Colline parlementaire  
 Mme Lise Santerre, Présidente, Conseil de quartier de Montcalm  
 M. Jacques Alméras, Président, Conseil de quartier de Saint-Sacrement  
 M. Jean Dorval, Président, Société d'histoire de Québec  
 M. René Cloutier, Président, Société d'histoire de Charlesbourg,  
 Mme Johanne Lavallée, Présidente, Comité des arbres de Charlesbourg  
 Mme Estelle Portelance, Présidente, Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu  
 M. Michel Lessard, Historien, Professeur associé, Université du Québec à Montréal

...6/6



*Le maire*  
Ville de Québec

Le 14 avril 2011

Monsieur Hugues Michaud, président  
Société d'histoire de Sillery

Madame Christiane Trudel, présidente  
Conseil de quartier de Sillery

Monsieur Marcel Junius, président honoraire  
Coalition Héritage Québec

Madame Johanne Elsener, présidente  
Comité des arbres de Sainte-Foy—Sillery

Objet : Avenir des Grands domaines de Sillery

Mesdames,  
Messieurs,

J'ai pris connaissance de votre lettre de mars dernier et de vos commentaires.

Comme spécifié le 14 février 2011, le cadre de gestion du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et le programme particulier d'urbanisme (PPU) de la Ville sont fondés sur les mêmes principes de base et ont été produits à l'aide de références communes. Il nous est donc permis d'affirmer que la Ville adhère non seulement aux orientations du cadre de gestion, mais que celles-ci font partie intégrante de sa propre vision d'ensemble, énoncée dans son PPU.

Il importe à nouveau de rappeler que la protection des caractéristiques intrinsèques de l'arrondissement historique, dont l'organisation spatiale des grands domaines, n'exclut pas pour autant la possibilité d'y insérer de nouveaux édifices en harmonie avec le milieu.

La ville de Québec  
est inscrite sur la Liste du  
patrimoine mondial de  
l'UNESCO et accueille  
le siège social de  
l'Organisation des villes  
du patrimoine mondial.

La Ville prend en compte les représentations faites par l'ensemble des intervenants intéressés lors des consultations publiques de 2006. Les consultations publiques qui auront lieu lors du processus d'adoption du PPU seront à nouveau l'occasion d'exprimer vos préoccupations.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le maire de Québec,



Régis Labeaume

## B. APPUIS REÇUS

### 1. Organismes

HERITAGE  
CANADA  
FOUNDATION



LA FONDATION  
HÉRITAGE  
CANADA

**Patron**

*His Excellency The Right Honourable David Johnston  
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.  
Governor General of Canada*

**Président d'honneur**

*Son Excellence le très honorable David Johnston  
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.  
Gouverneur général du Canada*

Le 29 juin 2011

Monsieur Hughes Michaud  
Président  
Société d'histoire de Sillery  
Case postale 47051  
Sillery (Québec)  
G1S 4X1

**Objet : Arrondissement historique de Sillery**

Monsieur,

Je vous remercie de nous avoir transmis copie de la correspondance que vous avez adressée au maire Régis Lebeaume (le 2 décembre 2010 et le 18 mars 2011) au sujet des risques associés au développement qui se posent pour les Grands Domaines de Sillery. La fondation Héritage Canada partage vos préoccupations et appuie entièrement les recommandations que vous avez formulées à l'égard du Plan particulier d'urbanisme (PPU) en préparation pour le site.

Désigné comme arrondissement historique en 1964 afin de parer à un aménagement et un morcellement inopportuns, ce paysage culturel exceptionnel revêt une importance nationale. Il justifie les plus grandes précautions afin que tout changement respecte les panoramas, la topographie et le caractère historiques. Nous nous engageons à soutenir vos efforts en ce sens.

La fondation Héritage Canada est un organisme non gouvernemental national sans but lucratif créé en 1973, s'employant à promouvoir la préservation des immeubles et lieux historiques du Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

La directrice générale,

Natalie Bull

5 Blackburn Avenue, Ottawa, Ontario K1N 8A2

5, avenue Blackburn, Ottawa (Ontario) K1N 8A2

TEL./tél.: (613) 237-1066 FAX/télé.: (613) 237-5987 EMAIL/courriel: heritagecanada@heritagecanada.org WEB/site Web: heritagecanada.org



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

4545, avenue Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : 514-252-3031 • Sans frais (au Québec) : 1-866-691-7202  
Télécopieur : 514-251-8038 • Courriel : fshq@histoirequebec.qc.ca  
Site Web : www.histoirequebec.qc.ca

---

Le 9 décembre 2010

Société historique de Sillery  
Case postale 47051  
Sillery (Québec) G1S 4X1

À l'attention de M. Hugues Michaud, président

Objet : Avenir de l'Arrondissement de Sillery

Chers collègues et amis,

Nous avons pris connaissance de la correspondance que vous adressiez au maire de Québec le 2 décembre dernier à propos de l'avenir de l'Arrondissement historique de Sillery.

Soyez assurés que nous partageons pleinement vos préoccupations. En effet, il s'agit là d'un enjeu extrêmement important pour l'avenir de la ville de Québec et de la région de la Capitale-nationale.

Il va sans dire que vous pourrez compter sur l'appui de la Fédération Histoire Québec dans cette affaire, et que nos ressources seront à votre disposition. N'oubliez pas de nous informer des développements dans ce dossier.

Félicitations pour votre excellent travail.

Richard M. Bégin  
Président de la Fédération Histoire Québec

Clément Locat  
Président du Comité du patrimoine de la  
Fédération Histoire Québec



**FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC**

4545, avenue Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : 514-252-3031 • Sans frais (au Québec) : 1-866-691-7202  
Télécopieur : 514-251-8038 • Courriel : fshq@histoirequebec.qc.ca  
Site Web : www.histoirequebec.qc.ca

---

**Commentaires transmis à la Commission des biens culturels du Québec  
à l'occasion de l'audition du 21 décembre 2010  
au sujet de l'arrondissement historique de Sillery**

À titre de président de la Fédération Histoire Québec, qui regroupe présentement près de 250 sociétés membres à travers le Québec (et même en Ontario), j'aimerais tout d'abord remercier la Commission des biens culturels du Québec d'avoir accepté de nous écouter à propos du dossier extrêmement important de l'arrondissement historique de Sillery.

Nous suivons ce dossier depuis plusieurs années et nous sommes intervenus à diverses reprises dans l'espoir de mettre un terme aux menaces constantes qu'exercent les promoteurs immobiliers depuis un certain temps à l'endroit de ce site unique au Québec.

Malheureusement, force est de constater, à la lumière des faits notés récemment par la coalition pour la défense de l'arrondissement de Sillery et en particulier par la Société historique de Sillery (membre de notre fédération), que la menace, loin de disparaître, devient de plus en plus grande et imminente. Voilà du reste pourquoi nous n'avons pas hésité un seul instant à appuyer la lettre du 2 décembre transmise au maire Labeaume et dont copie vous a été remise.

Compte tenu que nous avons en place une *Loi sur les biens culturels* du Québec ainsi que, depuis quelques années, une *Loi sur le développement durable*, deux lois qui, en principe, devraient assurer la préservation et la mise en valeur d'un tel site, l'on comprendra notre très grande inquiétude et nos vives préoccupations face à ce qui semble se tramer présentement à propos de l'arrondissement historique de Sillery. Notre inquiétude est d'autant plus vive que le projet de loi 82, qui pourrait remplacer éventuellement la *Loi sur les biens culturels* du Québec, propose une délégation encore plus grande de pouvoirs aux municipalités qui, on le voit bien dans le cas de l'arrondissement de Sillery, et dans bien d'autres cas à travers le Québec, n'accordent pas une très grande priorité au patrimoine bâti et naturel (et c'est un euphémisme !).

On comprendra assurément que, si l'on ne parvient pas à sauvegarder et à mettre en valeur des sites majeurs tels que l'arrondissement de Sillery, l'île d'Orléans ou le mont Royal, il ne peut en résulter qu'un message extrêmement négatif face au patrimoine au Québec et il y aura peu d'espoir de convaincre par la suite les plus petites municipalités de prendre action pour préserver et mettre en valeur leur patrimoine. Le projet de loi 82 espère sans doute sensibiliser et impliquer

1 / 2



davantage l'ensemble des municipalités du Québec dans cette démarche, mais ça n'arrivera sûrement pas, si on permet à de grandes villes comme Québec et Montréal d'en faire fi.

Au cours des dernières années, j'ai également été impliqué dans la Fondation Héritage Canada, cet organisme pancanadien qui réunit les principaux groupes provinciaux œuvrant dans le domaine du patrimoine à travers le Canada. Je siège même à son conseil d'administration depuis un certain temps. Comme représentant du Québec lors des rencontres de ces différentes associations ou fédérations, j'étais naturellement très heureux et fier de parler au nom du Québec que l'on considérait comme un leader au Canada en matière de patrimoine. Malheureusement, je dois dire que, depuis quelque temps, ce rôle de leader semble pour le moins s'estomper, s'effriter et qu'il devient un peu plus gênant de parler au nom du Québec, quand on voit ce qui se passe en Ontario, à Terre-Neuve et dans d'autres régions du Canada.

Quoi qu'il en soit, il est clair que, quoi que recommandera ou décidera la Commission des biens culturels du Québec à propos de l'arrondissement de Sillery, cette recommandation ou décision aura force de précédent. Ce précédent sera positif et prometteur pour un grand nombre d'autres sites ou bâtiments patrimoniaux à travers le Québec... ou il sera négatif et entraînera dans son sillage, inévitablement, le désintéressement complet face au patrimoine et la disparition graduelle de celui-ci au fil des ans, rendant ainsi inopérantes et inutiles des lois comme la *Loi sur les biens culturels* et la *Loi sur le développement durable*.

Il appartient donc à la Commission des biens culturels du Québec d'examiner de très près le cas de l'arrondissement de Sillery et nous comptons vraiment sur son appui pour contribuer au renforcement (et non à l'affaiblissement) du patrimoine et des lois qui s'y rapportent au Québec. Et le dossier de l'arrondissement de Sillery, que nous continuerons de suivre de près, est une occasion majeure d'établir la base des règles du jeu pour l'avenir, ainsi que de proposer un modèle ou des modèles dont pourront s'inspirer d'autres localités.

Richard M. Bégin  
Président,  
Fédération Histoire Québec

> From: dbumbaru@heritagemontreal.org  
> To: pbeland@histoirequebec.qc.ca; info@cbcq.gouv.qc.ca  
> CC: beginrm@ca.inter.net; jelsener@live.ca; dbumbaru@heritagemontreal.qc.ca  
> Subject: RE: Arrondissement de Sillery - Commentaires du président de la Fédération Histoire Québec  
> Date: Wed, 22 Dec 2010 10:40:43 -0500  
>  
> Et voici les notes que j'ai transmises à Mme Elsener ce matin à ce propos.  
>  
> SVP noter que pour une prochaine fois, il faudra voir comment faire pour  
> améliorer la logistique de télécommunication (deux de nos trois lignes ont  
> été gelées jusqu'à ce matin 7h30 suite à cette téléconférence).  
>  
> Au plaisir et de Joyeuses Fêtes,  
>  
> Dinu Bumbaru  
> Héritage Montréal  
>  
> -----  
>  
> Notes pour une intervention d'Héritage Montréal lors d'une audition  
> d'organismes en patrimoine par la Commission des biens culturels du Québec  
> relativement à l'arrondissement historique de Sillery le 21 décembre 2010  
>  
> 1. Sur notre intérêt à intervenir auprès de la CBCQ sur le  
> cas de l'arrondissement historique de Sillery :  
>  
> a. Ce territoire a été classé « arrondissement historique » au nom de  
> toutes les gens du Québec donc en notre nom ce qui explique en premier lieu  
> notre intérêt sur ce dossier.  
>  
> b. Ce territoire présente des caractéristiques comparables à celles du  
> mont Royal classé en 2005 suite à notre demande en 1986 ; nous voyons dans  
> le classement de Sillery un geste visionnaire à ce titre.  
>  
> c. Héritage Montréal s'intéresse à l'efficacité des lois qui touchent  
> le patrimoine, notamment la Loi sur les biens culturels qui fonde le statut  
> de l'arrondissement historique de Sillery.

- >
- > d. Héritage Montréal fut invité à participer à des réflexions du MCCCCF
- > sur la gestion de ce territoire, participe à la Table de concertation du
- > Mont-Royal et a co-organisé un atelier sur la gestion du paysage
- >
- > e. Nous avons été surpris de prendre connaissance du cas du cimetière
- > St-Patrick, son morcellement et le projet immobilier dont il fait l'objet
- > qui nous rappelle le dossier Marianopolis sur le mont Royal,
- >
- > 2. Sur notre préoccupation principale face à ce qui se
- > passe dans l'arrondissement historique de Sillery
- >
- > a. L'efficacité des mesures en place pour assurer le droit de cité et
- > la « primauté » (non pas sa domination exclusive) du patrimoine dans l'usage
- > et l'évolution d'un territoire d'une valeur patrimoniale officiellement
- > reconnue.
- >
- > b. L'établissement et l'application de règles qui sous-tendent la
- > conservation d'un tel territoire actuellement et à l'aube d'une réforme de
- > la Loi sur les biens culturels
- >
- > c. Le développement, le partage et l'utilisation de connaissances sous
- > forme d'études conçues ou adaptées spécifiquement au service de cette
- > conservation
- >
- > 3. Sur le modèle de développement et de gestion à adopter
- >
- > a. Un modèle fondé sur la reconnaissance de la valeur collective de
- > cet ensemble plutôt que les contingences résultant des intérêts particuliers
- > qui y courent ; par exemple, le potentiel immobilier.
- >
- > b. Un modèle fondé sur la primauté du patrimoine reconnu comme élément
- > de référence ; par exemple, l'état de l'arrondissement au plan de son
- > patrimoine et paysage lors de son classement.
- >
- > c. Un modèle fondé sur la reconnaissance que l'évolution normale d'un
- > tel ensemble – ne serait-ce que par la croissance naturelle des arbres
- > parfois au détriment du paysage – ne serve à justifier tout projet

- > d. Un modèle fondé sur la reconnaissance d'un seuil limite à la
  - > transformation de l'arrondissement historique de Sillery au-delà duquel la
  - > mission première de conservation est compromise ou attaquée.
  - >
- > e. Un modèle fondé sur le principe de recevabilité et d'irrecevabilité
  - > des propositions privées ou publiques eu égard à l'évaluation préalable de
  - > leur impact patrimonial ; par exemple, en terme d'accroissement du bâti
  - >
- > f. Un modèle fondé sur le principe d'une responsabilité partagée et
  - > d'une concertation des pouvoirs publics – gouvernement, administration
  - > municipale, institutions, des propriétaires et de la société civile
  - >
- > 4. Sur des pistes pour les suites
  - >
  - > a. Que la CBCQ reconnaisse l'urgence d'adopter des règles claires qui
    - > précisent le cadre de gestion publié par le MCCCCF
    - >
  - > b. Que la CBCQ intègre à ces règles un mécanisme d'évaluation d'impact
    - > patrimonial pour établir la recevabilité ou l'irrecevabilité d'une
    - > proposition (projet immobilier, morcellement, abattage, règlements...)
    - >
  - > c. Que la CBCQ recommande de différer l'examen du projet immobilier
    - > pour la partie ouest du cimetière St-Patrick jusqu'à la mise en place de ces
    - > règles
    - >
  - > d. Que la CBCQ et le MCCCCF comparent les enjeux et réflexions sur la
    - > conservation des arrondissements classés de Sillery et du Mont-Royal en
    - > incluant les associations; par exemple, sous forme d'un atelier
    - >
  - > e. Que la CBCQ et le MCCCCF explorent des mécanismes incitatifs qui
    - > permettent d'aborder les enjeux financiers liés à la conservation d'un tel
    - > territoire
    - >
- > Dinu Bumbaru (Depuis Montréal, le 21.12.2010)

**Extrait du procès-verbal de la réunion  
du Conseil d'administration de  
Nature Québec  
terminée le 23 novembre 2012**

---

**CA12-11-23\_R9**

Nature Québec a reçu une demande d'appui de Québec arbres concernant les espaces verts de l'arrondissement historique de Sillery.

Attendu que l'arrondissement historique de Sillery a été créé par décret gouvernemental en 1964 pour protéger les grands domaines contre le morcellement et pour conserver les paysages naturels patrimoniaux de ce site historique;

Attendu que cet arrondissement historique représente environ une centaine d'hectares d'espaces verts dont plusieurs boisés qualifiés d'exceptionnels et d'arbres classifiés comme remarquables ou patrimoniaux;

Attendu qu'environ 42 hectares d'espaces verts au total, dont environ 11 hectares de boisés et plantations d'arbres, sont menacés à l'heure actuelle par du développement immobilier;

Attendu que ces espaces verts se situent à proximité du fleuve St-Laurent et qu'ils contribuent à l'écosystème de la vallée du St-Laurent;

Attendu que deux cent espèces différentes d'oiseaux migrateurs ou nicheurs ont été répertoriés sur ce site;

Attendu que ces espaces verts ne sont pas protégés à l'heure actuelle par une réglementation leur accordant le statut légal d'espace vert protégé;

Attendu que suite à l'adoption prochaine du Plan particulier d'urbanisme de Ste-Foy, un centre-ville secondaire émergera dans les prochaines années à proximité de l'arrondissement historique de Sillery et que les citoyens de ce nouveau noyau urbain devraient avoir accès à proximité d'eux à un réseau d'espaces naturels pour un développement urbain équilibré afin de maintenir leur santé psychologique;

Attendu que ces espaces verts, en captant les eaux de fortes pluies, limite les déversements d'eaux contaminées dans le fleuve et la nécessité de construire de coûteux bassins de rétention d'eau de pluie;

Attendu que les boisés de ces espaces verts captent des tonnes de polluants atmosphériques par année et qu'ils contribuent ainsi à la santé physique des citoyens;

Attendu que ces espaces verts et boisés en captant du CO<sub>2</sub> et en abaissant la température environnante participent à la lutte contre les changements climatiques et les îlots de chaleur;

Attendu que la réglementation actuelle de la Ville de Québec ne permet pas de protéger adéquatement la forêt urbaine de l'arrondissement historique de Sillery car elle autorise l'abattage d'arbres pour tout projet de développement ou d'aménagement alors que l'ancienne réglementation de Sillery n'autorisait la coupe d'arbres que pour des raisons sanitaires ou sécuritaires;

Attendu que le tourisme naturel est en plein essor et qu'il est important de ne pas détruire notre capital naturel d'intérêt;

Attendu que la nature et le fleuve ont été identifiés en 2012 parmi les trois priorités les plus importantes de la vision de l'Office de tourisme de Québec;  
Il est résolu que Nature Québec appuie la position de la Coalition Héritage Québec et de Québec Arbres qui est de :

1. Respecter au sens strict les six grandes orientations du Cadre de gestion du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery;
2. Éviter le morcellement des grands domaines en vue de leur lotissement pour des fins immobilières;
3. Protéger les espaces verts des grands domaines suivants actuellement menacés par un développement immobilier tout en autorisant le recyclage et l'extension pavillonnaire de leurs bâtisses :

| Domaines menacés          | Espaces verts (incluant boisés et plantations) en hectares | Boisés et plantations en hectares |
|---------------------------|--|-----------------------------------|
| Cimetière St-Patrick      | 6.33   | 4.86                              |
| Pères l'Assomptionistes   | 5.84   | 1.51                              |
| Soeurs Jésus-Marie        | 16.16  | 2.09                              |
| Fédération des Augustines | 4.47   | 0.10                              |
| Domaine Benmore           | 3.48   | 1.50                              |
| Soeurs Ste-Jeanne d'Arc   | 5.93   | 1.56                              |
| Total                     | 42.2   | 11.62                             |

4. Favoriser des projets qui permettent l'accès public à ces grands domaines;
5. Intégrer les espaces verts protégés à une future trame verte de la Ville de Québec;
6. Favoriser des projets qui soient en lien avec l'histoire et la géographie des lieux et qui permettent d'éduquer la population sur les sciences naturelles, le fleuve St-Laurent et le patrimoine forestier québécois;
7. Favoriser des projets qui protègent et mettent en valeur le potentiel touristique historique et naturel de cet arrondissement.

Il est résolu d'appuyer Québec arbres concernant la protection des espaces verts de l'arrondissement historique de Sillery.

Proposé par Marianne Kugler  
Appuyé par François Cantin  
Adopté à l'unanimité



Denys Duchaine  
Secrétaire



Québec, le 14 novembre 2011

Société historique de Sillery  
Att. : Hugues Michaud, président  
Case postale 47051  
Sillery (Québec) G1S 4X1


**Objet : Avenir de l'Arrondissement historique de Sillery**

Chers collègues,

À la lumière de la correspondance que vous avez transmise au maire Labeaume le 2 décembre 2010, nous désirons vous témoigner notre appui. En effet, nous partageons votre inquiétude quant à la préservation, à la mise en valeur et au développement durable de l'Arrondissement de Sillery.


Cet arrondissement est un des lieux privilégiés de la naissance de l'économie canadienne qui, au début du 19<sup>e</sup> siècle, a été complètement transformée par l'utilisation abondante des ressources forestières du territoire. Les acteurs majeurs du développement économique étaient les marchands de bois qui, pour la plupart, s'établissaient sur le promontoire de Sillery. Leurs villas sont aujourd'hui des vestiges d'une grande valeur historique. Par ailleurs, ces mêmes entrepreneurs emmagasinaient leur production dans des anses à bois, véritables entrepôts pour l'exportation vers des marchés étrangers. La Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ) estime, par conséquent, que l'Arrondissement historique de Sillery possède une valeur patrimoniale de portée nationale et, à l'instar de la Fondation Héritage Canada et de la Fédération Histoire Québec, deux grands organismes historiques, la SHFQ seconde la Société d'histoire de Sillery pour la protection de cet arrondissement historique.

En vous assurant de notre considération distinguée,




---

Patrick Blanchet, directeur général



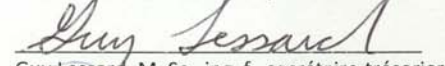
---

Denis Robitaille, Ph. D., président



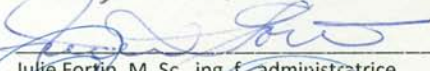
---

Martin Hébert, Ph. D., vice-président



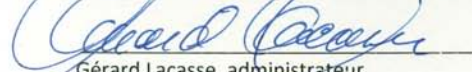
---

Guy Lessard, M. Sc., ing. f., secrétaire-trésorier



---

Julie Fortin, M. Sc., ing. f., administratrice



---

Gérard Lacasse, administrateur

M. Hugues Michaud, président  
Société historique de Sillery  
Case postale 47051  
Sillery (Québec) G1S 4X1

**Objet : Avenir de l'Arrondissement de Sillery**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la correspondance que vous adressiez au maire de Québec le 2 décembre dernier à propos de l'avenir de l'Arrondissement historique de Sillery.

Nous voulons vous assurer que nous partageons pleinement vos préoccupations. En effet, il s'agit là d'un enjeu extrêmement important pour l'avenir de la ville de Québec et de la région de la Capitale-nationale.

Nous désirons vous assurer de notre appui dans les démarches que vous menez avec la ville. Si nous pouvons vous être utiles, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci et la meilleure des chances.

Jean Dorval, président  
Société historique de Québec  
6, rue de la Vieille-Université  
Québec, Qc  
G1R 5X8





## **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLESBOURG**

*Le 25 décembre 2010*

*Monsieur Hugues Michaud, président  
Société d'histoire de Sillery*

*Monsieur le Président,*

*Sans connaître à fond la question que vous soulevez, nous comprenons votre inquiétude quand aux lotissements des domaines qui couvrent votre territoire.*

*Nous savons aussi que la densification démographique de l'espace urbain de Québec risque d'engendrer la contradiction entre le développement économique et la protection du patrimoine.*

*Un peu d'imagination et de coopération avec le milieu devraient permettre de trouver des solutions qui satisfont les uns et les autres. Vous avez donc notre appui dans la recherche de réponses raisonnables à vos interventions.*

**René Cloutier, président**



Lévis, 30 décembre 2010

Société d'histoire de Sillery  
M. Hugues Michaud, président  
Case postale 47051  
Sillery (Québec) G1S 4X1

**Objet : Avenir de l'arrondissement historique de Sillery**

Monsieur,

Le GIRAM a pris connaissance de la correspondance que vous adressiez au maire de Québec le 2 décembre dernier à propos de l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery.

Il est étonnant que la Ville de Québec autoriserait du développement immobilier dans un site patrimonial classé boisé d'intérêt et ce, à même l'arrondissement historique de Sillery classé lui-même bien national depuis plus de quarante ans. On se souvient que l'arrondissement historique de Sillery a pu voir le jour non seulement grâce au caractère historique de son territoire mais aussi à cause de ses lieux riches en paysages et en percées visuelles. Ces plateaux donnant sur le panorama du fleuve possèdent une signification historique certaine qui leur confèrent une valeur collective. Ces sites ne peuvent être accaparés par quelques privilégiés compte tenu qu'ils sont situés au cœur de l'agglomération de Québec, en prolongement des plaines d'Abraham et de la Promenade de Champlain.

Si une ville comme Québec décide de se départir d'un segment de ses lieux historiques et de ses arbres séculaires au nom de la densification, quel en sera le message aux autres villes et municipalités du Québec ?

Soyez assuré que nous partageons entièrement vos préoccupations et que nous vous appuyons dans vos démarches. Aussi, veuillez agréer, Monsieur Michaud, nos sentiments les meilleurs.

Estelle Portelance  
Présidente  
Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)

**INFORMATION**

*Actif depuis 1983, le groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) est un groupe entièrement bénévole qui a comme mission, entre autres, d'intervenir sur tout dossier se prêtant à la diffusion de valeurs patrimoniales et environnementales, de choix de société, de principes de développement durable, notamment dans l'aménagement du territoire et qui peut contribuer à l'éducation relative à l'environnement de la population en général et des divers intervenants du milieu.*

---

**Depuis 1983**

6700 rue St-Georges, C.P. 50057 Lévis (Québec) G6V 8T2 [www.giram.ca](http://www.giram.ca)

----- Original Message -----

From: "Jacques Alméras" <jalmeras@videotron.ca>

To: "Christiane Trudel" <christiane.trudel@sympatico.ca>

Cc: "Jacques Alméras" <jalmeras@videotron.ca>; "ROGER BOILEAU"

<roger.boileau@fse.ulaval.ca>; "roger boileau" <boileau.r@videotron.ca>;

"MARTIN DUMAS" <clss@clss.qc.ca>; "MARIE-ÈVE FORTIER"

<marief\_13@hotmail.com>; "DANIÈLE GRONDINES" <dgrondines@divaskell.com>;

"MARC JULIEN" <lambertjulien@sympatico.ca>; "JEAN-CHRISTIAN ROY"

<royjeanc@yahoo.fr>; "MARIE-JOSÉE SAINT-GERMAIN" <marjo.sage@videotron.ca>;

"Sylvie Turcotte" <turcotte.sylvie@sympatico.ca>; "Yvon Bussièrès"

<yvon.bussieres@ville.quebec.qc.ca>; "Ginette Bergevin"

<ginette.bergevin@ville.quebec.qc.ca>

Sent: Sunday, December 19, 2010 12:04 PM

Subject: Appui du Conseil de quartier Saint-Sacrement

> Bonjour madame Christiane Trudel

> Présidente

> Conseil de quartier de Sillery

>

>

> La plupart des membres du Conseil de quartier de Saint-Sacrement ont pu,

> dans les délais très courts qui nous étaient impartis, prendre

> connaissance du contenu de votre lettre au maire de Québec, monsieur Régis

> Labeaume, relative à la sauvegarde de l'arrondissement historique de

> Sillery.

> À titre de président du conseil, je puis vous assurer du soutien et de la

> solidarité des membres de notre conseil de quartier dans votre démarche

> auprès des autorités du ministère de la Culture du Québec et de la ville

> de Québec. Soyez assurés que nous partageons pleinement vos préoccupations.

> En effet, il s'agit là d'un enjeu extrêmement important pour l'avenir de

> la ville de Québec et de la région de

> la Capitale-nationale.

>

> Jacques Alméras,

> Président,

> Conseil de quartier Saint-Sacrement.



CONSEIL  
DE QUARTIER  
SAINT-SAUVEUR

Québec, le 24 mars 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente  
Conseil de quartier de Sillery  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge  
1130, route de l'Église, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2021  
Québec (Québec) G1V 4X6

**Objet : Arrondissement historique de Sillery**

Madame la Présidente,

À son assemblée du 22 février 2011, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a adopté la résolution suivante concernant votre demande d'appui au sujet de vos démarches pour la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery.

**Résolution CA-11-17**

**Concernant la demande d'appui du Conseil de quartier de Sillery au sujet de la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery**

Considérant que certains projets immobiliers menacent l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery;  
Considérant que le Ministère de la Culture et des Communications du Québec envisage sérieusement la possibilité de confier la responsabilité de ce territoire patrimonial à la Ville de Québec par le biais d'un plan particulier d'urbanisme (PPU);  
Considérant que l'arrondissement historique de Sillery est un quartier riche en histoire abritant plusieurs milieux naturels et bâtiments historiques à préserver;  
Considérant que la dénomination patrimoniale d'un lieu ne peut se faire qu'en cherchant à protéger l'ensemble des éléments qui le constitue;  
Considérant que les membres du conseil de quartier sont favorables à une densification du territoire qui préserve l'historicité d'un lieu et la morphologie urbaine existante;  
Considérant qu'un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'un arrondissement historique ou naturel représente un outil de planification et de conservation mieux adapté et plus contraignant en matière de protection patrimoniale qu'un plan particulier d'urbanisme;  
Considérant que le citoyen doit être reconnu comme un acteur important au développement, que sa voix doit être entendue et comprise avant toute décision déterminante en ce qui concerne l'avenir de cet Arrondissement, et ce, en accord avec les principes du développement durable;

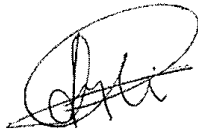


Arrondissement de La Cité-Limoilou  
399, rue Saint-Joseph Est Téléphone : (418) 641-6001  
Québec (Québec) G1K 8E2 Télécopieur : (418) 641-6576

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR CAROL-ANDRÉ SIMARD DÛMENT  
APPUYÉ PAR MONSIEUR FÉLIX BOUDREAUULT, IL EST RÉSOLU** que le conseil  
de quartier de Saint-Sauveur demande qu'une consultation publique sur l'avenir de  
l'arrondissement historique de Sillery soit tenue et exige la réalisation d'un plan de  
sauvegarde et de mise en valeur de ce territoire hautement symbolique en regard des  
revendications citoyennes actuelles et des besoins des générations futures.

Adoptée à l'unanimité.

Recevez, Madame Trudel, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Meyer', written in a cursive style.

Olivier Meyer  
Président

**Extrait du procès-verbal de la sixième séance de l'année 2011, séance extraordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, tenue le mardi, 28 juin 2011, à 19h00, en la salle du conseil d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, 305, rue Racine, Québec.**

**RÉSOLUTION11-CA-13**

Demande d'appui du conseil de quartier de Sillery

ATTENDU

- QUE la préoccupation des citoyens à l'égard du quartier historique est légitime,
- QU'il y a lieu d'agir avec prudence dans l'aménagement de tels secteurs,

M. Dombrowski, appuyé par M. Sanschagrín, propose que le conseil de quartier de Loretteville exprime

- sa préoccupation quant à l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery,
- le souhait que la Ville précise ses intentions à ce sujet le plus tôt possible.

**Adopté à l'unanimité**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



---

Louis-Marc Rodrigue  
Secrétaire d'assemblée

### EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la rencontre du Conseil de quartier de Maizerets tenue le 21 septembre 2011 concernant la position du conseil de quartier quant à la demande d'appui du conseil de quartier de Sillery portant sur la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery.

#### **RÉSOLUTION 11-CA-20**

**Concernant la position du Conseil de quartier de Maizerets quant à la demande d'appui du Conseil de quartier de Sillery au sujet de la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery**

*CONSIDÉRANT QUE certains projets immobiliers menacent l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery;*

*CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec prévoit confier la responsabilité de ce territoire patrimonial à la Ville de Québec par le biais d'un plan particulier d'urbanisme (PPU);*

*CONSIDÉRANT QUE le Projet de loi 82 sur le patrimoine culturel du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec prévoit que les municipalités adoptent une charte du paysage culturel patrimonial de leur territoire;*

*CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement historique de Sillery est un quartier riche en histoire abritant plusieurs milieux naturels et bâtiments historiques à préserver;*

*CONSIDÉRANT QUE la dénomination patrimoniale d'un lieu ne peut se faire qu'en cherchant à protéger l'ensemble des éléments qui le constitue;*

*CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de quartier sont favorables à une densification du territoire qui préserve l'historicité d'un lieu et la morphologie urbaine existante;*

*CONSIDÉRANT QU'un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'un arrondissement historique ou naturel représente un outil de planification et de conservation mieux adapté et plus contraignant en matière de protection patrimoniale qu'un plan particulier d'urbanisme;*

*CONSIDÉRANT QUE le citoyen doit être reconnu comme un acteur important au développement, que sa voix doit être entendue et comprise avant toute décision déterminante en ce qui concerne l'avenir de cet arrondissement, et ce, en accord avec les principes du développement durable;*

*SUR PROPOSITION DE Mme Francesca Désilets DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Danielle Element, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de demander qu'une consultation publique sur l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery soit tenue et*



*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

*Nicole Dufresne*

Nicole Dufresne, présidente



Québec, le 12 juin 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente, Conseil de quartier de Sillery

**OBJET :    APPUI – ARRONDISSEMENT HISTORIQUE**

Madame,

Suite à la réception de votre courriel du 29 mars 2011 et après discussion entre les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, il nous fait plaisir de vous confirmer que votre demande d'appui a été acceptée à l'unanimité. Vous trouverez à cet effet un extrait du procès-verbal de notre rencontre régulière du 30 mai 2011 détaillant la résolution d'appui.

Merci de votre collaboration,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Nicole Laveau'.

Nicole Laveau  
Présidente  
Conseil de quartier de Vanier

p.j. : Extrait du procès-verbal du 30 mai 2011

c.c. : Membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Vanier  
Mario Demeule, Conseiller en consultations publiques, Arr. Des Rivières  
Richard Côté, conseiller municipal, District de Vanier



**Extrait de la quatrième rencontre régulière de l'année 2011  
du Conseil de quartier de Vanier tenue le 30 avril 2011, à 19 h,  
à l'école primaire Notre-Dame-du-Canada, 383, rue Chabot, Québec**

**RÉSOLUTION 11-CA-27**

**APPUI AU CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier de Vanier signifie par lettre son appui aux démarches du Conseil de quartier de Sillery qui demande à la ville de Québec et à la ministre de la Culture, des Communication et de la Condition féminine (MCCCF) de s'assurer que la vision et les orientations de la Ville en regard de l'arrondissement historique de Sillery respecteront celles convenues dans le cadre de gestion déposé par le MCCCF.

**ADOPTÉE**

Certifié conforme, à Québec ce : \_\_\_\_\_ 12 juin \_\_\_\_\_ 2011.

  
M. François Bédard, secrétaire

Le 29 septembre 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente  
Conseil de quartier de Sillery  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2021  
Québec (Québec) G1V 4X6

Madame la Présidente,

La présente est en suivi à votre requête pour un appui du conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR) quant à votre préoccupation pour la préservation du patrimoine culturel et naturel de l'arrondissement historique de Sillery.

Les éléments forts de ce patrimoine, tels le cimetière Saint-Patrick, les propriétés conventuelles et autres domaines anciens, doivent résister à l'épreuve du temps et aux pressions d'un développement assujéti aux seules lois du marché. Les principes du développement durable et une solide planification municipale – un ou plusieurs PPU –, motivée par l'intérêt collectif, doivent encadrer ce qui constitue une richesse distinctive de notre région offrant des repères identitaires ainsi qu'un fort potentiel touristique, notamment.

Le conseil d'administration du CQSR ayant pris connaissance de votre lettre adressée au maire de Québec en date du 2 décembre 2010, a délibéré de la question lors de son assemblée du 27 janvier 2011. Il en résulta notre résolution CA-11-10 qui se lit comme suit :

« Communications écrites reçues

[...]

- Conseil de quartier de Sillery, demande d'appui concernant l'arrondissement historique

Résolution CA-11-10

*Concernant un appui au conseil de quartier de Sillery*

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LOUIS H. CAMPAGNA DUMENT APPUYÉE PAR MADAME CYNTHIA DEMERS, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Roch donne son appui au conseil de quartier de Sillery dans le dossier de l'arrondissement historique.

Adoptée à l'unanimité. »

Souhaitant que la présente lettre d'appui contribue à étayer votre influence auprès des décideurs concernés, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président du conseil de quartier,



Louis-H. Campagna



Le 10 juin 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente du conseil de quartier de Sillery  
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 4X6

Objet : Appui à votre lettre envoyée au maire de Québec le 2 décembre dernier concernant  
l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery

Madame,

Pour faire suite à votre demande d'appui, les administrateurs du conseil de quartier du Plateau  
présents à notre assemblée mensuelle du 26 avril 2011 ont adopté la résolution suivante :

**RÉSOLUTION 11-03-04**

CONCERNANT la démarche d'appui du conseil de quartier de Sillery, sur une  
PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la  
démarche du conseil de quartier de Sillery auprès du maire Labeaume.

Nous espérons que les appuis que vous avez recueillis auprès des divers conseils de quartier  
seront pris en considération par les autorités concernées. Recevez, Madame, nos meilleures  
salutations.

Les administrateurs du conseil de quartier du Plateau,

William Poulin-Lord, président

Suzie Beaulieu, vice-présidente  
Jean-Pierre Lefebvre, secrétaire  
Zdenek Stastny, trésorier

Thierry Bergeron, administrateur  
Normand Pinard, administrateur  
Denyse Trudel, administratrice

---

Conseil de quartier du Plateau  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6  
Téléphone : 418 641-6301, poste 3333

Date: Wed, 22 Dec 2010 13:15:06 -0500  
From: treweis@videotron.ca

To: christiane.trudel@sympatico.ca  
CC: annicka@sympatico.ca; claude.montminy@videotron.ca; denise-  
genest@videotron.ca; houde\_007@hotmail.com; boucher.harbour@videotron.ca;  
jelsener@live.ca  
Subject: Réf. : Fw: appuis

Le 22 décembre 2010

Madame Christiane Trudel  
Présidente du Conseil de Quartier de Sillery

Objet: Avenir de l'arrondissement de Sillery

Bonjour Madame Trudel,

Pour faire suite à votre demande d'appui, soyez assurée que nous partageons vos préoccupations, quand à l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery.

Il s'agit là, d'un enjeu important pour la ville de Québec et de la région de la Capitale -nationale. Le conseil de quartier de La Pointe de Sainte Foy réuni en comité de travail, le 21 décembre 2010, a convenu de vous accorder tout son appui dans ce dossier.

Félicitations pour votre excellent travail  
Salutations cordiales

Silva Weis  
Présidente  
Conseil de Quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy



Le 22 décembre 2010

À l'attention de monsieur Hugues Michaud  
Société historique de Sillery  
C. P. 47051  
Québec (Québec) G1S 4X1

**Objet : Avenir de l'Arrondissement historique de Sillery**

Chers collègues et amis,

Nous avons pris connaissance de la correspondance que vous adressiez au maire de Québec le 2 décembre dernier à propos de l'avenir de l'Arrondissement historique de Sillery.

Soyez assurés que nous partageons pleinement vos préoccupations. En effet, il s'agit là d'un enjeu extrêmement important pour l'avenir de la ville de Québec et de la région de la Capitale-Nationale.

Il va sans dire que vous pourrez compter sur l'appui du conseil de quartier du Cap-Rouge dans cette affaire, et que nos ressources seront à votre disposition. N'oubliez pas de nous informer des développements dans ce dossier.

Félicitations pour votre excellent travail.

Yseult Roy-Raby  
Présidente

Conseil de quartier du Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6  
Téléphone : 418 641-6003



Québec, le 18 février 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente  
Conseil de quartier de Sillery  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge  
1130, route de l'Église, 2<sup>e</sup> étage, bureau 202I  
Québec (Québec) G1V 4X6

**Objet : Arrondissement historique de Sillery**

Madame la Présidente,

À son assemblée du 8 février 2011, le conseil de quartier de Montcalm a adopté la résolution suivante concernant votre demande d'appui au sujet de vos démarches pour la sauvegarde de l'Arrondissement historique de Sillery.

**Résolution CA-11-07**

**Concernant la sauvegarde de l'Arrondissement historique de Sillery**

Considérant que le quartier Montcalm est un quartier riche de son patrimoine bâti et naturel;  
Considérant que ce patrimoine doit être préservé et que, dans cette perspective, le conseil de quartier de Montcalm se sent interpellé par la démarche du conseil de quartier de Sillery dans la protection de son patrimoine;  
Considérant que les membres du conseil de quartier de Montcalm sont favorables à une densification douce du territoire qui préserve l'historicité d'un lieu et la morphologie urbaine existante;  
Considérant que l'on doit tenir compte de l'avis des citoyens;

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR SALIM HAOUARI DUMENT APPUYÉE PAR MADAME FRANÇOISE LORD, IL EST RÉSOLU** d'appuyer la requête du conseil de quartier de Sillery au sujet de la sauvegarde de son Arrondissement historique qui est menacé de morcellement.

Adoptée à l'unanimité.

Recevez, Madame Trudel, nos meilleures salutations.



Lise Santerre  
Présidente



## CONSEIL DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC — CAP-BLANC — COLLINE PARLEMENTAIRE

Québec, le 14 mars 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente du conseil de quartier de Sillery  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église, 2<sup>e</sup> étage, bureau 202I  
Québec (Québec) G1V 4X6

### **Objet : Résolution d'appui pour une consultation publique sur l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery**

Madame la Présidente,

Je donne suite à votre courriel du 22 janvier dernier que j'avais fait circuler parmi nos collègues président(e)s des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, lesquels ont, à tour de rôle, semble-t-il, porté à l'ordre du jour de leur réunion respective une proposition d'appui à votre cause.

Le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire a adopté, lors de la réunion qui a suivi sous la gouverne de son vice-président, Monsieur Benoît Bossé, le 15 février dernier, une résolution d'appui à votre cause à laquelle nous sommes particulièrement sensibles, notamment en raison de la pratique des autorités municipales de soustraire désormais des portions d'un quartier à l'application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) sur le référendum décisionnel en l'intégrant à un Programme particulier d'urbanisme (PPU).

C'est le cas par exemple de la Place d'Youville, désormais comprise dans le PPU de la colline Parlementaire alors que géographiquement il n'en est rien, en plus de faire partie de l'arrondissement historique du patrimoine mondial. Manœuvre parfaitement calculée sans doute, pour spolier les citoyens de l'outil du référendum décisionnel que les autorités municipales voudraient voir disparaître à la faveur d'un nouveau projet de loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Voici le libellé de la résolution adoptée :

#### **Résolution CA-11-09**

#### **Appui du conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire à la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery**

Considérant que certains projets immobiliers menacent l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery;

Considérant que le Ministère de la Culture et des Communications du Québec envisage sérieusement la possibilité de confier la responsabilité de ce territoire patrimonial à la Ville de Québec par le biais d'un plan particulier d'urbanisme (PPU);



Arrondissement de La Cité-Limoilou  
399, rue Saint-Joseph Est Téléphone : 418 641-6001  
Québec (Québec) G1K 8E2 Télécopieur : 418 641-6576

Considérant que l'arrondissement historique de Sillery est un quartier riche en histoire abritant plusieurs milieux naturels et bâtiments historiques à préserver;  
Considérant que la dénomination patrimoniale d'un lieu ne peut se faire qu'en cherchant à protéger l'ensemble des éléments qui le constitue;  
Considérant que les membres du conseil de quartier sont favorables à une densification du territoire qui préserve l'historicité d'un lieu et la morphologie urbaine existante;  
Considérant qu'un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'un arrondissement historique ou naturel représente un outil de planification et de conservation mieux adapté et plus contraignant en matière de protection patrimoniale qu'un plan particulier d'urbanisme;  
Considérant que le citoyen doit être reconnu comme un acteur important au développement, que sa voix doit être entendue et comprise avant toute décision déterminante en ce qui concerne l'avenir de cet Arrondissement, et ce, en accord avec les principes du développement durable;

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS, IL EST RÉSOLU** que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire demande qu'une consultation publique sur l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery soit tenue et exige la réalisation d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de ce territoire hautement symbolique en regard des revendications citoyennes actuelles et des besoins des générations futures.

Adoptée à l'unanimité.

Vous voudrez bien m'excuser d'avoir tardé à vous faire suivre cette décision ayant été tout le mois de février à l'extérieur du pays. Cela dit, soyez assurée, madame la Présidente, de notre entière solidarité dans vos démarches pour préserver le caractère historique du vieux Sillery et surtout pour faire en sorte que les citoyens de votre territoire puissent se prononcer à cet égard.

Le président,



Me Denis L'Anglais

- c. c. Madame Suzanne Verreault, district Sylvain-Lelièvre, présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Monsieur Yvon Bussièrès, district Saint-Sacrement-Belvédère  
Madame Chantale Gilbert, district des Faubourgs  
Madame Anne Guérette, district Vieux-Québec-Montcalm  
Madame Geneviève Hamelin, district Saint-Sauveur  
Madame Ginette Picard-Lavoie, district Maizerets-Lairet



Québec, le 17 mars 2011

Madame Christiane Trudel  
Présidente  
Conseil de quartier de Sillery  
Édlfice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**Objet : Appui à vos démarches concernant l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery**

Madame,

Le Conseil de quartier de Duberger-Les Saules a pris connaissance de vos inquiétudes et de vos démarches en lien avec l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery. Étant donné l'importance des arrondissements historiques de notre ville, notre conseil de quartier partage vos inquiétudes. De plus, nous sommes d'avis que le développement de nos quartiers doit se faire en harmonie avec les préoccupations des citoyens.

C'est pourquoi le Conseil de quartier de Duberger-Les Saules a choisi d'appuyer vos démarches auprès de la Ville de Québec et de la ministre de la Culture, des communications et de la Condition féminine.

Vous trouverez donc ci-joint la résolution d'appui adoptée par le Conseil de quartier Duberger-Les Saules lors de sa rencontre spéciale du 16 mars 2011.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Marco Dubois  
Président  
Conseil de quartier de Duberger-Les Saules



Arrondissement des Rivières  
233, boulevard Pierre-Bertrand  
Vanier (Québec) G1M 2C7  
Téléphone : (418) 841-8002  
Télocopieur : (418) 841-6838



**Procès-verbal de la rencontre spéciale du Conseil de quartier de Duberger-  
Les Saules, tenue le mercredi 16 mars 2011, à 18 h 45 au centre  
communautaire Les Saules, salle E-102, 4124, rue de Musset, Québec.**

**RÉSOLUTION 11-CA-06**

**APPUI AU CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY CONCERNANT SES  
DÉMARCHES VISANT LA PRÉSERVATION DE L'ARRONDISSEMENT  
HISTORIQUE DE SILLERY.**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT  
d'appuyer les démarches du Conseil de quartier de Sillery qui demande à la Ville  
de Québec et à la ministre de la Culture, des communications et de la Condition  
féminine (MCCCF) de s'assurer que la vision et les orientations de la Ville en  
regard de l'arrondissement historique de Sillery respecteront celles contenues  
dans le cadre de gestion du MCCCF.

**ADOPTÉE**

Certifié conforme, à Québec ce : 17 mars 2011.

**M. André Élémond, secrétaire**

**Conseil de quartier du Vieux-Moulin**

Procès-verbal de la cinquième assemblée ordinaire de l'année 2011, tenue le mardi 21 juin 2011, au Pavillon Royal, 3365, chemin Royal.

**APPUI AU CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

Le conseil de quartier a été interpellé par leurs collègues du Conseil de quartier de Sillery quant à une demande d'appui visant le maintien des propriétés conventuelles dans l'arrondissement historique de Sillery.

**RÉSOLUTION 11-CA-06 Concernant l'appui du conseil de quartier au conseil de quartier de Sillery**

SUR PROPOSITION DE M. Valérie Houle DUMENT APPUYÉE PAR M. Réjean Fortier, IL EST RÉSOLU PAR LE conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de donner son appui au conseil de quartier de Sillery dans le dossier du maintien des propriétés conventuelles de l'Arrondissement historique de Sillery.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Comité d'arbres de Charlesbourg

Comité d'arbres de Charlesbourg  
Arrondissement de Charlesbourg, Québec, QC

**À l'attention de m. Hughes Michaud, président**

**Objet : Patrimoine historique et naturel de Sillery**

M. Michaud

À la lecture de votre lettre du 2 décembre adressée au maire de notre magnifique ville, nous ne pouvons faire autrement qu'appuyer votre démarche. Les membres du Comité se sont donnés comme objectif de défendre le patrimoine naturel et la qualité de vie à Charlesbourg comme ils le peuvent, nous voyons ici une occasion de faire une démonstration que nous allons plus loin que le « pas dans ma cour ».

Demeurer dans la ville de Québec c'est d'apprécier le superbe paysage de la falaise à Sillery, c'est d'en apprécier l'histoire en marchant dans le cimetière Saint-Patrick et c'est de comprendre les préoccupations de citoyens qui désirent conserver les poumons de la ville de Québec, le patrimoine naturel de Sillery.

Bravo et bonne continuation !

Johanne Lavallée

Fondatrice

Comité d'arbres de Charlesbourg

## 2. Experts

From: Martin.Paquet@hst.ulaval.ca

To: jelsener@live.ca

CC: shs@videotron.ca; isabelle.reny@mrnf.gouv.qc.ca

Date: Mon, 26 Sep 2011 18:26:41 -0400

Subject: Re: Avenir de l'arrondissement historique de Sillery

Madame Johanne Elsener, Vice-présidente  
Société d'histoire de Sillery

Chère madame Elsener,

Après avoir pris connaissance de vos démarches dans le cadre de la préservation de l'arrondissement historique de Sillery, et comme citoyen fréquentant depuis plusieurs dizaines d'années ce secteur dont le cachet patrimonial est singulier en Amérique du Nord, je tiens à vous indiquer ma profonde préoccupation quant aux menaces qui planent sur l'arrondissement. Aussi, je vous donne mon appui personnel à la lettre du 2 décembre 2010, qui souligne aux autorités municipales votre vision du développement de l'arrondissement historique de Sillery, dans le respect du cachet de son site patrimonial. Ce faisant, vous pouvez ajouter mon nom à la liste de vos appuis. Enfin, je vous prierai de me garder informé de la suite des événements dans ce dossier capital pour l'image non seulement de l'arrondissement historique de Sillery, mais de la ville de Québec en son entier.

Bien cordialement,

*Martin Pâquet*

Professeur titulaire, Département d'histoire, Faculté des Lettres

Titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)

Pavillon Charles-De Koninck, Bureau 6213

1030, av. des Sciences-Humaines

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Canada

Téléphone: (418) 656-2131, poste 8285

Télécopieur: (418) 656-3603



Madame, Monsieur

Il est étonnant que les boisés des grands domaines de Sillery composés souvent d'arbres centenaires et bicentenaires, d'anciennes forêts domaniales reliées à des grandes villas historiques implantées sur la falaise dominant le Saint-Laurent soient encore menacés par des promoteurs immobiliers avides d'un profit vite fait dans des ensembles de condos ou d'appartements, toujours d'une architecture douteuse. Il est étonnant qu'en 2011, il soit encore possible de brader des parcelles de l'arrondissement historique du Vieux-Sillery sur l'autel du développement banal et brutal dans l'oubli des principes et des règles du développement durable. Comme si la conservation de la nature, le sens historique d'un lieu, la contemplation et la quiétude des boisés urbains protégés à jamais étaient des valeurs caduques et non progressistes. La menace qui pèse à Sillery sur de grands ensembles de sens, des ensembles émouvants par leur riche teneur paysagère, nécessaires dans un développement harmonieux, comme on cherche à en reconstituer l'esprit dans des éco quartiers artificiels qui font couler beaucoup d'encre ces jours-ci, cette menace dis-je, contredit totalement la nouvelle loi des biens culturels qui, dans quelques semaines, sera mise à l'étude par une Commission parlementaire de l'Assemblée nationale. Le fait de transférer la gestion du patrimoine aux municipalités est loin d'être une décision heureuse. En tout cas, le Vieux-Sillery nous apparaît comme un autre cas montrant la difficulté des gouvernements municipaux à gérer dans le meilleur sens leur héritage patrimonial. Les élus de Québec devraient pencher du côté des citoyens avant de penser aux promoteurs qui, trop souvent, conduisent l'aménagement de nos cités et villes avec des résultats pitoyables. La Ville de Québec possède tous les outils légaux et professionnels pour procéder dans le véritable sens d'un arrondissement historique. Il n'y manque que la volonté politique et l'affirmation de valeurs progressistes.

Michel Lessard, historien

Professeur associé, Université du Québec à Montréal.

**APPUI DE MARCEL JUNIUS, PHYLLIS LAMBERT, MICHEL BONNETTE, JEAN CIMON, ANDRÉGAULIN, VICTOR LAMBERT, JACQUES LEMIEUX ET MICHEL LESSARD SOUS DE LETTRE PUBLIÉE DANS LE DEVOIR LE 23 NOVEMBRE 2011**

Nouvelle Loi sur le patrimoine culturel

## Pâleur extrême et absence d'ambition

MARCEL JUNIUS

Architecte, urbaniste émérite, ancien directeur général du patrimoine au ministère des Affaires culturelles du Québec et ancien président de la Commission des biens culturels du Québec

La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel soulève une inquiétude majeure. Elle est d'une pâleur extrême. La cible est ratée. La loi concernant le patrimoine national aurait dû être un véhicule d'espoir. Elle ne l'est pas. De grandeur aussi, si le ministère de la Culture avait eu un regard neuf, porteur d'une vision pour l'avenir. De perspective, cette loi n'en a pas. Tout au plus, elle est un repêchage de la loi de 1972 sur les biens culturels.

Même avec l'ajout à son répertoire des paysages et du patrimoine immatériel, tant espéré et enfin obtenu, elle n'offre que de la réglementation, quelques précisions et des peines accrues aux contrevenants, ce qui fera bien l'affaire des avocats. La loi nouvelle est coupable de l'évacuation gênante de l'axiome fondamental en cette matière: le territoire est culturel. C'est une omission grave, car c'est l'essentiel de la notion du développement culturel.

Depuis des lustres, notre espace est galvaudé par insouciance, indifférence et incompétence par des promoteurs de tous acabit dans son agriculture, sa foresterie, ses rivières, ses villages et ses villes. Ils sont accompagnés par un État à l'occasion indolent et parfois complice. Le sous-sol non plus n'est pas épargné, qui montre ses cicatrices honteuses jusqu'en surface. Pourquoi? Parce que la loi a oublié que la planification de l'ensemble des composantes du territoire est au cœur de la réflexion nécessaire avant toute action sur les objets, monuments, paysages petits ou grands.

### Le cas de Sillery

Voyons l'exemple récent et très regrettable de l'arrondissement historique de Sillery, qui a été inscrit par Héritage Canada sur la liste peu glorieuse des «sites historiques du patrimoine les plus menacés au Canada». Le gouvernement, qui



Le développement urbain doit se faire en tenant compte de la beauté patrimoniale afin d'éviter certains aménagements douteux comme ici, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

n'est pas capable d'administrer ces quelques parcelles de territoire que sont les arrondissements historiques ou naturels, voudrait par sa nouvelle loi s'autoriser la gestion de paysages culturels. La bouchée est grande, elle ne passera pas. Il y a là un paradoxe évident. On le connaît.

Dans sa gestion, malgré les discours officiels, l'État sectorise les «planificateurs» et les «conservateurs». La nouvelle Loi sur le patrimoine ne répare en rien cet état de choses alors qu'elle le pouvait. Elle ne propose aucunement pour l'avenir une voie coordonnée, intégrée, pour harmoniser les philosophies d'intervention et les objectifs à atteindre par les autres corps publics dans leurs actions d'aménagement, sinon l'évocation du développement durable. Les planificateurs ne sont pas du tout convoqués au travail de l'aménagement du territoire dans sa profondeur culturelle, ni à la convergence de la pensée avec les conservateurs, et encore moins à l'intégration des missions, alors que tous interviennent sur le même espace.

Les conservateurs, qui ont pour mission de sau-

vegarder et de mettre en valeur les biens culturels dont notre territoire est pourvu, n'ont à ce jour qu'une voix bien faible devant la cohorte des agents planificateurs et des promoteurs. Comme on ne peut pas tout classer, les conservateurs, qui connaissent bien tous les repères du territoire, les constructions, les paysages, les panoramas, les points de vue, les corridors visuels et ses autres qualités, esthétiques, géographiques, topographiques et historiques, sont en mesure d'indiquer les soins les plus appropriés à apporter aux aménagements pour protéger la beauté du pays.

### Conservation intégrée

Tout cela a été dit. Des mémoires ont été déposés au groupe de consultation Arpin en 2000, puis soumis à la ministre de la Culture actuelle dans sa première ronde d'une consultation publique «Regard neuf» en 2007. Ces mêmes arguments ont été redits, relus au bénéfice de la ministre et de l'opposition, lors de la commission parlementaire en 2011. Tout cela sans écho! Ré-

pétons-le, nous croyons fermement que le succès de la protection et de la mise en valeur du patrimoine réside dans une conservation intégrée telle que proposée en Europe dès 1975. Ce concept rassemble les planificateurs et les conservateurs dans la tâche principale de l'aménagement global de l'espace territorial.

Sans ce principe directeur, la nouvelle loi ne peut pas appréhender les mauvais calculs urbanistiques, les projets indignes d'ingénieurs-promoteurs, les erreurs dans les tracés de voirie ou dans les implantations d'infrastructures, des modernisations ratées et des démolitions intempestives, par exemple, qui trop souvent abiment, galvaudent ou banalisent des paysages souvent attachants, parfois sublimes.

### Une leçon oubliée

La Loi sur le patrimoine culturel intégrée à la Loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire aurait été une force capable de galvaniser les énergies pour la conduite d'une action culturelle et sociale, commune et globale, qui ferait de nos villes et de nos villages autant d'œuvres d'art. Une occasion ratée. N'entendons-nous pas Guy Frégault nous dire: «Un autre retard collectif!»

Et pour conclure, relisons donc Georges-Émile Lapalme: «[...] en remontant la péninsule italienne, après notre périple grec, je revenais sans cesse aux sources de la grandeur connue, de celle qui, parvenue jusqu'à nous, imprimait toujours sa marque, ou plutôt son esprit sur nous. Le Québec, dans tout cela, finissait par prendre une signification culturelle; encore un peu plus et j'ajouterais: purement culturelle.» La leçon n'a manifestement pas été entendue.

Appuient ce texte: Phyllis Lambert (fondateur et directeur du Centre canadien d'architecture), Michel Bonnette (urbaniste), Jean Cimon (sociologue et urbaniste émérite), André Gaulin (professeur émérite à l'Université Laval), Victor Lambert (architecte et urbaniste émérite), Jacques Lemieux (géographe et historien) et Michel Lessard (historien).

### **3. Politicien**



Québec, le 24 mai 2011

Monsieur Hugues Michaud  
Président  
Société historique de Sillery  
C. P. 47051  
Sillery (Qc) G1S 4X1

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la correspondance adressée au maire de Québec le 2 décembre dernier concernant l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery.

Vous savez à quel point le patrimoine est important pour moi et dans ce contexte, je tiens à vous assurer de mon entière collaboration et de mon appui total dans vos démarches sur ce dossier.

J'en profite pour vous féliciter de votre excellent travail et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Anne Guérette  
Conseillère municipale  
District Vieux-Québec-Montcalm

# X. REVUE DE PRESSE

## A. AVANT 2010

**Commentaire** | Jean Bousquet, professeur titulaire, foresterie, géographie et géomatique, Université Laval

# Un patrimoine paysager unique au Québec

**D**ans le dossier des grandes propriétés conventuelles constituant le cœur de l'arrondissement historique de Sillery, la Ville de Québec vient de présenter un projet de développement foncier totalisant plus de 1200 unités d'habitation. La population locale et plusieurs intervenants avaient exprimé de vives inquiétudes quant à l'avant-projet du printemps, qui allait déjà à l'encontre de la mission de conservation du secteur. Voilà que le développement prend encore plus d'ampleur.

## ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

Les grandes propriétés conventuelles sont au cœur de l'arrondissement historique de Sillery, créé en 1964 afin de conserver et mettre en valeur un patrimoine historique et naturel unique situé le long du promontoire longeant le fleuve à l'ouest des Plaines. L'arrondissement rassemble des domaines de plusieurs dizaines d'hectares hérités des grands propriétaires anglais des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et ceux des communautés religieuses.

La Loi sur les biens culturels est claire : la mission des arrondissements historiques et naturels n'est pas de favoriser le développement immobilier, mais bien la conservation et la mise en valeur du patrimoine qui, autrement, risquerait de disparaître. Les grandes propriétés conventuelles de Sillery constituent, après l'arrondissement historique du Vieux Québec et les plaines d'Abraham, la plus grande concentration de lieux historiques et la plus grande superficie de panoramas naturels encore intacts remontant au XIX<sup>e</sup> siècle à Québec. Il y a là une ressource patrimoniale et pay-

sagère unique au Canada.

La Commission des biens culturels du Québec, dans son étude de caractérisation de l'arrondissement de 2004, est éloquente à ce sujet : ce patrimoine est d'une valeur exceptionnelle, représentatif non seulement des coutumes architecturales et d'aménagement du territoire sous le régime anglais des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais également, de la grande époque des maisons-mères et résidences d'été des congrégations religieuses qui a suivi. N'en déplaisent à certains, ces époques constituent des parties charnières de notre histoire. La valeur patrimoniale et paysagère exceptionnelle des lieux constitue donc un critère incontournable pour une mise en valeur respectueuse de la mission historique du secteur.

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT AMNÉSIQUE

Avec le développement immobilier annoncé, l'enveloppe externe d'édifices conventuels sera irrémédiablement transformée. Des boisés anciens et de haute valeur ainsi qu'une partie des paysages et panoramas uniques seront sacrifiés pour de grands immeubles. Ce projet est à contre-sens des principes du plan d'aménagement et de développement durable de Québec pour le secteur, ainsi que de la politique du patrimoine dont la Ville est à se doter, et qui place la conservation comme premier critère pour la mise en valeur de tels ensembles.

Le développement foncier prévu et ses effets de fragmentation des paysages prépareront le terrain à d'autres développements, comme l'ont fait le Domaine des Augustines, le Château de Bordeaux ou les tours du Châtelain,



Le promontoire longeant le fleuve à l'ouest des Plaines fait partie d'un riche patrimoine historique et naturel qui est unique au Canada. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

de véritables erreurs d'urbanisme. Vouloir fragmenter encore plus cet ensemble historique et en faire l'objet d'un tel développement, qu'il soit sous l'égide des promoteurs immobiliers ou celui d'un plan particulier d'urbanisme (PPU), représente une intervention sans précédent de lobotomisation de notre histoire.

## ENTRER DANS L'HISTOIRE PAR LA BONNE PORTE

Avec la saturation récréo-touristique du Vieux-Québec, un véritable plan de conservation et de mise en valeur durable de l'arrondissement historique engendrerait des retombées palpables. Prenons le mont Royal, désigné arrondissement natu-

rel en 2005 selon la Loi sur les biens culturels, avec une injection de 15 millions \$ du ministère de la Culture pour en favoriser la protection et le potentiel éducatif et récréo-touristique. Un projet similaire est en marche pour la sauvegarde de la propriété des Pères Cisterciens d'Oka. Des fonds existent auprès des gouvernements et de grandes fondations impliquées dans la préservation du patrimoine historique.

Afin d'éviter que le futur n'efface un passé encore présent, et que l'on liquide un autre pan de notre patrimoine régional après celui du zoo de Québec, c'est d'un projet mobilisateur pour la santé psychologique et récréo-

touristique de la capitale dont il faut parler : celui de la mise en valeur durable de l'Arrondissement historique de Sillery, non pas pour la possibilité foncière de ses plus beaux terrains, mais pour sa valeur historique indéniabla et ses boisés et paysages naturels d'une beauté exceptionnelle. En cette période de préparation aux Fêtes du 400<sup>e</sup>, évitons qu'un large pan de l'histoire de la Ville de Québec ne s'efface et tablons sur nos véritables richesses.

*\* Cette lettre est adressée à madame Andrée Boucher*

*\* M. Bousquet est lauréat de Québec et ex-président de la Commission de l'environnement de Sillery*

## B. ANNÉE 2010

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201008/15/01-4306736-projet-de-condos-dans-un-cimetiere-de-sillery.php>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201004/15/01-4270927-developpement-sur-le-promontoire-a-sillery-le-dernier-mot-au-ministere.php>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201004/15/01-4270928-developpement-sur-les-falaises-de-sillery-les-defenseurs-du-patrimoine-souleges.php>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201004/13/01-4270079-sept-organismes-sunissent-pour-la-protection-des-domaines-de-sillery.php>

[http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2010/04/13/005-Grands-domaines\\_Sillery.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2010/04/13/005-Grands-domaines_Sillery.shtml)

50%  
et plus de rabais  
sur des offres exclusives!



Découvrez un blogue divertissant et humain signé  
Dominique Bertrand...

simplement brillant.ca COUP  
POUCE

# L'APPEL

Prévisions météo

Membre du groupe  
Québec Hebdo

8 Mars 2013

Connexion

S'inscrire

Contactez-nous

Rechercher



» Recherche Avancée



ACTUALITÉS

SPORTS

CULTURE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

OPINION

ANNONCES CLASSÉES

EMPLOIS

AUTOS

Journal L'Appel, membre du groupe Québec Hebdo - Actualités

L'article

Imprimer Envoyer à un ami Commenter (0)



## L'arrondissement historique de Sillery encore menacé par des projets immobiliers



Publié le 14 Décembre 2010  
Michel Bédard

Recommander Tweeter

Une partie du cimetière Saint-Patrick vendue pour la construction de condos

Des découvertes récentes, parmi lesquelles figure la vente d'une partie du cimetière Saint-Patrick au promoteur immobilier Woodfield Capital Inc pour la construction de condos, ont fait renaître dernièrement une vive inquiétude chez cinq organismes quant à la mise en valeur, la protection et le développement durable de l'arrondissement historique de Sillery.

Sujets : [Ministère de la Culture](#) , [Coalition Héritage Québec](#) , [Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery](#) , [Quartier de Sillery](#) , [Cimetière Saint-Patrick](#) , [Chemin Saint-Louis](#)

«Il y a trois semaines des citoyens du secteur ont aperçu des bornes rouges d'arpentage sur le lot ouest du cimetière Saint-Patrick, malgré que ce site soit classé boisé d'intérêt dans le Cadre de gestion du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui recommande de le conserver à titre d'écran visuel. Il y a de quoi être encore inquiet», a souligné le président de la Société d'histoire de Sillery, Hugues Michaud, lors d'un point de presse au sous-sol du presbytère de l'église Saint-Michel-de-Sillery.

En compagnie de la présidente du Conseil de quartier de Sillery, Christiane Trudel, et de représentants de la Coalition Héritage Québec, du Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery et de la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, M. Michaud a profité de l'occasion pour déplorer d'autres d'annonces découvertes sur Internet concernant les intentions de quelques promoteurs immobiliers vivement intéressés à développer des projets sur des sites majeurs du



La vente d'une partie du cimetière Saint-Patrick à un promoteur immobilier menace de faire disparaître l'un des quatre érables vétérans de 11 pieds de circonférence, dont l'âge est estimé à plus de 250 ans. Le président de la Société...

### À DÉCOUVRIR

- Concours
- Ajouter un événement à l'Agenda communautaire ou au Carnet culturel
- Emplois
- Nos annonceurs
- Nos Remparts
- Conseils d'experts
- Cahiers spéciaux
- Partagez votre SCOOP!
- Nos organismes
- Archives journaux numérisés
- Rencontres
- Circulaires de la semaine
- Coupons-Rabais
- Pour placer une annonce classée : 1-866-637-5236

Publicité



### INFOLETTRE

Inscrivez votre courriel et recevez nos nouvelles dès leur parution !



### Nouveaux emplois

acheteur(euse)/ gestionnaire d'inventaire

CHAUFFEUR CLASSE: 1 OU 3 »»



chemin Saint-Louis comme la Fédération Des Augustines, le Domaine Benmore, le Collège Jésus-Marie, les Sœurs de Ste-Jeanne-d'Arc, les Pères Assomptionnistes et le cimetière Saint-Patrick, où l'on retrouve des arbres exceptionnels âgés de plus de 250 ans.

### Une bête répétition de 2006

Pour le docteur Jean Bousquet, professeur à la Faculté de foresterie, géographie et géomatique à l'Université Laval, tout ce qui se passe actuellement est la bête répétition de 2006.

«On gère en total manque de transparence à la Ville de Québec, qui avait déjà promis aux résidents du secteur que l'arrondissement historique de Sillery bénéficierait d'un plan particulier d'urbanisme afin de respecter les grandes orientations du Cadre de gestion du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui stipule, entre autres, qu'il faut préserver les grandes parcelles de terrain en évitant leur morcellement par l'ouverture de nouvelles rues ou par du lotissement», a lancé le professeur.



### Une lettre au maire Labeaume

Dans une lettre conjointe adressée le 2 décembre au maire Régis Labeaume, la Société d'histoire de Sillery, le Conseil de quartier de Sillery, la Coalition Héritage Québec, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery et le Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery lui font part de ces découvertes récentes soulevant leurs inquiétudes.

«Tout ce que nous lui demandons, c'est de rectifier la situation et de nous faire part de la vision de la Ville de Québec, car le monde de la construction ne nous apparaît pas être le maître d'œuvre approprié pour assurer le développement durable d'un arrondissement historique comme celui de Sillery, qui regroupe la plus forte concentration de villas d'époque au Canada, des monuments religieux d'intérêt et surtout un paysage naturel marqué de plusieurs percées visuelles exceptionnelles sur le fleuve», a précisé M. Marchand.

Selon les dernières informations obtenues par L'Appel, une réponse du maire Labeaume devrait leur parvenir en janvier.



Coter ☆☆☆☆☆

Haut de page ▲

### Commentez

Votre nom\*

Adresse courriel\*

(Nous gardons les courriels privés)

Écrivez votre commentaire ici\*

Nous prions les internautes de rester polis. Il est interdit de soumettre du contenu discriminatoire, insultant ou inapproprié, qui pourrait être retiré du site à notre discrétion. Nous ne sommes pas responsables des opinions ou du contenu soumis par les internautes. L'utilisation de ce site ainsi que la propriété du contenu qui est soumis sont régies par nos **Conditions générales d'utilisation** et le **Politique de confidentialité**.

Les organismes membres doivent promouvoir des activités légales et à but non-lucratif. Tout organisme faisant la promotion d'activités illégales ou de services / produits commerciaux sera retirée du site.

J'accepte ces conditions.



Directeur Général »»

TECHNICIEN & APPRENTI-TECHNICIEN

Programme exclusif aux hommes de 35

[Tous les emplois](#)

Propulsé par:

[Bidgo.ca](#)

## Flairer la bonne affaire

- **Aromatik Restaurant**  
**Certificat-cadeau de 50\$ à**  
**L'Aromatik - Québec**




Mise Actuelle

26\$

J'économise 24\$ (48%)

TEMPS RESTANT  
**5j:04h:51m**

**La MÉGA PRISE** Secret Diva

 **25 \$** Rabais **58%**

Valeur **60 \$** **Achetez**

Trouver une : **Aubaine** **Entreprise**

publi sac.ca

**ici** MAMAISON.CA  
l'outil de géo-position en immobilier

► Trouver votre maison

Publicité

Le nouveau  
XPS 8300Un système multitâche  
multimédiaMagasinez  
maintenant >

## RÉGIONAL | QUÉBEC

Cimetière Saint-Patrick

## Des organismes de Sillery sonnent l'alarme

Mise à jour le mardi 14 décembre 2010 à 16 h 45

[Commenter \(5\) >>](#) [Partager](#) [Imprimer](#) [T+](#) [T-](#)

Cinq organismes de Sillery, dont la Société d'histoire de Sillery, unissent leurs voix pour dénoncer la vente d'une partie du cimetière Saint-Patrick à un promoteur immobilier. Le lot abrite un boisé patrimonial.

La partie ouest du cimetière dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge a été vendue à un promoteur pour la construction de logements en copropriétés.

Selon Johanne Ellesner, présidente du Comité des arbres, le lot a été vendu le 4 octobre dernier au coût de 1,6 million de dollars.

Les citoyens disent pourtant qu'ils avaient obtenu des garanties de la Ville de Québec qu'elle ne toucherait pas aux domaines de Sillery avant le dépôt d'un programme particulier d'urbanisme et donc, la tenue de consultations.

Ils ajoutent que le ministère de la Culture ne respecte pas, lui non plus, ses propres engagements, indique leur porte-parole, Carole Boisvert. « En avril, ils donnent un document public qui dit qu'il va protéger ce boisé-là. Ils se revirent de bord et la ministre de la Culture signe, dûment. Elle est d'accord pour la séparation et le lotissement de ce boisé-là aux fins de construction », affirme Mme Boisvert.

Les citoyens font valoir que le secteur abrite des arbres anciens, notamment quatre érables qui dateraient du Régime français, selon le professeur Jean Bousquet du département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval. « Nos estimations donnent plus de 250 ans à ces arbres-là. Ce sont des arbres qui font 11 pieds de circonférence, ce qui est énorme », souligne M. Bousquet.

Quant au promoteur, il dit vouloir garder le cachet naturel du terrain. Le promoteur indique que les deux édifices de cinq étages prévus prendront moins du tiers de la superficie du terrain et que 10 des 14 arbres d'envergure seront préservés.



(archives)

## Les commentaires (5)

[Commenter cet article](#)

Trier

Envoyé par [Noir\\_et\\_Blanc](#)

15 décembre 2010 à 21 h 15 HNE

Dire qu'il y en a encore pour croire ce que disent les politiciens.

Réveillez-vous !

[En accord \(2\) >](#)[En désaccord \(2\) >](#)[Signalez un abus >](#)Envoyé par [Jacques60](#)

15 décembre 2010 à 09 h 31 HNE

24 HEURES  
EN 60 MINUTES

EN SEMAINE 19 H HE

Le nouveau XPS 8300  
Un système multitâche multimédiaCertains systèmes Dell sont offerts  
avec le processeur Intel® Core™ i7  
de deuxième générationMagasinez  
maintenant >

## AUDIO VIDÉO

EN  
DIRECTÀ NE PAS  
MANQUERLES PLUS  
RÉCENTSLES PLUS  
CONSULTÉES

RDI EXPRESS

2 La tribune: Toronto se prépare à supprimer des milliers de postes municipaux : Le compte-rendu

3 RDI en direct: Sonia Duguay présente Affaires express

Faq

PRÉCÉDENT

SUIVANT

Tout le  
contenu

## TÉLÉJOURNAUX RÉGIONAUX

Regardez notre dernier  
bulletinConsultez nos bulletins  
archivés

Le nouveau  
XPS 8300Un système multitâche  
multimédiaMagasinez  
maintenant >

## RÉGIONAL | QUÉBEC

Grands domaines de Sillery

## Des citoyens manifestent leur inquiétude

Mise à jour le mardi 13 avril 2010 à 15 h 38

Commenter (5) &gt; Partager

Imprimer



(archives)

Un regroupement composé de sept organismes réclame la protection des Grands domaines de Sillery. Ils sont inquiets de ce que deviendront ces vastes terrains situés au coeur de la ville.

Les sept organismes, qui représentent des associations historiques, des conseils de quartier et des groupes écologistes craignent que plusieurs des 10 grands domaines de Sillery soient vendus à des entrepreneurs immobiliers. Ils disent qu'il s'agit d'un des berceaux de la nation québécoise, entre autres parce que les

trois peuples fondateurs y ont vécu.

Le temps presse, selon eux, parce que certains de ces terrains, dont une partie du cimetière Saint-Patrick, sont déjà en vente. Ils ont d'ailleurs vu une annonce sur Internet où il est question de la construction prochaine d'une centaine d'unités de condominiums sur ce site.

Les citoyens s'inquiètent aussi parce qu'aucune somme n'est inscrite au programme triennal d'immobilisations (PTI) pour l'acquisition des terrains. Le PTI regroupe les investissements que la Ville prévoit réaliser sur son territoire et sur celui de l'agglomération au cours des trois prochaines années.

Ils réclament la création d'un fonds provincial d'urgence pour l'acquisition des terrains. Ces terrains seraient ensuite transformés en parc des Grands domaines de Sillery. Le coût du projet est évalué à 33 millions de dollars payables sur 15 ans.

## Le regroupement de citoyens souhaite que Sillery soit désigné comme arrondissement historique et naturel.

La présidente du Comité des arbres de Ste-Foy-Sillery, Johanne Elsener, affirme que l'arrondissement historique du Mont-Royal vient de recevoir 30 millions de dollars. « On considère que les grands domaines de Sillery ont une richesse équivalente, sinon plus grande », dit-elle.

La Ville de Québec a toutefois d'autres priorités pour Sillery. « Nous, ce qu'on veut développer, c'est le sentier de la falaise. C'est faire un sentier linéaire en avec la promenade Samuel-de-Champlain », affirme le vice-président du comité exécutif de la Ville, François Picard.

Il ajoute que le plan d'urbanisme de Sillery sera présenté sous peu.

## Les commentaires (5)

Commenter cet article

Trier

Envoyé par Et.si...

14 avril 2010 à 19 h 56 HAE

24 HEURES  
EN 60 MINUTES

EN SEMAINE 19 H HE

RDI

de recherche.  
de soutien.  
de prévention.

Société  
canadienne  
du cancer

## AUDIO VIDÉO

EN  
DIRECTÀ NE PAS  
MANQUERLES PLUS  
RÉCENTSLES PLUS  
CONSULTÉES

RDI EXPRESS

- La tribune: Toronto se prépare à supprimer des milliers de postes municipaux : Le compte-rendu
- RDI en direct: Sonia Duguay présente Affaires express

Faq

PRÉCÉDENT

SUIVANT

Tout le contenu

## TÉLÉJOURNAUX RÉGIONAUX

Regardez notre dernier  
bulletinConsultez nos bulletins  
archivés

Envoyé par **Et.si...**

13 avril 2010 à 15 h 54 HAE

Ces terrain devraient être protégés contre tout développement immobilier, comme les plaines. En fait, si on regarde de près, ce sont "nos" plaines de l'ouest; une magnifique vue sur le St-Laurent et des beaux arbres. Projetons-nous dans 100 ans, avec tout le développement immobilier que connaît déjà Québec, que restera-t-il d'espaces publics? MTL peine à satisfaire tous ses habitants (le parc du Mont-Royal est surutilisé) et le nombre d'espaces verts par habitant est un des plus petits au monde. Il y avait déjà des immeubles sur les plaines lorsque celles-ci ont été préservées pour en faire un grand parc public. Et ils ont été démolis. On peut même voir le tracé futur des rues sur de vieilles cartes. heureusement que quelqu'un y a pensé et aujourd'hui, 100 ans plus tard, nous pouvons tous en jouir. Il y a des endroits extraordinaires, comme celui des Pères du St-Sacrement, en bas du Montmartre. Dans la vaste étude que la Ville de Québec a mené il y a quelques années, elle a présenté ses projets de développement immobilier un domaine à la fois et en ne montrant pas les impacts sur l'ensemble des terrains. Ainsi, chaque domaine est considéré à part et on ne voit pas les nouvelles constructions sur les autres terrains! Belle affaire! Malgré l'opposition de la majorité des résidents du coin à ces développements sauvages, la Ville va de l'avant. On préfère créer des parcs de toute pièce, comme le long de boulevards (Robert-Bourassa, extrémité est de Maizerets, etc.), et dans des coins difficiles ou pollués, au lieu de simplement le faire dans des endroits qui sont déjà prêts pour ça. C'est nous tous qui payons en bout de ligne. S'il y a du développement immobilier dans Sillery, peut-être le sera-t-il au nord des terrains actuels, un peu que les édifices créés en bordure du parc des plaines. Ce serait génial de pouvoir aller des plaines à Cap-Rouge en passant par le "futur" sentier entre les plaines et le parc du Bois-de-Coulonge, ce parc, puis à travers les grands domaines de Sillery, le parc de Cap-au-Diable, le long de la voie ferrée vers l'Aquarium, puis le Domaine des retraités du CN et delà, au parc de la plage Jacques-Cartier jusqu'à Cap-Rouge. Dommage qu'il n'y ait pas de plan "Gréber" à Québec pour voir ce que cela pourrait donner dans 50 ou 100 ans, pas juste pour nous, mais nos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Lorsque je regarde le champ de cricket du Parlement à Québec en 1900 vs aujourd'hui, il faut voir tous ses grands arbres!

Résultats 1 à 5 de 5



### Commentez cet article

Note: En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la [nétiquette](#).

**Vous devez être connecté pour soumettre un commentaire**

[Se connecter »](#) | [Créer un compte »](#)

**NOUVEAUTÉ: SIGNATURE COMPLÈTE DES COMMENTAIRES.** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, chaque commentaire soumis sur les tribunes de [Radio-Canada.ca](#) (à l'exception de la zone Jeunesse) sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur. Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché. Bonne discussion ! [Pour en savoir plus »](#)

Partager | Imprimer | Haut de page

Courriel » Facebook » Twitter » Messenger »

Delicious » Google » Technorati » Digg »

Ping » Reddit »

[Retour au site régional](#)

[Retour aux nouvelles régionales](#)

# Deux ans pour trouver une vocation aux Ursulines

ISABELLE PORTER

Québec — La Ville de Québec a placé le couvent des Ursulines au sommet de ses priorités en matière de patrimoine religieux et se donne deux ans pour aider les religieuses à donner une nouvelle vocation à leurs bâtiments.

Le couvent fait partie du «patrimoine national» et revêt une valeur «exceptionnelle», ont souligné hier la responsable du dossier de la culture Julie Lemieux et l'ancien curé de Saint-Roch Mario Dufour, lors de la remise du rapport du groupe de travail sur le patrimoine des communautés religieuses de Québec.

La résidence des ursulines, qui compte 18 bâtiments et de

somptueux terrains en plein cœur du Vieux-Québec, est à la croisée des chemins. Les sœurs vieillissent, mais elles ont de moins en moins de marge de manœuvre financière.

D'après M. Dufour (qui a participé au groupe de travail), les ursulines évaluent actuellement un projet prometteur dans le domaine de l'éducation. Il espère le voir «ficelé et attaché» d'ici deux ans.

## Trois sites exceptionnels

Outre les ursulines, le groupe de travail a identifié trois sites de «valeur patrimoniale exceptionnelle»: le Séminaire de Québec et les monastères des Augustines de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général. Douze sont jugés de valeur élevée (la Maison

Dauphine par exemple), 22 ont une valeur significative (comme l'ancien collège Bellevue et le monastère des Capucins) et 14 ont une valeur dite de «proximité» (la résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique par exemple).

Selon le rapport, sur les 56 propriétés conventuelles évaluées lors du dernier inventaire de 2006, «une vingtaine, soit plus du tiers, ont connu des transformations majeures durant les quatre dernières années».

Déchirée entre son désir de densifier et celui de protéger un patrimoine religieux souvent situé sur de beaux grands terrains, la Ville a créé un nouveau «comité de suivi» et embauché M. Dufour à temps plein pour un an.

Sur l'avenir des terrains des communautés religieuses avec vue sur le fleuve dans l'ancienne ville de Sillery, la Ville dévoilera son plan lors du dépôt du Programme particulier d'urbanisme, au printemps, et maintient son projet d'aménager un sentier public le long de la falaise.

Or cela n'est guère rassurant pour Johanne Elsener, de la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery (CAHS), qui milite pour la protection et la mise en valeur de l'ensemble du secteur. Le sentier, dit-elle, est «un minimum». «La Ville essaie d'aller chercher le plus de développement immobilier possible, dit-elle. Si on laisse ça aller, on va faire face à un gruyère.»

*Le Devoir*

## Préservation des Grands Domaines de Sillery

### Une coalition veut créer un Fonds spécial de 33 M\$



par **Véronique Demers**

[Voir tous les articles de Véronique Demers](#)

Article mis en ligne le 13 avril 2010 à 15:57

[Réagissez à cet article](#)

**Sept organismes se mobilisent pour la préservation des Grands Domaines de Sillery représentant dix espaces verts longeant le fleuve Saint-Laurent, de la côte à Gignac, à l'ouest, jusqu'à l'Avenue De Laune, à l'est, jouxtant le parc du Bois-de-Coulonge.** Ces organismes regroupés sous la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery (CAHDS) souhaitent la mise sur pied d'un Fonds de 33 M\$ (sur 15 ans) dédié aux Grands Domaines, permettant ainsi l'acquisition d'une partie des terrains des communautés religieuses.

Après avoir posé plusieurs actions depuis 2005 visant à préserver les Grands Domaines de Sillery (deux pétitions, trois soirées de consultations publiques, imposition d'un pseudomoratoire et règlement de plans d'implantation), les citoyens croient que c'est le moyen le plus sûr pour préserver ces espaces verts.

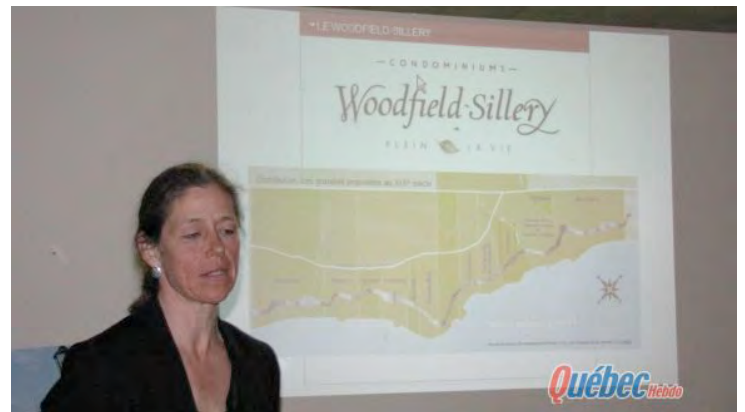
«Le comité souhaite la création d'un parc, et ça passe par la vente de terrains de communautés religieuses. Elles sont vieillissantes et ont besoin d'argent», commente Johanne Elsener, présidente du Comité des arbres de Sainte-Foy/Sillery.

«Ça permettrait de faire sortir les touristes du Vieux-Québec. Ce projet est idéal pour la présentation de Québec comme candidature [à l'édition 2016] au Forum universel des cultures», poursuit Mme Elsener.

«Il faut que les espaces verts de l'arrondissement [Sainte-Foy/Sillery/Cap-Rouge] soient protégés. Ça va coûter des millions de dollars, mais c'est un projet durable offrant une vision à long terme», renchérit Christiane Trudel, présidente du Conseil de quartier de Sillery.

#### Des condos au cimetière St Patrick?

Parmi les sites ciblés par les promoteurs sur les Grands Domaines de Sillery, Mme Elsener a mentionné le



**Johanne Elsener, présidente du comité des arbres de Sainte-Foy/Sillery. (Photo Véronique Demers)**

cimetière St Patrick, où une partie du terrain sera aménagée pour l'aménagement de condos. Le Woodfield – Sillery, un projet d'une centaine de condos concentrés en deux bâtiments, figure dans les cartons de Bilodeau Immobilier. Sur le site web du promoteur, la mise en vente est annoncée pour ce printemps. Mais l'échéance est repoussée.

En entrevue avec *L'Appel*, le responsable du projet Marc Bilodeau précise que le permis de construction n'a pas encore été octroyé. «Ça se fera peut-être à l'automne, ça reste à voir, mais le zonage du terrain longeant les Jardins de Coulonge permet depuis longtemps le développement résidentiel», fait remarquer M. Bilodeau, qui s'attaquera à son premier développement de condos.

#### **Espaces verts de Sillery ciblés par des promoteurs**

Fédération des Augustines

Domaine Benmore

Collège Jésus-Marie

Soeurs de Ste-Jeanne-d'Arc

Pères Assomptionnistes

Cimetière St Patrick

(Source: Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery)

---

*Les citoyens souhaitant obtenir plus d'information sur la préservation et la mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery peuvent aller fureter sur le site web suivant, sur lequel figure aussi une pétition:*  
[www.sillery-joyau.ca](http://www.sillery-joyau.ca)

Publié le 16 avril 2010 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

## Développement le long du fleuve à Sillery: le dernier mot au Ministère



Le ministère de la Culture veut notamment s'assurer que les boisés seront mis en valeur et que le caractère naturel des lieux sera préservé pour conserver l'ambiance bucolique du chemin Saint-Louis. Les boisés devront être conservés pour leur valeur et pour leur rôle dans l'organisation des espaces.

Photothèque Le Soleil, Erick Labbé



**Yves Therrien**  
Le Soleil

(Québec) Le ministère de la Culture devra donner son autorisation pour tout développement dans l'arrondissement historique de Sillery pour ce qui touche les grandes propriétés et les grands domaines sur le promontoire le long du fleuve. Le Ministère aura le dernier mot sur les projets, même s'ils respectent les exigences municipales.

Six orientations seront mises de l'avant dans un document du Ministère, dont *Le Soleil* a obtenu copie, mais qui n'a pas encore été rendu public. La coalition des sept organismes des secteurs Sainte-Foy et Sillery aura une réponse aux préoccupations exprimées en début de semaine, car le développement immobilier et tous les aménagements seront soumis à des règles strictes sous réserve de l'approbation de la ministre Christine St-Pierre.

Dès le départ, le document intitulé *Cadre de gestion pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery* précise

: «L'objectif premier des orientations consiste à préserver les caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement historique de Sillery tout en lui permettant d'évoluer et de se transformer. Leur respect contribuera également à la mise en valeur des paysages culturels de l'arrondissement historique.»

Et l'on ajoute qu'il faudra une autorisation de la ministre de la Culture «avant de diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain, modifier l'aménagement, l'implantation, la destination ou l'usage d'un immeuble, faire toute construction, réparation ou modification relative à l'apparence d'un immeuble, démolir en tout ou en partie un immeuble, ériger une nouvelle construction, faire un nouvel affichage, modifier, remplacer ou démolir une enseigne ou un panneau-réclame. Les autorisations de travaux peuvent comporter des conditions auxquelles toute personne qui désire entreprendre l'un de ces actes doit se conformer».

Les projets seront donc analysés un par un en fonction de l'impact qu'ils auront sur l'arrondissement, et l'autorisation de la ministre s'ajoute à la réglementation municipale.

Pour le Ministère, il s'agit de préserver les grands domaines en évitant leur morcellement par la création de nouvelles rues ou par du lotissement parce que ces domaines témoignent de différentes époques d'occupation du promontoire de Sillery.

Plus encore, on ajoute l'obligation de respecter le caractère paysager en protégeant les grands espaces. «Toute nouvelle construction sur les propriétés conventuelles devrait tenir compte des dégagements visuels en cour avant, afin de protéger la vision monumentale de ces édifices. Lorsque les couvents et les villas sont orientés vers le fleuve, les parterres situés entre les bâtiments et la falaise doivent demeurer libres de construction.»

Le Ministère veut aussi s'assurer que les boisés seront mis en valeur et que le caractère naturel des lieux sera préservé pour conserver l'ambiance bucolique du chemin Saint-Louis. Les boisés devront être conservés pour leur valeur et pour leur rôle dans l'organisation des espaces.

Plus encore, les percées visuelles vers le fleuve et la rive sud devront être conservées. Il ne pourrait être question selon ce que l'on comprend du document qu'il y a des constructions en hauteur bouchant la vue depuis la rue.

Le document mentionne aussi qu'il faut respecter l'architecture et les systèmes d'aménagement des grands domaines en favorisant le recyclage et l'agrandissement des édifices existants et inutilisés au lieu de la construction de nouveaux bâtiments.

«L'ajout de nouvelles ailes n'affecte donc pas, de prime abord, l'intégrité de ces édifices. De plus, cette solution permet de préserver davantage d'espaces verts autour des couvents, situés souvent au centre de leurs parcelles», indique-t-on.

En dernier lieu, les gabarits des nouvelles constructions seront contrôlés en fonction de leur impact sur le paysage et sur



le milieu de vie.

### **Avenir de l'arrondissement**

Le document poursuit en affirmant que l'avenir de l'arrondissement repose aussi sur la volonté du milieu d'intervenir dans le respect de l'environnement patrimonial, non seulement sur la réglementation municipale et des guides d'intervention. Peu importe l'envergure des interventions, celles-ci doivent contribuer à la poursuite d'un legs historique et culturel de qualité pour la société québécoise, conclut le document du Ministère.

---

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.

**25 SAMEDIS 20\$**

leSoleil

Publié le 16 avril 2010 à 05h00 | Mis à jour le 16 avril 2010 à 11h20

## Développement sur les falaises de Sillery: les défenseurs du patrimoine soulagés



Marcel Junius se demande si ce cadre de gestion et les orientations du Ministère ne seront que des mots.  
Photothèque Le Soleil, Jocelyn Bernier



**Yves Therrien**  
Le Soleil

(Québec) «Ça fait des années que nous réclamons la protection des grands domaines de Sillery. Je suis très heureux d'entendre que le ministère de la Culture a entendu nos appels et exerce sa mission», affirme Marcel Junius.

Ce dernier est membre de la coalition qui demandait mardi des mesures concrètes pour protéger les grands terrains le long de la falaise de l'appétit des promoteurs immobiliers tout en préservant les valeurs historiques, patrimoniales et les paysages de ce secteur compris entre la côte Gignac et la rue de Laune.

Pour lui, c'est un vrai pas en avant. Toutefois, il se demande si ce cadre de gestion et les orientations du

Ministère ne seront que des mots. «La ministre de la Culture doit être le dernier rempart de protection, mais elle ne l'a pas fait dans le cas de la devanture du Patro Saint-Vincent-de-Paul dans la côte d'Abraham», rappelle celui qui a été directeur général du patrimoine et président de la Commission des biens culturels.

Dans le cas de l'arrondissement historique de Sillery, il espère de tout coeur que la ministre aura la volonté politique de protéger le secteur. «Il faut que la ministre utilise son pouvoir de protection parce qu'elle a le souci de protéger ce qui subsistera dans l'avenir», précise-t-il.

Il rappelle les longues batailles des citoyens pour protéger le domaine Cataracti et la villa Bagatelle, batailles dont toute la ville, et le Ministère peuvent fiers aujourd'hui.

## C. ANNÉE 2011

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201101/18/01-4361262-peut-on-laisser-ravager-larrondissement-historique-de-sillery.php>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201109/02/01-4431210-arrondissement-historique-de-sillery-lun-des-sites-patrimoniaux-les-plus-menaces-au-pays.php>

[http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2011/09/02/002-patrimoine-heritage\\_canada-vieux\\_sillery.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2011/09/02/002-patrimoine-heritage_canada-vieux_sillery.shtml)

<http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2011/08/16/002-demenagement-cimetiere-sillery.shtml>

<http://www.journaldequebec.com/2011/09/02/dans-le-top-ten-des-sites-menaces-au-pays>

<http://www.journaldequebec.com/journaldequebec/actualites/regional/archives/2011/02/20110221-224456.html>

<http://www.journaldequebec.com/journaldequebec/actualites/quebec/archives/2011/05/20110524-180351.html>

<http://www.journaldequebec.com/journaldequebec/actualites/quebec/archives/2011/05/20110524-175820.html>

<http://www.quebechebdo.com/Actualites/Actualites-regionales/2011-09-02/article-2739810/L%26rsquo%3Barrondissement-historique-de-Sillery-parmi-les-sites-patrimoniaux-menaces/1>

<http://www.cbc.ca/quebecam/2011/09/06/historic-gems-of-sillery-in-jeopardy-without-protection/>



<http://www.cbc.ca/player/Radio/Local+Shows/Quebec/Breakaway/ID/2105748435/?page=19>

# Québecurbain

L'Urbanisme de la ville de Québec en version carnet...

## Archives pour la catégorie « Arrondissement Ste-Foy / Sillery »

### Arrondissement historique de Sillery : L'un des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada selon Héritage Canada

Par  [Gérald Gobeil](#) le 1<sup>er</sup> septembre 2011  [5 commentaires](#)

*Le communiqué intégral:*

« Québec - le 2 septembre 2011. [L'arrondissement historique de Sillery](#) vient de remporter une nouvelle reconnaissance. Cette fois-ci, il n'y pas lieu de s'en réjouir puisqu'il vient d'être désigné comme l'un des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada!





Pourtant, le vieux Sillery forme un ensemble patrimonial absolument remarquable. En bordure du fleuve et chargé d'histoire et imprégné du passage successif des amérindiens, des français, des anglais et, plus récemment des communautés religieuses qui ont su préserver les grands domaines des « barons du bois », il présente la plus forte concentration de villas d'époque au Canada, des monuments religieux d'intérêt et surtout constitue un ensemble paysager et naturel exceptionnel. En 1964, le gouvernement du Québec reconnaissait justement cette valeur patrimoniale nationale en créant l'arrondissement historique de Sillery pour protéger ses grands domaines et le paysage patrimonial exceptionnel qu'ils constituent contre le morcellement et l'appétit de promoteurs immobiliers.


À chaque année, la [fondation Héritage Canada](#) sélectionne les 10 sites patrimoniaux les plus menacés en se basant sur leur valeur patrimoniale, la sévérité des menaces qui pèsent sur eux et l'intensité du désir de les conserver exprimé par la population. En 2011, c'est l'attitude de la Ville de Québec et son vif désir de lotir les domaines patrimoniaux de l'arrondissement historique dont les communautés religieuses souhaitent se départir qui vaut à Sillery d'être ainsi inscrite à un si triste répertoire.

«Ce paysage culturel exceptionnel revêt une importance nationale» a écrit Natalie Bull, directrice générale de la fondation Héritage Canada. « Il justifie les plus grandes précautions afin que tout changement respecte les panoramas, la topographie et le caractère historique. »

« Cette désignation souligne l'incertitude qui plane sur l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery, un ensemble exceptionnel qui jouit pourtant de la plus haute protection disponible au Canada » a commenté Dinu Bumbaru d'Héritage Montréal, un organisme indépendant qui vit des situations très semblables dans la métropole. « Elle envoie aux autorités responsables, le message urgent de placer la protection du patrimoine et du paysage de ce site au premier plan de toute décision le concernant plutôt que de céder aux intérêts privés et à l'illusion d'une vision dépassée du développement. »

À son tour, Marcel Junius, ancien président de la Commission des biens culturels du Québec et aujourd'hui président honoraire de la Coalition Héritage Québec, mentionne « J'entends dire que l'Arrondissement historique de Sillery est pour certains une réserve de terrains pour fin de lotissement. Nous combattons cette idée avec fermeté, car elle bafoue l'esprit même de la désignation de ce territoire en qualité d'arrondissement historique. L'objectif du gouvernement, dès 1964, était de conserver les grands ensembles menacés d'une densification excessive. » Je le répète, dit-il, « l'Arrondissement historique de Sillery est d'importance nationale. Son avenir doit être assuré par le gouvernement qui a lui-même décrété son statut. » Il poursuit « que le gouvernement impose un moratoire aux projets de lotissement et qu'il prépare un plan de sauvegarde, de mise en valeur et de développement durable de ce territoire, pour le bien commun. »

-  Connexion
-  Inscription
-  Fil RSS des billets
-  Fil RSS des commentaires

 [S'abonner sur Facebook](#)

 [Nous suivre sur Twitter](#)

Publicité

Partenaires

À propos Recherche Archives

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| Par date           | -- Choisir -- |
| Par arrondissement | -- Choisir -- |
| Par auteur         | -- Choisir -- |
| Par projet         | -- Choisir -- |

Annonces Google

[Somptueux](#)

[Condos Locatifs](#)

4 1/2 & 5 1/2  
Quebec, Les Méandres  
Climatisé,  
Stationnement  
intérieur  
www.IARISTOCRATE.ca

[CAA Habitation](#)  
[Inspection](#)

Inspecteur en  
bâtiment ville Québec  
Inspection pré-achat  
maison  
[caahabitationinspection.com](#)

← Annonces Google →



[Conte urbain](#)

Féru de légendes  
urbaines? Visionnez  
nos vidéos sur  
CanalD.com  
[www.canald.com](#)

[Toitures Lévesque](#)

Plus de 30 ans  
d'expérience!  
Résidentiel et  
commercial  
[toitureslevesque.com](#)

## Les terrains convoités de Sillery

Par  [Gérald Gobeil](#) le 16 août 2011  [19 commentaires](#)



Radio-Canada  
Québec

« Les Soeurs de Sainte-Jeanne-D'Arc, à Sillery, s'apprêtent à déménager leur [cimetière](#). (...) Pour sa part, la Ville songe à tenir, cet automne, des consultations sur la vocation à donner [à tous ces terrains](#) dont les communautés religieuses doivent se départir

[La suite](#)

\* *Mise à jour: La Ville de Québec invite la population à découvrir les secrets des arbres remarquables de l'arrondissement historique de Sillery à l'occasion [d'une tournée pédestre](#), le samedi 20 août, de 13 h 30 à 16 h 30. [Tous les détails](#)*

 [Tweeter](#)   [J'aime](#) [Confirmer](#)

Voir aussi : [Arrondissement Ste-Foy / Sillery](#).

## Pavillon Rousseau de l'Hôpital Laval : un bâtiment non sécuritaire

Par  [Nicolas Roberge](#) le 29 juillet 2011  [8 commentaires](#)

Mauvaise nouvelle!

« Après avoir dépensé quatre millions pour rénover le pavillon Rousseau, l'IUCPQ (hôpital Laval) se retrouve avec un bâtiment non sécuritaire sur les bras, qu'on est en train de vider de ses occupants.



L'édifice construit en 1930 présente des faiblesses de structure telles qu'on n'écarte pas sa démolition pure et simple. Des pattes de soutènement ont d'ailleurs été posées à plusieurs endroits afin de solidifier le bâtiment de trois étages, qui sera sous peu désaffecté.

via [Journal de Québec](#).

 [Tweeter](#)   [J'aime](#) [Confirmer](#)

Voir aussi : [Arrondissement Ste-Foy / Sillery](#).

## Agrandissement du centre de conservation du Québec

Par  [Martin Otis](#) le 13 juillet 2011  [Aucun commentaire](#)

ENTREPOSAGE DE MEUBLES. Chauffé, sécuritaire, facile d'accès à partir de 45\$ tx incl.. Tél. : 524-1235.

Affiché le : 11/11/2008

## SERVICES OFFERTS

Coiffure à domicile pour personnes retraitées 17 ans d'expérience, demandez Isabelle 655-5259. coupe 14\$ brushing 16\$, permanente 48\$ .

Affiché le : 11/11/2008

Affiché le :

[Vos petites annonces gratuites »](#)



## Sainte-Foy/Sillery

09/02/2011

# Arrondissement historique de Sillery: Toujours des inquiétudes

**Katia Lavoie**

**Sillery - Plus d'un mois après l'envoi de la lettre conjointe à l'administration Labeaume concernant les inquiétudes quant à l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery, les cinq organismes signataires attendent toujours une réponse.**

«Environ deux semaines après l'envoi, on a appelé le bureau du maire. On m'a dit qu'on aurait une réponse en janvier», indique **JOHANNE ELSENER**, présidente du comité des arbres de Sainte-Foy/Sillery et administratrice de la Société d'histoire du même arrondissement.

Pendant cette période, les organisations ont participé à une audition concernant le cimetière St-Patrick à la Commission des biens culturels du Québec, le 21 décembre. Elle émettra une opinion confidentielle qui sera transmise à la ministre **CHRISTINE ST-PIERRE**.

Les signataires, la Société d'histoire de Sillery, le Conseil de quartier de Sillery, la Coalition Héritage Québec, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery et le Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery, se préparent actuellement pour une comparution, le 10 février, à la consultation générale sur le projet de loi 82, soit la Loi sur le patrimoine culturel. Ils applaudissent le Cadre de gestion pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery qui a pour objectif, entre autres, de conserver les caractéristiques patrimoniales et d'éviter le morcellement du grand domaine, par un système d'approbation de la ministre. Cependant, ils souhaitent plus.

## Conserver l'accès public

Rappelons que certains promoteurs comme Woodfield Capital inc. comptent réaliser des développements immobiliers sur certains domaines d'intérêt de l'arrondissement. «Transformer les édifices en condos de luxe privatise les terrains, il n'y aura plus d'accès public», s'inquiète Mme Elsener. Elle insiste sur le caractère historique de l'endroit, car en le nommant ainsi en 1964, il est devenu un bien collectif national, donc

propriété de tous.

Les organismes présenteront donc des interventions en ce sens lors de la consultation. La présidente estime que des sièges sociaux de compagnie forestière, des musées ou tout autre organisme ayant un lien avec l'histoire des grands domaines mettant en valeur le patrimoine historique et naturel de l'arrondissement seraient de bonnes propositions. Elle désire maintenir des milieux naturels pour les citoyens. Elle avance également que les grands espaces naturels permettraient de réaliser des événements comme dans le Vieux-Québec puisque «les habitants de ce quartier croulent sous les événements. Ils en ont plein le dos», soutient-elle.

Les signataires veulent mettre sur pied un conseil pour que les différents acteurs s'assoient ensemble pour discuter de la façon de protéger ces espaces et que leur opinion soit entendue.

Les organismes contacteront de nouveau la Ville après la consultation.

Photo : Courtoisie

## [Retour](#)

- (10/02/2011) [Secondaire en spectacle: Guillaume Sylvain et Camille Simard en finale](#)
- (10/02/2011) [Cure de beauté à la Villa Bagatelle](#)
- (10/02/2011) [Conférence sur «Bacchus en Canada»](#)
- (10/02/2011) [60e du Choeur de l'Université Laval: John Porter, président d'honneur](#)
- (10/02/2011) [Joujouthèque de Ste-Foy: Vendredis Desjardins](#)
- (10/02/2011) [Jeux du Québec: En route vers la finale](#)
- (09/02/2011) [Bibliothèque Charles-H.-Blais: Présentation de Dires érotiques](#)
- (09/02/2011) [Super PEPS: Le stade de soccer-football prend forme](#)
- (09/02/2011) [La Roseraie: Brunch-bénéfice pour la Société Alzheimer de Québec](#)
- (19/01/2011) [Les Trouvailles le 5 février](#)
- (14/01/2011) [Recrutement au Chœur du Voayge](#)
- (11/01/2011) [«Symphonie humaine» à la Maison Gomin](#)
- (04/01/2011) [L'Ensemble Vocal Intermezzo recrute](#)
- (08/12/2010) [Chœur du Vallon: Concert de Noël le 19 décembre](#)
- (07/12/2010) [Nouveau local pour le Crackpot Café](#)
- (03/12/2010) [Maison Gomin: Conférence de Josée Masson sur le deuil](#)
- (03/12/2010) [Inscription pour Accès-Loisirs Québec](#)



# le journal de québec



- ACCUEIL
- ACTUALITÉ**
- SPORTS
- ARTS ET SPECTACLES
- VOTRE VIE
- TOURISME
- OPINION
- PHOTOS
- VIDÉOS
- POLITIQUE
- FAITS DIVERS ET JUDICIAIRE
- SANTÉ
- ÉDUCATION
- TECHNO
- INSOLITE
- ARCHIVES

## ACTUALITÉ

# DOMAINES RELIGIEUX À SILLERY Croisade contre les tours à condos

RÉGYS CARON @  
JOURNAL DE QUÉBEC, PUBLIÉ LE: LUNDI 21 FÉVRIER 2011, 22H44



© ANNIE T ROUSSEL

■ La transformation du domaine Benmore en édifice de 16 condos serait un exemple à imiter, souhaite Pierre Vagneux.

Un groupe de citoyens de Sillery repart à la défense des grands domaines religieux situés en bordure du chemin Saint-Louis pour empêcher que ces grands espaces verts ne se hérissent de tours à condos.

La Coalition pour l'arrondissement historique souhaite que la Ville de Québec réserve 18 hectares de ces espaces disséminés entre le chemin Saint-Louis et la falaise pour créer le parc des Grands-Domains. Ces grands îlots de verdure seraient reliés entre eux par des passages piétonniers. « On veut protéger les espaces naturels qui sont situés le long de la falaise », a dit en entrevue Pierre Vagneux, président de la Coalition, qui attend une réponse de la Ville à sa proposition.

Recommend Confirm 1 0  
 Tweeter 0  
 PARTAGER

Concours  
**Weekend**  
*en folie*

Courez la chance de gagner un weekend de luxe entre amis!

le journal de québec  
PAPIER | WEB | MOBILE

## DOSSIERS CHAUDS

- Populaire** | Récent
- Grande première de Robert Lepage
- Labeaume sur ses fesses
- Les charmes de l'hiver contre les palmiers

## ACTIVITÉ SOCIALE

**Activité récente**

Vous devez être connecté(e) à Facebook pour voir les activités récentes de vos amis.

Après avoir tenu trois séances de consultations publiques en 2006 au sujet de l'avenir des domaines conventuels de Sillery, la Ville de Québec s'apprête à déposer, quelque part au printemps, un « Plan particulier d'urbanisme » (PPU) dans lequel elle fera part de ses intentions quant au développement futur de ce secteur convoité par des entrepreneurs privés. « Qu'est-ce qu'on fait avec ces espaces-là? Est-ce qu'on y met des tours à condos et, ce faisant, privatise-t-on un patrimoine paysager et culturel? », demande Pierre Vagneux.

#### Droit de veto

L'arrondissement historique de Sillery fut créé en 1964 sur décision du gouvernement du Québec afin de conserver ces grands domaines « offrant des panoramas remarquables, de même que des jardins, boisés, villas, secteurs résidentiels patrimoniaux », tel que l'écrit le ministère de la Culture dans son Cadre de gestion pour les grandes propriétés de Sillery. Ces grandes propriétés appartiennent à des communautés religieuses qui souhaitent s'en départir.

La Ville de Québec devra obtenir l'approbation du ministère de la Culture avant d'autoriser quelque nouveau développement immobilier à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery. Dans ses orientations publiées en avril, le ministère préconise la préservation « des grandes parcelles en évitant leur morcellement », la protection des grands espaces, la mise en valeur des boisés, conserver les percées visuelles sur le fleuve, respecter l'architecture existante et « contrôler le gabarit des nouvelles constructions ».

La Coalition souhaite établir un dialogue avec la Ville de Québec, avant la publication du PPU, plaide Pierre Vagneux. Après il sera trop tard, dit-il. « Les changements apportés ne seront que cosmétiques. »


 **Labeaume sur ses fesses**  
39 personnes recommandent ça.

 **Une automobile par famille**  
163 personnes recommandent ça.




 **De la Beauce à Hollywood**  
55 personnes recommandent ça.

 Module social Facebook

## Liens commandités

 **Partez à l'aventure !**  
75 000 \$ en prix à gagner  
[Cliquez ici !](#)

**SUIVEZ-NOUS**

### DANS LE JOURNAL DE QUÉBEC.COM



#### ACTUALITÉ

Politique  
Faits divers et judiciaire  
Santé  
Éducation  
Techno  
Insolite  
Archives

#### SPORTS

Hockey  
Baseball  
Football  
Boxe  
Golf  
Plein air, chasse et pêche  
Autres sports  
Archives

#### ARTS ET SPECTACLES

Célébrités  
Cinéma  
Télévision  
Musique  
Spectacles  
Théâtre  
Sorties  
Humour  
Livres  
Archives

#### VOTRE VIE

Santé  
Saveurs  
Relations  
Famille  
Mode et beauté  
Courrier de Louise  
Archives

#### Météo

Concours  
Fascicules  
Cahier weekend  
Casa

### Chipping Away at Historic Sillery Borough

The great estates of Québec City's historic Sillery borough, designated by the provincial government in 1964, are in jeopardy.

Shaped by the successive contributions of the First Nations, the French and the English, Sillery is considered by many as a cradle of the nation. The great families and Catholic religious communities who settled there created a landscape that has preserved its rare and exemplary integrity to this day.

In spite of this, St. Patrick's Cemetery, located on the former Woodfield Estate founded in the 18th century, was parcelled up last fall with ministerial approval. The estate, which includes an ancestral growth of trees that are more than 250 years old, was sold to developers to erect a complex of some 100 condominiums.

In April 2010, the Ministère de la Culture released a management framework for the

historic borough that recommended the preservation of these large parcels of land by preventing them from being divided up and maintaining the unimpaired view of the heritage woods of St. Patrick's Cemetery. Recent ministerial approval of the sale of this section of the cemetery would seem to contradict the ministry's previously stated principle.

In December Québec City released a report recommending the parcelling of each of Sillery's great estates.

Support from many quarters has encouraged a citizen's group to organize and lobby for a moratorium on any projects that would impact the integrity of the borough and its great estates, and to foster the development and implementation of a protection, enhancement and sustainable development plan that respects heritage values.

*Le Devoir, Que., 03/03/11.*

### In Memoriam



**Paul Oberman (centre) with colleague Mitchell Cohen (right) accepts the 2004 HCF Corporate Prize for Woodcliffe Corporation's rehabilitation of the former North Toronto Railway Station from then New Brunswick Lieutenant Governor Herménégilde Chiasson.**

The country lost one of the best protectors of heritage buildings in early March. Real-estate developer Paul Oberman was tragically killed when the plane he was co-piloting crashed in northern Maine.

While many urban developers are quick to call in the wrecking ball when faced with neglected heritage

**Paul Oberman (centre) avec son collègue Mitchell Cohen (à droite) accepte le Prix de reconnaissance d'entreprise de la FHC pour la réhabilitation de l'ancienne gare ferroviaire de Toronto-Nord de l'ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick Herménégilde Chiasson.**

buildings, Mr. Oberman, president of Woodcliffe Landmark Properties, saw potential. He capitalized, converting them into majestic money-makers in Ottawa and Montréal, but especially in his hometown, Toronto.

Mr. Oberman drove the much-praised restoration of the former Canadian Pacific

### Paul Oberman, Master Heritage Developer

Railway station in North Toronto. Closed in the 1920s, the terminal, also known as Summerhill Station, suffered neglect for decades afterward. The station now houses a massive flagship store for the LCBO, the provincial liquor retailer. For his restoration efforts, his company was awarded the Heritage Canada Foundation 2004 Corporate Prize.

Mr. Oberman also restored Toronto's Flatiron Building, Montréal's Westmount Post Office and a historic stretch of Elgin Street near the Parliament Buildings in Ottawa.

"It's a terrifically sad loss," said architect Philip Goldsmith, a long-time friend and collaborator. "He became a heritage activist, but one who came at the preservation of buildings from a sensible, logical business orientation. He had a perspective that was unusual."

Paul Oberman understood

that in addition to everything else, heritage makes good business sense.

"It wasn't philanthropy," argues Rollo Myers, manager of the Architectural Conservancy of Ontario. "It was business. He was never greedy for density, but always managed to strike the right balance between modest intensification and fitting in."

"Our approach does not involve merely restoring or slavishly imitating past forms," Mr. Oberman wrote in an essay in the anthology *Design Does Matter*. "Our aim is not simply to return buildings to their past glory but to adapt them to more vibrant uses today than they had in the past."

Mr. Oberman, 53, is survived by six grown children and his wife, Eve Lewis.

The Toronto Star, 03/08/11; and The Globe and Mail, Toronto, 03/08/11.

## L'effritement de l'arrondissement historique de Sillery

Le sort des grands domaines de l'arrondissement historique de Sillery au Québec, désigné par le gouvernement provincial en 1964, est en jeu. Sillery est considéré comme un berceau de la nation, modelé par l'apport successif des Amérindiens, des Français et des Anglais. Les grandes familles et les communautés religieuses catholiques qui s'y sont installées ont créé un ensemble paysager d'une intégrité exemplaire et rare jusqu'à ce jour.

Malgré cela, à l'automne dernier et avec l'aval ministériel, le cimetière Saint-Patrick, ancien domaine Woodfield fondé au 18<sup>e</sup> siècle, a été morcelé. Le domaine, qui comprend un peuplement d'arbres patrimoniaux de plus de 250 ans, a été vendu pour y construire un complexe d'une centaine de condominiums.

En avril 2010, le ministère de la Culture a publié un cadre de gestion pour cet arrondissement historique qui recommande de préserver les grandes parcelles en évitant leur morcellement et de conserver comme écran visuel le boisé patrimonial du cimetière Saint-Patrick. L'autorisation récente de la vente de cette partie du cimetière par la ministre semble contredire ce principe énoncé par le ministère de la Culture.

De plus, en décembre dernier, la ville de Québec a publié un rapport recommandant le morcellement de chacun des grands domaines de Sillery.

Des appuis nombreux encouragent un groupe de citoyens qui s'organise pour demander un moratoire sur tout projet affectant l'intégrité de l'arrondissement et de ses grands domaines afin de permettre l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de protection, de mise en valeur et de développement durable qui respecte les valeurs patrimoniales.

Le Devoir, 11/03/03.

## In Memoriam

### Paul Oberman, un maître de la mise en valeur du patrimoine



L'ancienne gare ferroviaire à Toronto-Nord restaurée et convertie en succursale de la LCBO.

Former North Toronto Railway Station restored and converted into flagship LCBO store.

Le pays a perdu un des meilleurs protecteurs des bâtiments du patrimoine lorsque le promoteur immobilier de Toronto Paul Oberman a péri au début de mars. L'avion qu'il copiloteait s'est écrasé dans une forêt dense du nord de l'État du Maine

Alors que tant de promoteurs urbains s'empresment de lancer le boulet de démolition contre tout bâtiment patrimonial négligé, M. Oberman voyait plutôt le potentiel à mettre en valeur. À titre de président de Woodcliffe Landmark Properties, il l'a exploité, transformant des immeubles en majestueuses sources de revenu. Il l'a fait à Ottawa, à Montréal et, surtout, chez lui à Toronto.

M. Oberman a piloté la magnifique restauration de l'ancienne gare ferroviaire du Canadien Pacifique, qu'on appelait aussi gare Summerhill, à Toronto-Nord. Après sa fermeture dans les années 1920, le bâtiment avait été négligé pendant des décennies. Il abrite aujourd'hui une immense succursale porte-étendard de la Régie des alcools de l'Ontario. En 2004, en hommage aux efforts qu'elle a consacrés à la restauration, la

fondation Héritage Canada a remis son Prix de reconnaissance d'entreprise à la société de M. Oberman.

M. Oberman a aussi restauré l'immeuble Flatiron de Toronto, le bureau de poste de Westmount à Montréal et un segment historique de la rue Elgin près du Parlement à Ottawa.

« C'est terriblement triste, a déclaré l'architecte Philip Goldsmith, ami et collaborateur de longue date. Il était devenu un activiste en faveur du patrimoine, mais il s'était intéressé à la préservation des bâtiments dans une optique d'affaires s'appuyant sur de solides considérations logiques. Il avait une perspective bien à lui. »

Paul Oberman comprenait qu'en plus de toutes les autres raisons, le patrimoine se justifie sur le plan des affaires.

« Ce n'était pas de la

philanthropie, soutient Rollo Myers, directeur de l'Architectural Conservancy of Ontario. C'était des affaires. Il ne visait jamais une densité excessive, mais trouvait toujours le juste équilibre entre une modeste intensification et l'intégration aux environs. »

« Notre démarche ne consiste pas simplement à restaurer ou à imiter aveuglément les formes du passé, écrivait M. Oberman dans un essai figurant dans l'anthologie *Design Does Matter*. Nous ne visons pas simplement à restituer toute leur gloire aux anciens bâtiments, mais à les adapter pour leur donner des vocations plus dynamiques aujourd'hui que dans le passé. »

M. Oberman avait 53 ans. Il laisse dans le deuil six enfants adultes et son épouse, Eve Lewis.

The Toronto Star, 11/03/08 et The Globe and Mail, Toronto, 11/03/08.

## Endangered Places

around Toronto. The Toronto and Region Conservation Authority bought the property in 1978, and the art and sculpture became a unique attraction to an exceptional setting atop the Scarborough Bluffs overlooking Lake Ontario.

Although designated under the *Ontario Heritage Act* in 1999, the inn has been boarded up since 2001 and is in an advanced state of deterioration.

In 2008 the City entered into a partnership with Centennial College, which is looking to invest \$30 million in the site that would include rehabilitating the Guild Inn for use as its Cultural Heritage Institute. The college wants to build low-rise seniors condos—instead of a hotel as originally proposed—to help finance the \$6 million in projected restoration costs to the inn. But initial feedback from the community has opposed any condos on the site.

Caught up in multiple levels of authority, the home to the only Depression-era artists colony in Canada is in imminent danger of demolition by neglect by the very municipality that designated it.



Photo: Pierre Lahoud

### 6. Historic District of Sillery, Quebec, Que.—FUTURE OF HISTORIC DISTRICT UNCERTAIN DESPITE 1964 PROVINCIAL DESIGNATION

The Historic District covers a 3.5-kilometre-wide territory along the St. Lawrence River characterized by traditional estates with expansive greenspace. The area bears witness to successive occupation (the French Régime; 19th-century lumber barons; and religious communities and institutions) and has been called a cradle of the Quebec nation.

In 1964, Quebec's Ministry of Culture created the Historic District of Sillery—a visionary act to prevent the sub-division and inappropriate development. The estates offer enormous potential for recreation, education, tourism and carefully planned new development.

In fall 2010, the City and the Minister of Culture allowed the subdivision of the Saint Patrick Cemetery (part of the Woodfield Estate), where it is feared a luxury condo will be developed. Several

other estates are in question as religious communities consider their options. The Mayor has signalled his willingness to allow further subdivision and sale.

Advocates for a conservation-minded development strategy have done much to raise public awareness, and have requested a moratorium on further development until a sustainable plan is in place. All parties anxiously await the City's *Plan particulier d'urbanisme*—a detailed urban plan for the area promised for this fall.



Photo: Randy Gillespie

### 7. Cape Jourimain Lighthouse, Jourimain Island, Bayfield, N.B.—A FEDERALLY “RECOGNIZED” HERITAGE LIGHTHOUSE ABANDONED TO THE ELEMENTS

Built in 1870, Cape Jourimain lighthouse sits on the northern tip of the Jourimain Islands in the Northumberland Strait with a full view of the Confederation Bridge, making it one of the most photographed lighthouses in Canada. It is located on the grounds of the Cape Jourimain Nature Centre.

Automated in 1970, it was decommissioned in 1997 when the bridge was opened. The octagonal structure was designated a federally Recognized Heritage Building in 1991.

Maintenance has not been kept up by the Department of Fisheries and Oceans (DFO). Paint is peeling, shingles need repair and signs of mould are present. In May 2010, DFO declared most of its active and inactive lighthouses—including Cape Jourimain—as “surplus” to its needs.

Since then, local groups and communities have been under pressure to assume

financial responsibility for maintaining and protecting almost all of Canada's iconic lighthouses. Yet there is no federal funding set aside to assist with the stewardship of these structures.

Following the provisions of the *Heritage Lighthouse Protection Act*, the Nature Centre applied to take ownership of the lighthouse and move it back from the eroding shoreline. The centre is calling for donations to its Lighthouse Rescue Fund—in the form of time, expertise or materials to effect the necessary repairs.

### 8. Mount Allison Memorial Library, Mount Allison University Campus, 152 Main Street, Sackville, N.B.—AT RISK FROM ACADEMIC INDIFFERENCE

Described as “the most beautiful building on campus,” the Memorial Library at Mount Allison University was designed as a monument to those students and Alumni who gave their lives during the First World War. Constructed in 1927, the capital cost was donated through funds raised between 1919 and 1926. For 80 years it was the social heart of the campus, first as the library and later as part of the student centre.



Photo: Robert Eaton

un couple ayant une conscience sociale, ont ensuite fondé la Guild of All Arts, communauté coopérative vouée aux arts et à l'artisanat.

Ils ont transformé le terrain en y érigeant des fragments architecturaux sauvés d'édifices démolis à Toronto et dans les environs. L'Office de protection de la nature de Toronto et de la région a racheté la propriété en 1978, et les pièces d'art et sculptures qui s'y trouvaient sont devenues une attraction unique dans un emplacement exceptionnel dominant l'escarpement de Scarborough au-dessus du lac Ontario.

Bien que le bâtiment ait été désigné en 1999 en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, il est fermé depuis 2001. Il se trouve aujourd'hui dans un état de détérioration avancé.

En 2008, la ville a formé un partenariat avec le Collège Centennial, qui voudrait investir 30 millions de dollars dans le site – y compris pour réhabiliter le Guild Inn et en faire son Institut du patrimoine culturel. Le Collège veut construire un ensemble de faible hauteur pour personnes âgées – au lieu d'un hôtel comme initialement envisagé – pour aider à financer les 6 millions de dollars pour restaurer le Guild Inn. Mais les premières réactions de la communauté ont été opposées à la construction de condominiums à cet endroit.

Otage de multiples paliers d'autorité, le domicile de la seule colonie d'artistes de l'ère de la dépression au Canada risque une démolition imminente en raison de la négligence de la municipalité qui l'avait désignée.

## 6. Arrondissement historique de Sillery, Québec (Québec) – UN PATRIMOINE À L'AVENIR INCERTAIN MALGRÉ UNE DÉSIGNATION PROVINCIALE REMONTANT À 1964

L'arrondissement historique de Sillery longe le fleuve Saint-Laurent sur 3,5 kilomètres. Il est dominé par des propriétés traditionnelles entourées d'amples espaces verts. Le secteur témoigne d'époques successives d'occupation (le Régime français, les barons du bois du 19<sup>e</sup> siècle, puis les communautés religieuses et leurs établissements). Il a été appelé un berceau de la nation québécoise.

En 1964, le ministère de la Culture du Québec a créé l'arrondissement historique de Sillery, une décision éclairée qui visait à prévenir le lotissement et l'aménagement inapproprié. Ces propriétés offrent un énorme potentiel sur les plans des loisirs, de l'éducation, du tourisme et d'un aménagement soigneusement planifié.

À l'automne 2010, la ville et le ministre de la Culture ont autorisé le lotissement de la propriété du cimetière Saint-Patrick (dans le domaine de Woodfield). On craint qu'un projet de condominiums de luxe y soit construit. Plusieurs autres propriétés sont menacées tandis que des communautés religieuses soupèsent les possibilités qui s'offrent à elles. Le

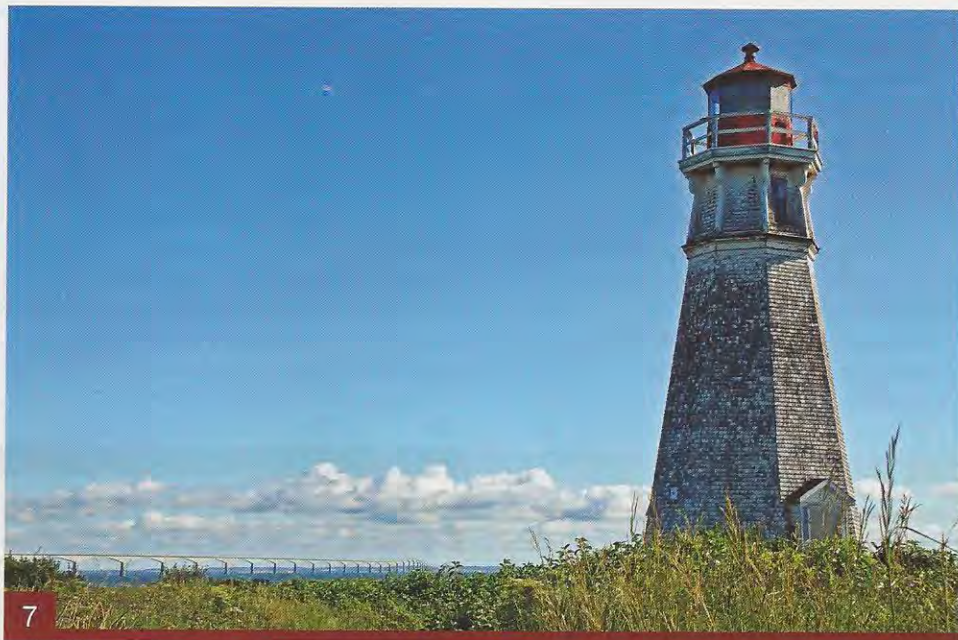


Photo : Dennis Jarvis

7

maire a exprimé sa disposition à permettre de nouveaux lotissements et la vente de terrains.

Les défenseurs d'une stratégie de développement axée sur la conservation ont largement sensibilisé le public à la situation. Ils ont aussi demandé un moratoire sur la construction pendant que les problèmes sont examinés et qu'un plan viable est élaboré. Toutes les parties attendent impatiemment *Un plan particulier d'urbanisme* préparé par la ville de Québec et promis cet automne.

## 7. Phare du Cap-Jourimain, île Jourimain, Bayfield (Nouveau-Brunswick) – PHARE PATRIMONIAL « RECONNU » PAR LE FÉDÉRAL ET ABANDONNÉ AUX ÉLÉMENTS

Construit en 1870, le phare du Cap-Jourimain se trouve à la pointe nord de l'île Jourimain dans le détroit de Northumberland, en pleine vue du pont de la Confédération – ce qui en fait un des phares les plus photographiés au Canada. Il est situé sur les terres du Centre d'interprétation de la nature du Cap-Jourimain.

Le phare a été automatisé en 1970, puis mis hors service en 1997 lorsque le pont a été ouvert. Le gouvernement fédéral a désigné la structure octogonale en 1991 comme bâtiment du patrimoine reconnu.

Le ministère des Pêches et Océans (MPO) n'a pas assuré l'entretien du phare : la peinture s'écaille, les bardeaux ont besoin de réparations et il y a des signes de moisissure. En mai 2010, le MPO a déclaré « excédentaires » presque tous ses phares actifs et inactifs – y compris celui du Cap-Jourimain.

Les groupes et communautés locaux sont appelés à assumer la responsabilité financière de l'entretien et la protection de presque tous les phares emblématiques du Canada. Pourtant le gouvernement fédéral n'a prévu aucun

financement pour les aider à préserver ces structures.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, le Centre d'interprétation de la nature a présenté une demande afin de prendre possession du phare; il veut ensuite l'éloigner du littoral qui s'érode. Le Centre recherche des dons pour son fonds de sauvetage du phare, sous forme de temps, d'expertise ou de matériaux pour effectuer les travaux nécessaires.

## 8. Bibliothèque Memorial de l'Université Mount Allison, Campus de l'Université Mount Allison, 152, rue Main, Sackville (Nouveau-Brunswick) – À RISQUE DE SUBIR L'INDIFFÉRENCE ACADÉMIQUE

Décrite comme « le plus bel édifice sur le campus », la bibliothèque Memorial de l'Université Mount Allison a été conçue comme monument dédié aux étudiants et anciens qui ont donné leur vie pendant la Première Guerre mondiale. Le bâtiment a été construit en 1927, grâce à des dons recueillis entre 1919 et 1926. Pendant 80 ans, il était le centre social du campus, d'abord comme bibliothèque puis comme élément du centre des étudiants.

L'automne dernier, le conseil d'administration de l'université a approuvé la démolition du bâtiment pour faire place à un nouveau centre des beaux-arts et de la représentation.

Entre-temps, le gouvernement fédéral l'a enregistré comme lieu commémoratif militaire national.

La décision du conseil d'administration est contraire au plan directeur de 2002 de Mount Allison, qui recommande l'intégration du bâtiment dans un espace pour les arts.

Actuellement, la bibliothèque Memorial est vide. Le Comité pour la sauvegarde de la

un couple ayant une conscience sociale, ont ensuite fondé la Guild of All Arts, communauté coopérative vouée aux arts et à l'artisanat.

Ils ont transformé le terrain en y érigeant des fragments architecturaux sauvés d'édifices démolis à Toronto et dans les environs. L'Office de protection de la nature de Toronto et de la région a racheté la propriété en 1978, et les pièces d'art et sculptures qui s'y trouvaient sont devenues une attraction unique dans un emplacement exceptionnel dominant l'escarpement de Scarborough au-dessus du lac Ontario.

Bien que le bâtiment ait été désigné en 1999 en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, il est fermé depuis 2001. Il se trouve aujourd'hui dans un état de détérioration avancé.

En 2008, la ville a formé un partenariat avec le Collège Centennial, qui voudrait investir 30 millions de dollars dans le site – y compris pour réhabiliter le Guild Inn et en faire son Institut du patrimoine culturel. Le Collège veut construire un ensemble de faible hauteur pour personnes âgées – au lieu d'un hôtel comme initialement envisagé – pour aider à financer les 6 millions de dollars pour restaurer le Guild Inn. Mais les premières réactions de la communauté ont été opposées à la construction de condominiums à cet endroit.

Otage de multiples paliers d'autorité, le domicile de la seule colonie d'artistes de l'ère de la dépression au Canada risque une démolition imminente en raison de la négligence de la municipalité qui l'avait désignée.

## 6. Arrondissement historique de Sillery, Québec (Québec) – UN PATRIMOINE À L'AVENIR INCERTAIN MALGRÉ UNE DÉSIGNATION PROVINCIALE REMONTANT À 1964

L'arrondissement historique de Sillery longe le fleuve Saint-Laurent sur 3,5 kilomètres. Il est dominé par des propriétés traditionnelles entourées d'amples espaces verts. Le secteur témoigne d'époques successives d'occupation (le Régime français, les barons du bois du 19<sup>e</sup> siècle, puis les communautés religieuses et leurs établissements). Il a été appelé un berceau de la nation québécoise.

En 1964, le ministère de la Culture du Québec a créé l'arrondissement historique de Sillery, une décision éclairée qui visait à prévenir le lotissement et l'aménagement inapproprié. Ces propriétés offrent un énorme potentiel sur les plans des loisirs, de l'éducation, du tourisme et d'un aménagement soigneusement planifié.

À l'automne 2010, la ville et le ministre de la Culture ont autorisé le lotissement de la propriété du cimetière Saint-Patrick (dans le domaine de Woodfield). On craint qu'un projet de condominiums de luxe y soit construit. Plusieurs autres propriétés sont menacées tandis que des communautés religieuses soupèsent les possibilités qui s'offrent à elles. Le

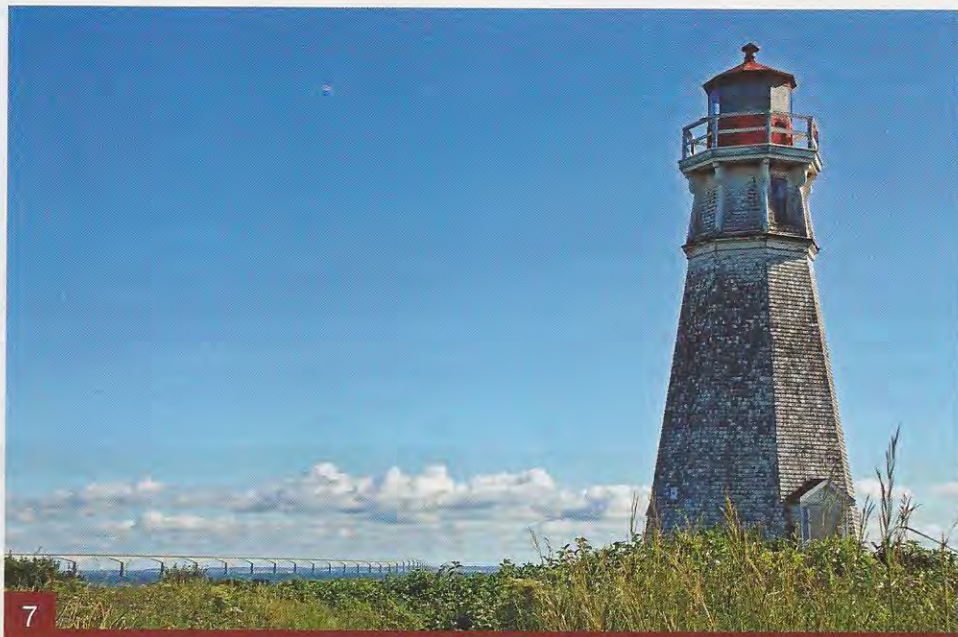


Photo : Dennis Jarvis

7

mairie a exprimé sa disposition à permettre de nouveaux lotissements et la vente de terrains.

Les défenseurs d'une stratégie de développement axée sur la conservation ont largement sensibilisé le public à la situation. Ils ont aussi demandé un moratoire sur la construction pendant que les problèmes sont examinés et qu'un plan viable est élaboré. Toutes les parties attendent impatiemment *Un plan particulier d'urbanisme* préparé par la ville de Québec et promis cet automne.

## 7. Phare du Cap-Jourimain, île Jourimain, Bayfield (Nouveau-Brunswick) – PHARE PATRIMONIAL « RECONNU » PAR LE FÉDÉRAL ET ABANDONNÉ AUX ÉLÉMENTS

Construit en 1870, le phare du Cap-Jourimain se trouve à la pointe nord de l'île Jourimain dans le détroit de Northumberland, en pleine vue du pont de la Confédération – ce qui en fait un des phares les plus photographiés au Canada. Il est situé sur les terres du Centre d'interprétation de la nature du Cap-Jourimain.

Le phare a été automatisé en 1970, puis mis hors service en 1997 lorsque le pont a été ouvert. Le gouvernement fédéral a désigné la structure octogonale en 1991 comme bâtiment du patrimoine reconnu.

Le ministère des Pêches et Océans (MPO) n'a pas assuré l'entretien du phare : la peinture s'écaille, les bardeaux ont besoin de réparations et il y a des signes de moisissure. En mai 2010, le MPO a déclaré « excédentaires » presque tous ses phares actifs et inactifs – y compris celui du Cap-Jourimain.

Les groupes et communautés locaux sont appelés à assumer la responsabilité financière de l'entretien et la protection de presque tous les phares emblématiques du Canada. Pourtant le gouvernement fédéral n'a prévu aucun

financement pour les aider à préserver ces structures.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, le Centre d'interprétation de la nature a présenté une demande afin de prendre possession du phare; il veut ensuite l'éloigner du littoral qui s'érode. Le Centre recherche des dons pour son fonds de sauvetage du phare, sous forme de temps, d'expertise ou de matériaux pour effectuer les travaux nécessaires.

## 8. Bibliothèque Memorial de l'Université Mount Allison, Campus de l'Université Mount Allison, 152, rue Main, Sackville (Nouveau-Brunswick) – À RISQUE DE SUBIR L'INDIFFÉRENCE ACADEMIQUE

Décrite comme « le plus bel édifice sur le campus », la bibliothèque Memorial de l'Université Mount Allison a été conçue comme monument dédié aux étudiants et anciens qui ont donné leur vie pendant la Première Guerre mondiale. Le bâtiment a été construit en 1927, grâce à des dons recueillis entre 1919 et 1926. Pendant 80 ans, il était le centre social du campus, d'abord comme bibliothèque puis comme élément du centre des étudiants.

L'automne dernier, le conseil d'administration de l'université a approuvé la démolition du bâtiment pour faire place à un nouveau centre des beaux-arts et de la représentation.

Entre-temps, le gouvernement fédéral l'a enregistré comme lieu commémoratif militaire national.

La décision du conseil d'administration est contraire au plan directeur de 2002 de Mount Allison, qui recommande l'intégration du bâtiment dans un espace pour les arts.

Actuellement, la bibliothèque Memorial est vide. Le Comité pour la sauvegarde de la

# le journal de québec



**CE JEUDI**  
AU CINÉMA, EN VOCL 3D ET 3D NUMÉRIQUE

Profitez de nos offres **d'abonnement!**  
Édition papier »  
Édition électronique »

Le Journal de Québec | Canoe.ca | Google | Canoe411 | Images

Google

édition e  
Ouvrir »

ACTUALITÉS | ARTS ET SPECTACLES | SPORTS | POLITIQUE | ARGENT | CHRONIQUES | BLOGUES | PHOTOS | VIDÉOS | CONCOURS

Québec | Régional | National | International | Haïti | Faits divers et judiciaires | Santé

Faites de ce site votre page d'accueil

Le mercredi 25 mai 2011

Météo - Choisir une ville

## Actualités | Québec

ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY

### Indécision quant à l'avenir du boisé Saint-Patrick

KATHRYNE LAMONTAGNE

24/05/2011 18h03

Nouvelle

Commentaires

J'aime Confin Tweet 0

Envoyer | Imprimer | Taille A A A | Coquilles

Partager | Facebook | Google+ | Twitter | LinkedIn | Email | Print



**Des organisations citoyennes de l'arrondissement historique de Sillery craignent de voir disparaître une partie du boisé du cimetière Saint-Patrick au profit d'un promoteur immobilier.**

© Jean-Francois Desgagnés

Les citoyens s'impatientent quant à l'avenir du boisé mitoyen du cimetière Saint-Patrick et de plusieurs de ses arbres patrimoniaux, situés dans l'arrondissement historique de Sillery, qui pourraient bien disparaître pour laisser place à un complexe de 87 condominiums.

C'est que le ministère de la Culture a donné son aval, en septembre 2010, pour effectuer la scission cadastrale de ce grand domaine. L'un des deux lots a par la suite été vendu, à peine un mois plus tard, à Woodfield Capital inc., dont le développement immobilier Woodfield-Sillery est déjà affiché.

Le projet ne semblerait toutefois pas correspondre aux critères du cadre de gestion du ministère de la Culture pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery, qui recommande notamment la préservation des grands espaces et l'abstention de leur morcellement. Il prône aussi la protection du boisé du cimetière Saint-Patrick, qui joue un « rôle essentiel » dans le paysage actuel.

« Le boisé constitue un écran visuel entre le cimetière et des tours modernes, construites dans les années 1970. Pour agir à titre d'écran visuel, il faut vraiment garder la pleine largeur actuelle. Si l'on coupe ces arbres remarquables pour construire 100 unités de logement... on ne pourra plus vraiment appeler ça un boisé », se désole Johanne Elsener, présidente du Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery, qui travaille en étroite collaboration avec la Société d'histoire de Sillery pour tenter d'empêcher la mise en branle de ce projet immobilier.

Ces organisations sont allées cogner à la porte du ministère de la Culture et du maire de Québec à quelques reprises par le passé afin de tenter vainement de les convaincre qu'une telle construction nuirait au principe de développement durable. Dans les deux cas, on leur a répondu qu'ils étudiaient le dossier et qu'ils tenaient compte du cadre de gestion.

#### Lueur d'espoir

Le projet étant au beau fixe depuis quelques mois, la Société d'histoire de Sillery, appuyée par les citoyens, détient encore une chance de faire cesser les démarches. Notons que le promoteur ne détient effectivement pas

#### À LIRE AUSSI

- **Un autre grand espace menacé**

encore de permis de construction.

« On n'a pas de demande en tant que tel pour un projet particulier. Par contre, il y a un avis qui a été demandé au ministère pour un projet de construction dans l'arrondissement historique de Sillery », avance Annie Legrieq, porte-parole pour le ministère de la Culture.

#### La Ville ambiguë

De son côté, le maire de Québec dit « avoir pris connaissance » des commentaires du groupe, dans une missive envoyée le 14 avril dernier. Cependant, il ne ferme pas la porte à ce type de développement.

« La protection des caractéristiques intrinsèques de l'arrondissement historique, dont l'organisation spatiale des grands domaines, n'exclut pas pour autant la possibilité d'y insérer de nouveaux édifices en harmonie avec le milieu », a-t-il écrit.



#### SUIVEZ TAÏEB MOALLA



**moalla\_jdeq** Borloo à Québec (JDeQ) <http://bit.ly/jLI0gt> #Assnat  
2 hours ago · reply · retweet · favorite



**moalla\_jdeq** Bisbille en vue entre Québec et Ottawa (JDeQ) <http://bit.ly/jyti6P> #Assnat #inondations #Montérégie  
2 hours ago · reply · retweet · favorite



Participer à la conversation

*La tournée*  
**Occasion en Or**

**QUI VEUT PAYER MOITIÉ PRIX ?**  
DE LEUR VALEUR D'ORIGINE

Des milliers de véhicules de toutes marques à attribuer par vos concessionnaires du Québec

**VENEZ NOUS REJOINDRE SOUS NOS CHAPITEAUX**



#### Retrouvez-nous sur Facebook

**Le Journal de Québec**

J'aime

Confirmer

Le Journal de Québec Plus  
question de 50% + 1 pour le  
NPD

Journal de





J'aime Confirmer Tweet 0

Envoyer | Imprimer | Taille A A A | Coquilles | Partager | Qu'est-ce que c'est ?

### VIDÉOS

Toutes les vidéos

- Meilleurs profs du Québec
- Des truites... jaunes et roses!
- Jean Pascal: après la défaite
- Hydro-Québec: des bonis injustifiés?

### GALERIES

Toutes les Galeries

- Festival de Cannes en photos
- Pinch of Love • Un retour dans les années 1980!
- Championnat du Monde • Les plus belles barbes de la planète!
- Cannes 2011 • C'est parti!
- Le retour de nos idoles

### BLOGUES

Tous les blogues

- Michel Hébert **L'indifférence**
- Ygreck **L'assaut**
- Serge Drouin **Le double discours d'Anne-Marie**
- Éric Duhaime **CULTURE DE QUÉTEUX**
- Mathieu Turbide **Annonces de la semaine du 14 au 20 mai 2011.**

## INCONTOURNABLES

### ACTUALITÉS

Québec | Régional | National

- Coups de feu dans Saint-Sauveur
- Un défi de taille pour la justice égyptienne
- Christine Lagarde se déclare candidate à la direction du FMI
- Certains entrepreneurs liés au crime organisé
- Le projet de loi ne pourra empêcher les poursuites

### ARTS ET SPECTACLES

Cinéma | Musique | Scène | Télévision

- Dominic et Martin ... et Claude Meunier
- Deux nouvelles pièces disponibles
- Malick décroche la Palme d'or
- Nicolas Roy n'a pas remporté la Palme d'or du court-métrage
- La plus belle édition en 25 ans

### SPORTS

Basketball | Hockey | Rouge et Or | Autres

- Les Canucks en finale
- Égalité entre Dubé et Collin
- Juneau ne se qualifie pas
- « Je veux poursuivre le travail »
- Trois nouvelles équipes

### POLITIQUE

Municipale | Provinciale | Fédérale

- Bisbille en vue entre Québec et Ottawa
- Borloo à Québec

### VOTRE SCOOP

Envoyez nous vos primeurs

### JAPON



**Politique - question de pour le NPI**  
 lejournaldeq  
 OTTAWA | L  
 Jack Layton,  
 à la Déclarat  
 Sherbrooke  
 son parti, er  
 reconnaissai  
 50 % + 1 ar  
 victoire dun  
 référendum  
 indépendan

Il y a 12 heures

**Le Journal de Québec**  
 Médecins à 1M\$: pas de  
 1,148 personnes aiment **Le Journal de Québec**. 1,147 personnes aiment **Le Journal de Québec**.



Module social Facebook

## SUR **canoe.ca**

- La virginité de sa fille pour 10 000 \$
- L'effet du lave-glace décortiqué
- Violente agression à domicile
- 57 médecins millionnaires
- Niveau en baisse, colère omniprésente
- Heure de pointe tranquille sur l'A-25
- Plaie de lit mortelle pour une octogénaire?
- Violente agression à domicile
- Affaire Jolène Riendeau: une récompense de 30 000 \$
- «Jean Charest a failli à sa tâche»

- Loteries
- Météo
- Sudoku
- Horaire cinéma
- Horaire télé
- Cotes boursières
- Cartes virtuelles
- Concours
- Horoscope
- Techno

## LE JOURNAL DE QUÉBEC

- Réseau de distribution
- Média Kit
- Nos coordonnées
- Abonnement
- Contactez-nous

Profitez de nos offres **d'abonnement!**  
 Édition papier »  
 Édition électronique »

**édition**  
 Ouvrir »

Le dimanche 4 septembre 2011

Météo - Choisir une ville

## Actualités | Québec

PATRIMOINE

### Le site historique de Sillery menacé

NICOLAS SAILLANT

02/09/2011 19h42



J'aime Confirmer | Tweet 7

Envoyer | Imprimer | Taille A A A | Coquilles

Partager | Facebook | Google+ | Twitter | LinkedIn | Email | Print



**La Société historique de Sillery souhaite créer un parc linéaire le long de la falaise sur les grands domaines des communautés religieuses.**  
 © Didier Debusschère

L'organisme de préservation du patrimoine, Héritage Canada, classe l'arrondissement historique de Sillery comme l'un des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada.

Selon l'organisme, la volonté de la Ville de Québec de lotir les grands terrains vierges le long de la falaise en vue du développement immobilier, met en péril la préservation de l'arrondissement historique de Sillery.

La Société d'histoire de Sillery a profité de cette « triste nouvelle » pour relancer son combat contre la Ville et les promoteurs immobiliers qui veulent construire des condominiums sur les grands domaines appartenant aux communautés religieuses. Le lotissement des terrains de la Fédération des Augustines, du Boisé Saint-Patrice, du cimetière des sœurs Sainte-Jeanne-D'Arc et des sœurs de Jésus-Marie inquiète particulièrement le groupe de citoyens.

Selon Marcel Junius, ancien président de la Commission des biens culturels du Québec, la présence de Sillery dans le top 10 d'Héritage Canada est lourde de sens. « C'est un constat malheureux de dire : vous êtes un site menacé, c'est grave ». Il rappelle d'autre part que c'est le gouvernement du Québec, en 1964, qui a déclaré le Vieux-Sillery, arrondissement historique. Il demande à l'État de s'opposer à la Ville et de faire respecter ses lois.

#### Contre le défolement immobilier

La Société d'histoire de Sillery insiste sur l'urgence d'agir et d'informer les citoyens sur cette menace. « Si on laisse les choses aller, il va y avoir une liquidation de l'arrondissement de Sillery », assure la vice-présidente de l'organisme, Johanne Elsener.

« Ceux-ci proposent plutôt « le recyclage des bâtisses déjà existantes » et le développement immobilier du secteur du boulevard Laurier. « En changeant la vocation de Laurier avec des édifices mixtes, on enlèverait de la pression sur le développement immobilier de Sillery. »

L'organisme soumet notamment que certains pavillons religieux déjà existants puissent devenir des CHSLD pour personnes

La Société d'histoire souhaite que les citoyens prennent conscience de la menace. « Il faut que la population de Québec nous appuie par des lettres, des courriels. Les gens sont très intéressés par la Promenade Champlain offerte en 2008. Imaginez un sentier de la falaise en plus », lance Hughes Michaud, le président de la Société.

Mary Shee de la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery fait, quant à elle, le parallèle entre les domaines de Sillery et ce qui a été fait il y a un peu plus de 100 ans pour préserver ce que sont aujourd'hui les plaines d'Abraham. « On ne peut pas, par des lotissements, effacer notre histoire. »

J'aime Confirmer | Tweet 7

Envoyer | Imprimer | Taille A A A | Coquilles | Partager | Facebook | Google+ | Twitter | LinkedIn | Email | Print | Qu'est-ce que c'est ?

**SUIVEZ TAÏEB MOALLA**

moalla\_jdeq « Je ne veux la place de personne » Bernard Drainville (JDeQ) <http://t.co/fMnTAB> #assnat #califealplaceducalife  
 9 days ago · reply · retweet · favorite

moalla\_jdeq Le cri d'alarme de Bernard Drainville (JDeQ) <http://t.co/PGGMZ1N> #assnat  
 9 days ago · reply · retweet · favorite

Participer à la conversation



**Retrouvez-nous sur Facebook**

**Le Journal de Québec**  
 J'aime Confirmer

Le Journal de Qué



Navigation links: Le Journal de Québec, Canoe.ca, Google, Canoe411, Images

Profitez de nos offres d'abonnement! Édition papier, Édition électronique

Le mercredi 25 mai 2011

Météo - Choisir une ville

Actualités | Québec

Un autre grand espace menacé

KATHRYNE LAMONTAGNE

24/05/2011 17h58

Nouvelle Commentaires

Social sharing buttons: J'aime, Tweet, Partager, Imprimer, Taille, Coquilles

Après le boisé du cimetière Saint-Patrick, un autre grand espace de l'arrondissement historique de Sillery pourrait lui aussi être menacé, une hypothèque de cinq millions de dollars concernant une partie du terrain des Sœurs Jésus-Marie ayant été inscrite au Registre foncier du Québec, le 18 mars dernier.

Le promoteur Benmore inc. affiche même déjà la venue d'un tout nouveau projet de condominiums, à Sillery, nommée « Le boisé du domaine Benmore ». « Un milieu de vie champêtre. Un investissement qui porte

fruit! », peut-on lire sur le site Internet de l'entreprise.

« Ils sont moins avancés que le boisé, parce qu'il n'y a pas encore eu de scission cadastrale. Mais il doit y avoir une promesse d'entente de vente quelconque avec les Sœurs Jésus-Marie. Ça reste inquiétant », se désole Johanne Elsener, présidente du Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery, qui travaille en étroite collaboration avec la Société d'histoire de Sillery pour maintenir intacts les grands domaines du Vieux-Sillery.



Crédit photo: Jean-François Desgagnés

Social sharing buttons: J'aime, Tweet

Footer navigation: Envoyer, Imprimer, Taille, Coquilles, Partager, Qu'est-ce que c'est ?



SUIVEZ TAÏEB MOALLA twitter Participer à la conversation

le nouveau JD Ça donne des idées! Consultez le Nouveau JD pour plus de détails À 1 Minute des Chutes 5740, boul. Sainte-Anne nouveaujd.com 418 822-2424

Logos: VISITEZ éléphant, Règle du cinéma Québec, OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Retrouvez-nous sur Facebook Le Journal de Québec Plus question de 50% + 1 pour le NPD

# le journal de québec

photos numériques **10** photo 4x6 **COMMANDEZ MAINTENANT**

Le Journal de Québec | Canoe.ca | Google | Canoe411 | Images

Profitez de nos offres **d'abonnement!**  
Édition papier » Édition électronique »

édition **Ouvrir**

- ACTUALITÉS
- ARTS ET SPECTACLES
- SPORTS
- POLITIQUE
- ARGENT
- CHRONIQUES
- BLOGUES
- PHOTOS
- VIDÉOS
- CONCOURS

Québec | Régional | National | International | Haïti | Faits divers et judiciaires | Santé

Faites de ce site votre page d'accueil

Le dimanche 4 septembre 2011

Météo - Choisir une ville

## Actualités | Québec

SITE HISTORIQUE DE SILLERY MENACÉ

### Un programme particulier d'urbanisme à l'automne

NICOLAS SAILLANT

02/09/2011 19h48

J'aime Confirmer 0 Tweet

Envoyer | Imprimer | Taille A A A | Coquilles

Partager | Facebook | Google+ | Twitter | LinkedIn | Email | Print



La ville de Québec n'a pas voulu commenter les résultats du palmarès d'Héritage Canada, mais assure toutefois que le PPU respectera les contraintes de l'arrondissement historique de Sillery.

Le PPU de la ville pour le secteur de Sillery sera déposé à l'automne et tiendra compte de la préservation du couvert forestier exceptionnel de Sillery ainsi que des contraintes engendrées par le caractère historique de l'arrondissement. « On ne fera pas n'importe quoi n'importe comment », assure le porte-parole de la ville, Jacques Perron.

Il ajoute toutefois que les orientations du plan d'urbanisme de la ville visant une densification de la construction immobilière au cœur de la ville seront aussi respectées. « On souhaite densifier la ville et non plus s'étendre vers les banlieues. »

#### Cadre de gestion ministériel

Au ministère de la Culture du Québec, on affirme avoir pris des mesures nécessaires pour encadrer le développement dans l'arrondissement de Sillery. Un cadre de gestion a été publié en avril 2010 mettant en place les balises entre lesquelles le développement immobilier peut être fait dans ce quartier historique.

« Si un promoteur veut faire un projet sur un terrain de l'arrondissement, il doit obtenir une autorisation du ministère de la Culture », rappelle la responsable des communications du ministère, Annie LeGruic.

#### Improvisation

Même si Héritage Canada met en lumière la menace qui plane sur l'arrondissement historique de Sillery, la conseillère indépendante Anne Guérette ne croit malheureusement pas qu'il y aura d'impact concret sur la préservation du secteur.

« Depuis que le maire Labeaume est arrivé, on est en train d'assister au carnage de plusieurs richesses patrimoniales », critique la conseillère. Selon elle, l'administration de la ville « fait n'importe quoi » dans le développement de ce secteur patrimonial. « Il y a des permis qui se donnent et on n'a même pas terminé la vision globale. »

J'aime Confirmer 0 Tweet

Envoyer | Imprimer | Taille A A A | Coquilles | Partager | Facebook | Google+ | Twitter | LinkedIn | Email | Print | Qu'est-ce que c'est ?

#### VIDÉOS

Toutes les vidéos

- Visite de la maison de Gilbert Delorme
- Le Rouge et Or football

#### GALERIES

Toutes les Galeries

- Dinosaures et big foot à vendre
- Visite appréciée au camp des Remparts

#### BLOGUES

Tous les blogues

- Éric Duhaime **DILEMME DE DROITE**
- Ygreck **Tramway**



#### SUIVEZ TAÏEB MOALLA

moalla\_jdeq « Je ne veux la place de personne » Bernard Drainville (JDeQ) <http://t.co/fMNnTAB> #assnat #califealplaceducalife  
9 days ago · reply · retweet · favorite

moalla\_jdeq Le cri d'alarme de Bernard Drainville (JDeQ) <http://t.co/PGGMZ1N> #assnat  
9 days ago · reply · retweet · favorite

twitter Participer à la conversation



#### Retrouvez-nous sur Facebook

Le Journal de Québec

J'aime Confirmer

Le Journal de Qué

2<sup>e</sup> RONDE **Super Quiz Mordus du sport** Journal Québec Journal Montréal

**Participez dès maintenant!**

Une présentation de: **Qualinet..** Leader en nettoyage

Le Journal de Québec Canoe.ca Google Canoe411 Images

RECHERCHER

Profitez de nos offres **d'abonnement!**

Édition papier » Édition électronique »

ACTUALITÉS ARTS ET SPECTACLES SPORTS POLITIQUE ARGENT CHRONIQUES BLOGUES PHOTOS VIDÉOS CONCOURS

Québec Régional National International Haïti Faits divers et judiciaires Santé

Faites de ce site votre page d'accueil

Le mardi 16 août 2011

Météo - Choisir une ville

# Actualités Québec

## 250 dépouilles à déménager

DOMINIQUE HARDY

16/08/2011 04h00



Nouvelle Commentaires

J'aime 3

Envoyer Imprimer Taille A A A Coquilles

Partager |



Les 250 cadavres seront exhumés le 19 mai avec la permission de l'archidiocèse de Québec.

© Jean-François Desgagnés

La communauté des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc présentera une requête en Cour supérieure ce matin au palais de justice de Québec afin d'exhumer les 250 dépouilles de son cimetière qu'elle projette de vendre.

Dans la requête déposée le 10 août, les Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc indiquent qu'elles ont réservé un espace permettant de déménager ces dépouilles de leur cimetière situé au 1505, avenue de l'Assomption, dans l'arrondissement Sillery, au cimetière Notre-Dame-de-Belmont de l'arrondissement Sainte-Foy.

Du côté de la communauté, on préfère ne pas commenter la situation. « Pour le moment, c'est privé », a signalé au téléphone la sœur supérieure Pauline Talbot.

### 250 dépouilles exhumées

L'archidiocèse de Québec a accordé la permission le 19 mai d'exhumer ces 250 cadavres. « Ce cimetière a un caractère privé », a spécifié le chancelier Jean Tailleux. « Nos communautés religieuses sont confrontées à un vieillissement et à une diminution de leurs membres », avance-t-il.

« Si les corps reposent dans un cimetière d'une grande solidité comme celui de Notre-Dame-de-Belmont, ils seront là pour durer longtemps. Ce que je devine, c'est que les sœurs actuellement en arrivent à considérer qu'elles ne pourront pas toujours assurer leur devoir de préserver l'intégrité du lieu. »

L'administrateur du cimetière qui accueillera les dépouilles signale que cette situation s'est aussi présentée ces dernières années pour les Sœurs Servantes du Très-Saint-Sacrement ainsi que pour les Dominicaines.

« Les sœurs sont vieillissantes, elles n'ont pas de relève et elles doivent se départir de leurs propriétés », explique Rénald Julien. Il ajoute que l'opération n'a rien de spectaculaire et qu'elle ne se fera pas prochainement.

### Changement de zonage?

Du côté de la ville de Québec, l'administration municipale n'est pas appelée à intervenir dans la vente du cimetière d'une superficie de 60 000 mètres carrés pour le moment. « Si la vente se réalise, il y aura sans doute une demande de changement de zonage », soulève le porte-parole de la ville, Jacques Perron.

Selon le rôle d'évaluation pour les années 2010 à 2012, la propriété des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, comprenant le bâtiment principal et le cimetière, est évaluée à 9 millions de dollars. La valeur marchande pourrait toutefois s'élever à beaucoup plus.

Parmi la liste des corps qui seront exhumés, on compte 240 sœurs décédées, neuf abbés et un chanoine. Les années d'inhumation se situent entre 1919 et 2010.

J'aime 3

Envoyer Imprimer Taille A A A Coquilles Partager | Qu'est-ce que c'est ?

### SUIVEZ TAÏEB MOALLA



moalla\_jdeq Serrer la vis aux cyclistes (JDeQ) [#assnat #cjplq](http://t.co/PCEOew)  
2 days ago · reply · retweet · favorite



moalla\_jdeq Autre démission au Parti québécois (JDeQ) : [#assnat](http://t.co/3x2YCoA)  
3 days ago · reply · retweet · favorite



Participer à la conversation

La tournée **Occasion en Or**

**QUI VEUT PAYER JUSQU'À MOITIÉ PRIX ?** DE LEUR VALEUR D'ORIGINE

DES MILLIERS DE VÉHICULES FINANCÉS ET GARANTIS PAR VOS CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC

VENEZ NOUS REJOINDRE SOUS NOS CHAPITEAUX

VISITEZ **éléphant** le meilleur du cinéma québécois

Régie du cinéma Québec POUR MIEUX CHOISIR

OFFICE NATIONAL DU FILM DU QUÉBEC OFFICE NATIONAL DU FILM DU QUÉBEC OFFICIAL FILM BOARD OF QUEBEC

VIDÉOS

GALERIES

BLOGUES

DOMAINES RELIGIEUX À SILLERY

# Croisade contre les tours à condos

**Un groupe de citoyens de Sillery repart à la défense des grands domaines religieux situés en bordure du chemin Saint-Louis pour empêcher que ces grands espaces verts ne se hérissent de tours à condos.**

**RÉGYS CARON**  
Le Journal de Québec

La Coalition pour l'arrondissement historique souhaite que la Ville de Québec réserve 18 hectares de ces espaces disséminés entre le chemin Saint-Louis et la falaise pour créer le parc des Grands-Domains. Ces grands îlots de verdure seraient reliés entre eux par des passages piétonniers. « On veut protéger les espaces naturels qui sont situés le long de la falaise », a dit en entrevue Pierre Vagneux, président de la Coalition, qui attend une réponse de la Ville à sa proposition.

Après avoir tenu trois séances de consultations publiques en 2006 au sujet de l'avenir des domaines conventuels de Sillery, la Ville de Québec s'apprête à déposer, quelque part au printemps, un « Plan particulier d'urbanisme » (PPU) dans lequel elle fera part de ses intentions quant au développement futur de ce secteur convoité par des entrepreneurs privés. « Qu'est-ce qu'on fait avec ces espaces-là? Est-ce qu'on y met des tours à condos et, ce faisant, privatise-t-on un patri-

moine paysager et culturel? », demande Pierre Vagneux.

**Droit de veto**

L'arrondissement historique de Sillery fut créé en 1964 sur décision du gouvernement du Québec afin de conserver ces grands domaines « offrant des panoramas remarquables, de même que des jardins, boisés, villas, secteurs résidentiels patrimoniaux », tel que l'écrit le ministère de la Culture dans son *Cadre de gestion pour les grandes propriétés de Sillery*. Ces grandes propriétés appartiennent à des communautés religieuses qui souhaitent s'en départir.

La Ville de Québec devra obtenir l'approbation du ministère de la Culture avant d'autoriser quelque nouveau développement immobilier à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery. Dans ses orientations publiées en avril, le ministère préconise la préservation « des grandes parcelles en évitant leur morcellement », la protection des grands espaces, la mise en valeur des boisés, conserver les percées visuelles sur le fleuve, respecter l'architecture existante et « contrôler le gabarit des nouvelles constructions ».

La Coalition souhaite établir un dialogue avec la Ville de Québec, avant la publication du PPU, plaide Pierre Vagneux. Après il sera trop tard, dit-il. « Les changements apportés ne seront que cosmétiques. »



PHOTO ANNIE T.-ROUSSEL

■ La protection des percées visuelles sur le fleuve est une des priorités de la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery et du ministère de la Culture.



## Grand Vitaraaaaaa



PRIX DE VENTE  
**29 830\$\***

LIVRAISON ET DESTINATION INCLUSES

**0%\*\* FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS**

EN PRIME!  
**500\$**  
EN ESSENCE\*

NE PAYEZ RIEN PENDANT  
**90 JOURS\***

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

le nouveau  
**J/D SU**  
**Boisshotel**



5694, boul. Sainte-Anne • À 1 m  
418 822-2121 • 1 866 664-3336

LES CONSOMMATEURS DOIVENT LIRE CE QUI SUIV : Ces offres comprennent la livraison et la destination (1 595 \$ pour les r applicables, le permis, l'immatriculation, les assurances et les taxes sur les pneus neufs). Le véhicule peut différer de celui illustré. 500 \$ d'essence et les offres ne payez pas avant 90 jours) et sont sujettes à changement sans préavis. Voyez nous pour plus d'informations. \*\*Financement d'achat limité sur approbation de crédit sur les modèles Grand Vitara. Les taux d'intérêt annuel en 2,55 %. Un taux de crédit de 0 % est offert sur un maximum de 48 mois. Exemples de financement basés sur le prix de vente de 29 830 \$ : Un taux de crédit de 0 % est offert sur un maximum de 48 mois. Les paiements mensuels égaux sont de 621,46 \$ par mois, les frais de crédit de 0 \$ et une offre de financement à l'achat des nouveaux modèles de Suzuki 2010 et 2011 sur approbation de crédit. Aucun intérêt ne sera acc en conséquence. Après cette période, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts tout nouveau véhicule Suzuki 2010 ou 2011. À l'exception des modèles Swift et Equator. POUR LES VÉHICULES 2010 SEULEMENT, achètent, louent ou financent un véhicule 2010 peuvent choisir d'utiliser le 500 \$ sur leur achat en tant que rabais de 500 \$, Lorsque équipé adéquatement. Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG Inc.

Simplifiez votre vie... Optez pour le LASIK!

Un investissement unique.



## Vos articles

## LE DEVOIR

Le Devoir

Les grands débats, samedi 1 octobre 2011, p. B6

**Le paradoxe québécois**

Le patrimoine, parent pauvre d'une culture portée aux nues

Isabelle Paré

**Il y a les sujets chauds de l'actualité, et il y a les grandes questions qui perdurent au fil des jours, des mois, des années. Pour donner de la perspective à ces questions qui reviennent de façon récurrente, Le Devoir publie «Les grands débats», une série mensuelle que signent à tour de rôle les journalistes de la rédaction.**

Existe-t-il un **paradoxe québécois** en matière de patrimoine comme il existe un **paradoxe** français pour la santé? Ici, la culture est reine, symbole de fierté, d'identité nationale, un véritable moteur économique. Mais la préservation de ses traces dans l'histoire est loin de soulever les foules ou d'émouvoir les gouvernements. Au pays des Cartier, Champlain et autres défricheurs de continent, les **Québécois** entretiennent-ils un rapport paradoxal à l'égard de leur patrimoine?

Malgré l'adoption de lois visant à protéger les biens culturels, la sauvegarde du patrimoine se gère encore fréquemment à coups de crises au Québec. Maison Van Horne, Montreal Hunt Club, Hotel Queen: c'est trop souvent quand se dressent les pics des démolisseurs qu'un semblant d'intérêt pour les symboles marquants du passé se fait jour.

Trop peu, trop tard. Combien de corniches effondrées, d'oeuvres mises en vente et de monuments malmenés avant que ne s'enclenche une réaction dans les officines gouvernementales.

Or, l'apparente indifférence des divers gouvernements à l'égard du sort de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus et de son orgue, des oeuvres du calvaire d'Oka, d'ensembles conventuels à Québec, n'est-elle que l'épiphénomène d'un malaise plus profond qui touche l'ensemble de la société?

Dans un essai récent, les historiens Jocelyn Létourneau et David Northrup, de l'Université de Toronto, mettaient le doigt sur une réalité qui n'est peut-être pas sans lien avec les déboires vécus au Québec dans le champ du patrimoine historique et religieux.

Au moyen d'une enquête menée en 2007 et 2008 auprès de 3000 Canadiens, les deux chercheurs ont découvert que les **Québécois** -- surtout francophones -- sont les Canadiens qui montrent le moins d'intérêt envers les choses du passé.

«Les Franco-**Québécois** sont plus prompts à faire preuve de désintérêt envers le passé qu'ils ne sont allègres à exprimer leur enthousiasme envers l'histoire. Pour le dire crûment, c'est en bonne partie dans l'indifférence des **Québécois** que se loge la différence québécoise!», peut-on lire dans **Québécois** et Canadiens face au passé - Similitudes et dissemblances, un article publié en mars dernier dans la *Canadian Historical Review*.

Ici, on visite moins de musées, de sites historiques, et l'on s'intéresse moins aux arbres généalogiques, aux films, aux livres et documents liés à l'histoire, que dans le reste du Canada. Pourquoi?

Selon le sénateur Serge Joyal, fervent défenseur du patrimoine et mordu d'histoire, le rapport ambigu au passé et les ratés vécus en matière de patrimoine découlent de facteurs beaucoup plus profonds que les seuls contextes financier ou politique: «Au Québec, le passé est assimilé à l'omnipotence de l'Église et tout ce qui est rattaché de près ou de loin à l'Église a des odeurs de répulsion. Ce passé est associé à des souvenirs aliénants et douloureux. Pour plusieurs générations, même le passé familial a été synonyme de privations et de contraintes.»

Or, juge le sénateur, l'intérêt d'une société à l'égard de son patrimoine se construit souvent en fonction de l'importance accordée à ses propres mythes fondateurs. Si Napoléon continue d'être cher aux Français et Abraham Lincoln un modèle encore cité par nombre d'Américains, les Champlain et Cartier sont plus associés «à des noms d'autoroutes, d'hôtels ou de centres commerciaux» qu'à des héros nationaux, donne-t-il en exemple.

«Aujourd'hui, parfois, c'est comme si le Québec était né à la Révolution tranquille!», déplore le collectionneur et fondateur du Musée de Joliette.



«Plusieurs personnages d'envergure dans notre histoire n'ont jamais atteint le statut de héros national. Or, les valeurs des sociétés sont largement tributaires des mythes qu'elles se créent à travers leur propre histoire. Quand il n'y pas de figures de proue pour incarner une mythologie collective, il n'est pas étonnant que des monuments soient démolis dans l'indifférence générale», tranche Serge Joyal.

#### Un capitaine dans le bateau

À l'inverse du Québec, la France vit aujourd'hui grassement des mythes qui ont nourri son histoire, que ce soit Louis XVI et Versailles, les châteaux de la Loire ou la Bastille. Marqué par les divisions sur la question nationale, le Québec réunit certes une brochette de grands personnages, mais qui sont aimés par les uns et conspués par les autres. «Louis XIV demeure une figure forte pour tous les citoyens français, même si tous ne sont pas monarchistes», pense le sénateur libéral.

Au-delà de la psyché collective, les lois dont se dote l'État ne sont pas garantes de l'importance accordée par une population à son propre patrimoine culturel. «Il doit y avoir une capitainerie dans le bateau», estime Dinu Bumbaru, directeur des politiques à Héritage Montréal.

La désaffectation d'une partie des **Québécois** et de plusieurs élus étonne d'autant plus qu'au plan légal, le Québec se situe à l'avant-garde, avec une des rares législations (projet de loi 82) intégrant le patrimoine au développement durable.

Le projet de loi en voie d'adoption est aussi un des seuls à assujettir la notion de patrimoine immatériel à la protection de l'État.

Mais la loi seule ne suffit pas, parfois. «Intégrer le patrimoine, c'est quelque chose qui demande des actions à long terme; or, les ministres changent et le dossier du patrimoine se retrouve souvent en bas de la pile, oublié», ajoute Dinu Bumbaru.

Pour sa part, le sénateur Joyal est beaucoup plus sévère à l'égard de l'impact réel des outils légaux, même les plus novateurs, en matière de patrimoine. «La loi peut devenir une sorte de somnifère!, dit-il d'emblée. Elle nous laisse croire que l'État va régler le problème, mais ça ne peut pas pallier l'absence d'intérêt.»

Christina Cameron, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti de l'École d'architecture et experte de la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel, a parcouru le globe pour étudier des centaines de sites naturels et culturels en danger.

À son avis, la spécificité du patrimoine culturel le rend d'autant plus difficile à protéger: «Il est bien plus facile de rallier les gens autour de la préservation d'un espace vert, qui est quelque chose de très concret et d'universel, qu'autour d'un patrimoine culturel qui est souvent rattaché à un lieu et à certaines valeurs locales.»

#### L'État comme levier

Si l'on doit jauger l'importance accordée au patrimoine à l'aune des budgets et des gestes posés, l'État **québécois** aurait de grandes leçons à tirer de ce qui se fait ailleurs sur la planète, même de pays qui ne se distinguent pas particulièrement par leur interventionnisme.

Aux États-Unis, par exemple, le patrimoine est un des éléments intégrés à la politique étrangère. «Chacune des ambassades dispose d'un fonds pour le patrimoine», assure Dinu Bumbaru.

En France, le plan de relance déployé par Nicolas Sarkozy pour remettre l'économie sur les rails après la crise de 2008 s'articulait autour de quatre axes majeurs: les travaux d'infrastructures, la sécurité nationale, la recherche et l'enseignement et... le patrimoine.

«Pour les Français, c'est un moteur de l'économie!», selon M. Bumbaru. Idem pour l'Allemagne, qui a investi 200 millions d'euros la même année dans les sites protégés de son patrimoine.

Au Japon, une loi sur l'aide aux pays étrangers oblige l'État à soutenir la protection culturelle du patrimoine d'autres nations, de sorte que le gouvernement nippon dispose d'une sorte d'ACDI du patrimoine.

En matière de fiscalité, il reste tout un travail à faire pour favoriser et soutenir l'achat de bâtiments patrimoniaux. Dès les années 60, la France s'est dotée de la Loi Malraux permettant aux propriétaires de bâtiments anciens de déduire une grande partie, sinon la totalité des dépenses liées à la restauration des vieilles pierres.

Aux États-Unis, des milliards de dollars sont injectés dans des mesures fiscales positives offertes aux propriétaires de biens classés. «Notre fiscalité place plutôt le patrimoine dans la liste des nuisances», croit Dinu Bumbaru.

Dans ce contexte, les propriétaires sont parfois les premiers à s'inquiéter du classement de leurs biens immobiliers,

désormais soumis à de multiples contraintes et à d'onéreuses hausses de taxes. Lui aussi inquiet à l'effet d'avoir à voler au secours d'innombrables propriétaires, l'État trie sur le volet les immeubles à classer.

En Allemagne, par contre, le patrimoine est perçu comme un moteur de l'économie puisqu'un million de lieux et de bâtiments figurent au registre national. Jusqu'à 8 ou 10 % du patrimoine bâti et des espaces naturels possède un statut particulier en Grande-Bretagne. «Ici, même la Basilique Notre-Dame n'est pas classée. Il y a tout de même un minimum à faire», affirme le directeur des politiques à Héritage Montréal.

Des pistes de réflexion

Pour Christina Cameron et Dinu Bumbaru, l'approche légaliste actuelle, qui délègue au seul ministre le pouvoir de classer ou non un bâtiment, a peut-être atteint ses limites.

«Le classement dépend d'un geste ministériel. Or la science infuse, les élus ne l'ont pas toujours, croit M. Bumbaru. Il est temps de séparer la science de l'État et de constituer un registre national élaboré par des experts. Bien sûr, l'État décidera ensuite des fonds à investir, car c'est à lui que revient de décider comment dépenser l'argent des contribuables.»

Christina Cameron juge aussi que la judiciarisation extrême des processus de protection a produit des effets pervers. «Des murs se sont créés entre les défenseurs du patrimoine et les développeurs, pense-t-elle. Les conflits aboutissent devant les instances administratives. Je crois que cette approche a failli. Il est peut-être temps de viser une approche de médiation, une participation plus communautaire au développement des territoires.»


### Illustration(s) :

Christian Tiffet Le Devoir

L'apparente indifférence des divers gouvernements à l'égard du sort de certaines oeuvres patrimoniales n'est-elle que l'épiphénomène d'un malaise plus profond qui touche l'ensemble de la société?

© 2011 Le Devoir. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20111001-LE-20111001\_b6\_paradoxe

 news-20111001-LE-20111001\_b6\_paradoxe

Ce certificat est émis à **Mme Johanne Elsener** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2011-10-06**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Inscrivez-vous (gratuit)  
Mot de passe oublié?  
Abonné papier?

ACTUALITÉS • OPINION • MULTIMÉDIA • SERVICES ET ANNONCES • LE DEVOIR • ABONNEMENTS

- POLITIQUE
  - INTERNATIONAL
  - CULTURE
  - ENVIRONNEMENT
  - SOCIÉTÉ
  - ÉCONOMIE
  - SPORTS
  - LOISIRS
- Arts visuels | Cinéma | Danse | Livres | Théâtre | Musique | **Actualités culturelles** | Cirque | Télévision | Références ▾

Publicité

**VACANCES AIR CANADA**

**PARIS**  
Hotel Cervantes Paris

De Montréal • Vol et Hôtel  
Déjeuner • 4 et 5 mai • 4 nuits  
**1239 \$** taxes et autre frais inclus

Accueil > Culture > Actualités culturelles > Protection du patrimoine - L'effritement déplorable de l'arrondissement historique de Sillery

## Protection du patrimoine - L'effritement déplorable de l'arrondissement historique de Sillery

Ont signé ce texte: Marcel Junius (président honoraire de la Coalition Héritage Québec et ex-président de la Commission des biens culturels du Québec), Hugues Michaud (président de la Société d'histoire de Sillery), Christiane Trudel (présidente du conseil de quartier de Sillery), Jean Bousquet (professeur titulaire de foresterie à l'Université Laval) et Johanne Elsener (présidente du Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery). 3 février 2011 [Actualités culturelles](#)



Photo : Jean Bousquet

L'écran visuel du boisé du cimetière Saint-Patrick, dans l'arrondissement historique de Sillery.

Le sort d'un espace patrimonial protégé comme l'arrondissement historique de Sillery concerne toute la population du Québec. C'est un bien dont le statut reconnaît la valeur nationale et collective au même titre que d'autres arrondissements classés comme l'île d'Orléans ou, à Montréal, le mont Royal ou le bois de Saraguay.

Le 2 décembre dernier, nous écrivions au maire de Québec et à la ministre de la Culture pour leur exprimer nos plus vives inquiétudes quant aux projets immobiliers menaçant l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery. Depuis lors, des appuis nombreux, dont celui de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec regroupant 240 sociétés actives et rejoignant près de 50 000 personnes, nous encouragent à poursuivre notre action demandant un moratoire immédiat pour tout projet de subdivision ou de construction sur les grands domaines de Sillery.

Ce territoire, décrété arrondissement historique par le

Cet article vous intéresse?

3 réactions 6 votes

- Taille du texte
- Imprimer
- Envoyer
- Commenter
- Partager
- Droits de reproduction
- Voter

Pour en savoir plus

ARTICLES  
**Début des consultations sur la Loi sur le patrimoine culturel - Des points de vue divergents se feront entendre aujourd'hui**  
18 janvier 2011 [Actualités culturelles](#)

IDÉES  
**Patrimoine à vendre - Le flou artistique, la pire des politiques**  
3 février 2011 [Actualités culturelles](#)

**Le patrimoine religieux doit être préservé et mis en valeur**  
18 janvier 2011 [Éthique et religion](#)

Mots-clés de l'article  
[patrimoine](#), [Québec \(ville\)](#), [cimetière](#), [Ministère de la Culture](#), [des Communications et de la Condition féminine \(MCCCO\)](#)

Recherche complète sur le même sujet  
RECHERCHE

### ARTICLES LES PLUS :

COMMENTÉS AIMÉS

- Culture
- 14 **Yann Martel met fin à sa correspondance à sens unique avec Stephen Harper**  
31 janvier 2011 [Livres](#)
- 7 **Concerts classiques - Le bonheur, tout simplement**  
7 février 2011 [Musique](#)
- 7 **Une bibliothèque numérique québécoise est accusée de bafouer les droits d'auteur**  
3 février 2011 [Livres](#)
- 6 **Essais québécois - Le tigre communautaire est-il dégriffé ?**  
5 février 2011 [Livres](#)

### LES BLOGUES DU DEVOIR

Mots et maux de la politique



**Guy Leclair élevé au rang de «catégorie» de Mots & Maux**  
Antoine Robitaille 10 février 2011 09h25  
C'est un virtuose du peronnisme, un champion du barbarisme, un as du comique...

Voyager avec Lio Kiefer



**Après «Sex and the City», «Surf and the City»**  
Lio Kiefer 9 février 2011 23h44  
Je suis toujours étonné de voir la capacité des destinations à...

Les mutations tranquilles



**La nouvelle vie sexuelle d'Isabella Rossellini**  
Fabien Deglise 9 février 2011 10h47  
C'est certainement la mutation la plus audacieuse des derniers mois: la charmante...

gouvernement au nom de tous les Québécois, doit être protégé et mis en valeur par une gestion urbaine responsable dans la perspective d'un développement durable fondé sur les principes reconnus en la matière, notamment la conservation des valeurs identitaires et paysagères. Sillery est un berceau de la nation, modelé par l'apport successif des Amérindiens, des Français et des Anglais. La puissance de son paysage a attiré de grandes familles et des communautés religieuses catholiques, ce qui a permis de constituer et de conserver un ensemble paysager d'une intégrité exemplaire et rare jusqu'à ce jour, malgré quelques accrocs.

### Cimetière morcelé

Le 5 février 1964, le gouvernement décrétait la création de cet arrondissement historique en réaction au lotissement complet de l'ancien domaine Spencer Grange, afin de prévenir le parcellement des autres grands domaines et de préserver les caractéristiques paysagères naturelles de ce site. Cet acte visionnaire signifie à la population «l'importance nationale» de ce territoire. Les boisés, alignements d'arbres et espaces verts sont l'ossature du paysage ainsi reconnu et protégé et le morcellement rendrait futile le classement visionnaire de 1964.

Déjà, le 25 mars 2010, un regroupement d'organismes alertait la ministre Christine St-Pierre, responsable du patrimoine historique du Québec, sur ses appréhensions concernant des projets immobiliers en cours ou en planification dans l'arrondissement historique.

Malgré cela, à l'automne dernier et avec l'aval ministériel, le cimetière Saint-Patrick, ancien domaine Woodfield fondé au XVIIIe siècle, l'un des plus beaux au Canada avec Cataraqui et le Bois-de-Coulange, était morcelé. Sa lisière ouest, comptant un peuplement d'arbres patrimoniaux de plus de 250 ans, était vendue pour y construire un complexe résidentiel d'une centaine de condos de luxe. Or, ce terrain et ses arbres de plus de 250 ans portent une richesse biologique patrimoniale et sont les témoins vivants d'une histoire remontant à l'époque du Régime français. Ils forment aussi un écran visuel devant les immeubles en hauteur avoisinants, permettant de sauvegarder ce panorama admirable et de conserver au cimetière son paysage et sa quiétude propices au recueillement.

Par ailleurs, on voit sur le Web l'annonce de futures interventions au domaine Benmore ou sur le site des Augustines, deux autres propriétés patrimoniales menacées dont la protection devait être assurée par leur situation dans l'arrondissement historique. L'effritement de l'arrondissement historique se confirme.

### Un présage du pire

Pourtant, dans un secteur protégé comme l'arrondissement historique de Sillery, on ne peut modifier quoi que ce soit sans l'accord de la ministre de la Culture. C'est ainsi qu'en avril 2010, le ministère publiait un cadre de gestion pour cet arrondissement historique. On y recommande, entre autres, de préserver les grandes parcelles en évitant leur morcellement et de conserver comme écran visuel le boisé patrimonial situé à la lisière ouest du cimetière Saint-Patrick. L'autorisation récente de la vente de cette partie du cimetière par la ministre semble contredire ce principe énoncé par le ministère de la Culture. La population est en droit de se demander s'il ne s'agit là que d'intentions pieuses ou si des mesures véritables ont été prises pour satisfaire aux exigences de la conservation de ce territoire patrimonial protégé.

On n'improvise pas la sauvegarde d'un arrondissement historique et on ne mélange pas les genres, car un plan de sauvegarde, de mise en valeur et de développement durable pour les arrondissements historiques est d'un ordre différent que le programme particulier d'urbanisme suggéré par la Ville de Québec.

Un plan de sauvegarde, de mise en valeur et de développement durable d'un territoire patrimonial comme celui-ci est à la fois

Chercher

Annonces Google

#### [Achats écoresponsables](#)

Catalogue de produits et services  
Responsabilité sociale entreprises  
[www.manufacteco...](#)

#### [Télésurveillance TI](#)

Protégez actifs, réseaux et données Centrale 24/7 - IDS et plus  
[www.gardienvirtuel...](#)

#### [Local commercial à vendre](#)

Stationnement inclus, 6700 pi<sup>2</sup> et +  
Écoénergétique, neuf, Québec  
[www.le3229.com](#)

#### [Poursuivre ses études](#)

aux cégeps du Saguenay/Lac St-Jean Nature, santé, musique, médias  
[www.srasl.qc.ca](#)



**INSCRIVEZ-VOUS**  
pour recevoir nos  
infolettres par courriel

[Choisir mes infolettres](#)



Publicité

### VOS COMMENTAIRES

#### **Mine d'or à Saint-Camille - Les citoyens repoussent Bowmore**

#### **À défaut d'avoir des mines, exploitons le filon de la psychose collective:**

Isabelle Robillard  
Les citoyens de St-Camille ont fait preuve de prudence exemplaire en tuant dans l'oeuf cet hypothétique et hautement...

#### **Lettres - Les procureurs et l'État**

#### **En comparaison**

Franfeluche  
Ce qui me frappe quand il est question de salaire dans la fonction publique, c'est que la comparaison s'effectue...



**INSCRIVEZ-VOUS**  
pour participer  
à la discussion

[M'inscrire](#)  
C'EST GRATUIT !

d'une plus grande portée pour la vision d'ensemble et d'une plus grande finesse dans l'examen de ses composantes patrimoniales en lien avec l'histoire, les usages ou le paysage en vue d'assurer leur conservation.

Malheureusement, le 16 décembre dernier, la Ville de Québec annonçait ses couleurs en publiant un rapport recommandant le morcellement de chacun des grands domaines de Sillery. Ceci laisse présager le pire et démontre une fois de plus que la gestion des sites patrimoniaux ne devrait pas être laissée aux municipalités, car même dans le cas d'une ville comme Québec, inscrite au patrimoine mondial, la recherche continuelle de revenus pour leurs projets peut mener à l'aliénation des lieux les plus significatifs. Ici, ce serait le sacrifice du promontoire de Québec surplombant le fleuve sur l'autel de la rentabilité fiscale.


Nous sommes inquiets devant les arguments avancés par les autorités municipales pour ce site et pour d'autres lieux dans la ville de Québec et pour le précédent que cela créerait quant aux autres sites d'intérêt au Québec. La haute densité sans considération vue par certains élus comme un des beaux-arts, sinon comme la religion du changement, peut conduire les intérêts municipaux à une collecte accrue de taxes par l'élimination systématique des lieux patrimoniaux et des domaines paysagers qui distinguent tant la capitale. Pourtant, il ne manque pas de terrains à densifier à Québec. Pensons aux vastes parcs de stationnement des centres commerciaux à un étage ou aux quartiers à revitaliser. C'est bien là qu'il est possible de densifier et non pas dans l'arrondissement historique de Sillery.


Responsable de l'application d'une reconnaissance nationale, le ministère de la Culture se doit d'assurer ici la primauté du patrimoine tout en assurant une utilisation viable de ce territoire protégé. Pour ce faire, nous demandons un moratoire immédiat sur tout projet affectant l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery et de ses grands domaines afin de permettre l'élaboration et la mise en oeuvre d'un véritable plan de protection, de mise en valeur et de développement durable qui en respecte les valeurs patrimoniales.


[patrimoine, Québec \(ville\), cimetière, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine \(MCCCO\)](#)


[Haut de la page](#)

Cet article vous intéresse?

 Imprimer

 Commenter

 Partager

 Envoyer

 Voter

## Vos réactions

Triez : [afficher les commentaires](#) Du plus ancien au plus récent

Michel Hamel  
*Inscrit* jeudi 3 février 2011 12h06

### Protection du patrimoine à Sillery

Bonjour, je suis un ancien résident de Sillery et de plus demeurant juste devant le cimetière. Je me oppose à ce qu'il soit détruit même partiellement. Michel Hamel. Merci.

Louis-Gerard  
Fregeau  
*Inscrit* jeudi 3 février 2011 12h25

### Préservation ne doit pas signifier immobilisme

Des arbres ne peuvent pas à mon point de vue être patrimonial. Un arbre de 250 ans et plus est un arbre qui est plus vers la fin de sa vie qu'au début. Aussi, il faudra le remplacer un jour au l'autre. De toute façon, il finira par tomber.

Pour ce qui est du morcellement des grandes propriétés. Oui si c'est utile et faisable. Non autrement. Les sociétés d'histoires ont, toujours à mon point de vue, une mauvaise tendance à vouloir tout faire préserver coûte que coûte. Ici j'emploierais un commentaire récurrent, y-ti

Le Soleil > Actualités > Société > Arrondissement historique de Sillery: parmi les sites patrimoniaux les plus menacés au pays

Publié le 02 septembre 2011 à 17h33 | Mis à jour le 03 septembre 2011 à 16h51

## Arrondissement historique de Sillery: parmi les sites patrimoniaux les plus menacés au pays



[Agrandir](#)

L'ampleur de la menace au caractère patrimonial et historique des sites est d'ailleurs l'un des trois critères sur lesquels se base Héritage Canada pour dresser sa liste.

PHOTO PIERRE LAHOUD



**Valérie Gaudreau**  
Le Soleil

**(Québec) Les défenseurs de l'arrondissement historique de Sillery viennent de gagner un appui de taille alors que le secteur et ses immenses terrains le long du fleuve figurent sur la liste des 10 sites patrimoniaux les plus menacés selon Héritage Canada.**

«C'est une triste nouvelle, mais c'est aussi une petite victoire pour les citoyens qui travaillent depuis des lustres», a lancé vendredi Marcel Junius, ancien président de la Commission des biens culturels du Québec.

Selon lui, cette reconnaissance venant «d'un oeil extérieur» comme celui d'Héritage Canada viendra mettre la lumière sur la pression immobilière qui plane sur les vastes terrains chargés d'histoire propriété des communautés religieuses.

L'ampleur de la menace au caractère patrimonial et historique des sites est d'ailleurs l'un des trois critères sur lesquels se base Héritage Canada pour dresser sa liste. Dix lieux de partout au

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander Confir

Tweeter 4

### À LIRE AUSSI

- Kinsmen, de fiers associés!
- Songdo: la ville du futur
- Beauce: les secrets d'une région méconnue
- Projet du BC Place: le Groupe Canam s'en mord les doigts
- L'heure du choix

### SUR LE MÊME THÈME

Renseignements sur les entreprises technologiques | Archéologie | Construction et immobilier

### DU MÊME AUTEUR

- Arrondissement historique de Sillery: parmi les sites patrimoniaux les plus menacés au pays
- Tarifs pour non-résidents: L'Ancienne-Lorette prend sa revanche
- Au recyclage, le vieux téléviseur!
- Fin de la télé analogique: «résistance» aux convertisseurs
- Rapport du vérificateur

publicité

Partager

Recommander Confir

Tweeter 4

### EN VEDETTE



[ Actualités sportives ]  
**Violence au hockey: la vie après la carrière**

L'ex-dur à cuire des Jets de Winnipeg et...  
»



[ Vers un nouveau colisée ]  
**Un Colisée flambant neuf... en sept mois**

La nuit du 15 mars 1949. C'est la...  
»

« Précédent Suivant »

publicité



Canada mis à mal par un mauvais entretien, un changement de vocation ou encore la perspective d'une démolition.

général: des failles dans le suivi des plaintes

«La valeur patrimoniale et le soutien des citoyens pour sa sauvegarde sont les autres critères», précise la porte-parole Carolyn Quinn, jointe à Ottawa hier. Elle indique que l'organisme reçoit environ 90 dossiers par an.

Dans le cas de l'arrondissement historique de Sillery, les intentions de la Ville de Québec de permettre le lotissement des terrains pour les vendre à des promoteurs immobiliers inquiètent, indique Johanne Elsener, vice-présidente de la Société d'histoire de Sillery. Elle énumère des signes révélateurs, comme la vente de la Fédération des Augustines ou le récent déménagement du cimetière des Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc.

«Cette annonce va faire prendre conscience à beaucoup de citoyens qu'ils ont un trésor entre les mains et qu'il faut le garder», explique Mme Elsener, qui a préparé le dossier pour sonner l'alarme auprès d'Héritage Canada. Il y a quelques mois, elle a d'ailleurs fait visiter l'arrondissement historique à la présidente d'Héritage Canada, Natalie Bull, qui a qualifié le site de «paysage culturel exceptionnel».

Cette visite est spéciale pour Sillery, car l'organisme n'est pas en mesure de visiter tous les sites qu'il place sur sa liste.

Avec cet appui pancanadien en poche, Mme Elsener espère voir tout le monde prendre le temps d'établir un plan durable pour valoriser ces terrains. «Tout ça pourrait être relié à l'offre touristique. On pourrait faire sortir les touristes du Vieux-Québec», avance-t-elle. Le grand succès de la promenade Samuel-De Champlain, situé à proximité, pourrait notamment être mis à profit.

#### Reconnu depuis 1964

La volonté de construire des résidences ce secteur de Sillery ne date pas d'hier. En 1964, le gouvernement du Québec lui a donné le titre d'arrondissement historique pour protéger ses paysages et ses grands domaines des promoteurs immobiliers. «Georges-Émile Lapalme les appelait les prédateurs», relate Marcel Junius.

Aujourd'hui, lui comme tous les responsables de la Société d'histoire de Sillery le disent et le répètent : ils ne sont pas contre tout développement. «On est pour le recyclage des bâtisses existantes et leur extension pavillonnaire, comme le faisaient les communautés religieuses», explique Mme Elsener.

«On entend souvent dire qu'on est contre tout. C'est tout à fait faux, lance pour sa part M. Junius. On est contre un développement qui viendrait bouleverser le paysage de ce joyau. Mais on est pour un aménagement raisonné», conclut-il.

#### Liste des 10 sites patrimoniaux les plus menacés selon Heritage Canada

-Arrondissement historique de Sillery (Québec)

Des promoteurs de condominiums convoitent ces grands domaines qui font partie de l'histoire de la région.

-Immeuble de la Banque de Montréal à Edmonton (Alberta) : tour bancaire de style moderne menacée de disparition.

-Centre civique, Moose Jaw (Saskatchewan)

Un aréna de hockey primé qui, sans nouvelle vocation, fait face à la démolition.

-École publique Brighton (Ontario)

Le conseil scolaire a annoncé sa volonté de démolir cette école historique.

-Bureaux et bâtiments de pointage de Cockshutt (Brantford, Ontario)

## Vidéos »

Recommander Confirmer 0



01 septembre 2011 / 01:30  
**Festival de magie : prisonnier d'un aquarium de slush**



31 août 2011 / 01:11  
**L'éthique sportive apprise aux supporters de football**



31 août 2011 / 01:18  
**Accident à Lévis : des patineurs et planchistes téméraires**



30 août 2011 / 02:02  
**L'électrochoc Legault ou le Plan Nord de Charest?**

publicité

#### Annonces Google

##### Rendement Fixe 9,3%

Industrielle Alliance Valeurs Mobilières  
www.zoneplacements.com

##### Consommez intelligemment

Tests, évaluations, articles, avis, rappels et plus.  
Abonnez-vous ici !  
www.Protegez-vous.ca

##### Véhicules Usagés bon prix

Vastes Choix de qualité ! 1-888-821-3084  
www.JnAuto.com

## EN VEDETTE



### Concours Les Noces de Figaro

Courez la chance de gagner une paire de billets pour l'Opéra de Montréal >>

Précédent Suivant

LES PLUS POPULAIRES : LE SOLEIL

Menace de démolition pour ces bâtiments du patrimoine industriel de la ville.

-Guild Inn de Toronto (Ontario)

Le projet d'un partenaire éventuel de la Ville pour réhabiliter un site pourrait être compromis.

-Phare du Cap-Jourmain, Bayfield (Nouveau-Brunswick)

Des groupes locaux tentent de recueillir des fonds pour sauver ce phare iconique.

-Bibliothèque Memorial de l'Université Mount Allison, Sackville (Nouveau-Brunswick)

Conseil d'administration de l'Université a approuvé la démolition du monument de la Première Guerre mondiale.

-Immeuble Kays Brothers, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Un nouveau propriétaire veut démolir ce bâtiment pour y construire un hôtel.

-Maisons en rangées des pêcheurs, Port Union, (Terre-Neuve-et-Labrador)

La préservation du patrimoine de la Fisherman's Protective Union est menacée par des propriétaires absents et réticents.

## CYBERPRESSE VOUS SUGGÈRE

[ [La capitale](#) ]

### Densification du secteur de Sillery: les «règles du jeu» connues à l'automne

(03/09/11) Les orientations de la Ville de Québec en ce qui a trait à la densification du secteur de Sillery seront connues cet automne avec le dépôt d'un... »

publicité

#### Annonces Google

##### Véhicules plus économes

Visitez le nouveau site de cotes de consommation de carburant.

[Chryslercanada.ca](#)

##### À 15 minutes de Québec

Un hôtel 4-étoiles unique. Aux abords de la rivière St-Charles

[www.maisondespremieresnations.com/](#)

##### Internet TELUS québec

Abonnez-vous à Internet Optik avec TELUS et recevez un miniportable.

[globetrotter.net/Optik](#)

« [Retour](#) » [Haut](#)

## À DÉCOUVRIR SUR LE RÉSEAU CYBERPRESSE



### MODE QUÉBÉCOISE

Ils nous habillent, on les déshabille

Plus sur Mode québécoise »



### NOUVELLES

Courses de l'extrême pour touristes fortunés

Plus sur Nouvelles »



### MUSIQUE

Ingrid St-Pierre nommée Découverte francophone

Plus sur Musique »



### HOCKEY

Inquiétude et tristesse après la mort de Wade Belak

Plus sur Hockey »



### SOCIÉTÉ

Parkour au féminin: la ville comme terrain de jeu

Plus sur Société »

Dernière  
heure

Demier  
jour

Dernière  
semaine

(05h00) [Adieu la banane?](#)

(05h00) [Adresses Internet: une révolution en marche](#)

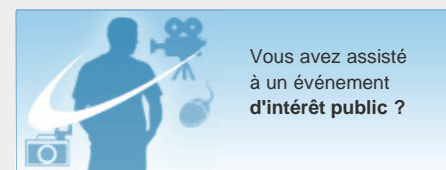
(05h00) [Entente sur la gestion de l'amphithéâtre: Loranger reste insatisfait](#)

(05h00) [Mirador 2: les défauts en moins](#)

(05h00) [Le groupe Légitime Violence fait l'objet de plaintes](#)

Tous les plus populaires de la section Le Soleil sur [Cyberpresse.ca](#) »

## CONTRIBUEZ »



Envoyez-nous vos textes, photos ou vidéos

## LES PLUS POPULAIRES SUR MONVOLANT

(05h00) [Pas encore très électrisant, les courses d'autos électriques](#)

(11h00) [La Charger aura une transmission de Rolls Royce](#)

(16h00) [Alfa Romeo présente son concept de super-voiture 4C](#)

(17h50) [Carl Edwards remporte l'épreuve sur l'Atlanta Motor Speedway](#)

(11h06) [Colonel Motors: la Fiat 500 électrique de Kadafi](#)



Le Soleil > Actualités > La capitale > Densification du secteur de Sillery: les «règles du jeu» connues à l'automne

Publié le 03 septembre 2011 à 05h00 | Mis à jour le 03 septembre 2011 à 17h18

## Densification du secteur de Sillery: les «règles du jeu» connues à l'automne

Luc Fournier

Le Soleil

(Québec) Les orientations de la Ville de Québec en ce qui a trait à la densification du secteur de Sillery seront connues cet automne avec le dépôt d'un programme particulier d'urbanisme (PPU).

Les citoyens comme les promoteurs immobiliers connaîtront la volonté de la Ville pour cet arrondissement historique en octobre ou en novembre. D'abord déposé pour consultations, il devrait être adopté quelque part au début de 2012.

La Ville est à élaborer ce PPU en tentant de trouver un compromis pour essayer de préserver le caractère historique de l'endroit, tout en libérant des terrains pour la construction. Un «exercice complexe», a admis le porte-parole de la Ville de Québec, Jacques Perron.

«On ne veut pas s'étendre vers les banlieues», rappelle-t-il. Dans une optique de densification urbaine, les options n'abondent pas, les terrains disponibles à l'intérieur de la ville de Québec se faisant de plus en plus rares.

### Projet immobilier

La Ville dit vouloir tenir compte du caractère historique de l'arrondissement et du couvert végétal de grande envergure. Puisque bon nombre de terrains sont déjà dénués d'arbres, on

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Tweeter 0

### À LIRE AUSSI

- [Les pataugeoires en voie de disparition](#)
- [Un Colisée flambant neuf... en sept mois](#)
- [Remplacement du parement extérieur: est-ce que ça prend un permis pour ça?](#)
- [La CUCQ, véritable chien de garde de l'urbanisme](#)
- [La STLévis doit réduire ses arrêts à Québec](#)

### SUR LE MÊME THÈME

[Ville de Québec](#) | [Jacques Perron](#) | [Indice et classement](#) | [Plante](#) | [Urbanisme](#)

publicité

Partager

Tweeter 0

### EN VEDETTE



[ Actualités sportives ]  
**Violence au hockey: la vie après la carrière**

L'ex-dur à cuire des Jets de Winnipeg et...  
»



[ Vers un nouveau colisée ]  
**Un Colisée flambant neuf... en sept mois**

La nuit du 15 mars 1949. C'est la... »

estime que le programme particulier d'urbanisme n'impliquera pas de coupes importantes Les promoteurs sauront quant à eux s'ils peuvent aller de l'avant avec un éventuel projet immobilier.

Car certains auront acheté des terrains sans trop savoir s'ils pourront s'y construire. «Ça fait partie de l'évaluation du risque», dit M. Perron. Même si l'intérêt des promoteurs pour ces terrains est de plus en plus évident, la Ville n'aurait pas subi de pressions indues de leur part. Quant à la sortie du regroupement Héritage Canada faisant de l'arrondissement historique de Sillery l'un des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada, la Ville de Québec s'est abstenue de tout commentaire.

#### CYBERPRESSE VOUS SUGGÈRE



[ Société ]

### Arrondissement historique de Sillery: parmi les sites patrimoniaux les plus menacés au pays

(02/09/11) Les défenseurs de l'arrondissement historique de Sillery viennent de gagner un appui de taille alors que le secteur et ses immenses terrains le... »

publicité

#### Annonces Google

##### Nouveauté à Postes Canada

Ramass. colis gratuit avant 30 sept avec inscription service d'expédi.  
[www.PostesCanada.ca/Ramassage](http://www.PostesCanada.ca/Ramassage)

##### Le Nouveau Chrysler 200

Disponible avec un Tout Nouveau Moteur V6 Pentastar. Essayez-le!  
[Chrysler.ca/QuebecOffers](http://Chrysler.ca/QuebecOffers)

##### 4x4 double cabine occasion

Le + gros inventaire d'occasion à 2 min. du centre-ville de Québec  
[www.capitalechrysler.com/RAM-2500](http://www.capitalechrysler.com/RAM-2500)

» [Retour](#) » [Haut](#)

« Précédent | Suivant »

publicité



#### Vidéos »

Tweeter 0



01 septembre 2011 / 01:30

Festival de magie : prisonnier d'un aquarium de slush



31 août 2011 / 01:11

L'éthique sportive apprise aux supporters de football



31 août 2011 / 01:18

Accident à Lévis : des patineurs et planchistes téméraires



30 août 2011 / 02:02

L'électrochoc Legault ou le Plan Nord de Charest?

publicité



Accueil > Le Soleil > Opinions > Points de vue > Peut-on laisser ravager l'arrondissement historique de Sillery?

Publié le 19 janvier 2011 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Point de vue

## Peut-on laisser ravager l'arrondissement historique de Sillery?



[Agrandir](#)

Une partie de l'arrondissement historique de Sillery.

PHOTO JEAN BOUSQUET

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander

Tweeter 0

### À LIRE AUSSI

- Le roi est nu !
- Une autre belle réussite
- Année internationale de la biodiversité: quel bilan pour le Canada?
- Le cadeau de Noël de la terrasse de Lévis
- Lolë recrute Andy Thê-Anh

### SUR LE MÊME THÈME

[ministère de la Culture](#) | [Université Laval](#) | [Ville de Québec](#) | [Écrans et moniteurs](#) | [Archéologie](#) | [Alliances](#) | [Institutions locales](#) | [Urbanisme](#) | [Sauvegarde des écosystèmes](#) | [Villes vertes](#)

**Le sort d'un espace patrimonial protégé comme l'arrondissement historique de Sillery concerne toute la population du Québec. C'est un bien dont le statut reconnaît la valeur nationale et collective, au même titre que d'autres arrondissements classés comme l'île d'Orléans ou, à Montréal, le mont Royal ou le bois de Saraguay.**

Le 2 décembre dernier, nous écrivions au maire de Québec et à la ministre de la Culture pour leur exprimer nos plus vives inquiétudes quant aux projets immobiliers menaçant l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery. Depuis lors, des appuis nombreux, dont celui de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec regroupant 240 sociétés actives et rejoignant près de 50 000 personnes, nous encouragent à poursuivre notre action demandant un moratoire immédiat pour tout projet de subdivision ou de construction sur les grands domaines de Sillery.

Ce territoire décrété arrondissement historique par le gouvernement au nom de tous les Québécois doit être protégé et mis en valeur par une gestion urbaine responsable dans la perspective d'un développement durable fondé sur les principes reconnus en la matière, notamment la conservation

publicité

TOURNÉE MONDIALE DU FESTIVAL DU FILM DE MONTAGNE DE BANFF

30 janvier • Québec

Salle Albert-Rousseau

Partager Recommander Tweeter 0

### EN VEDETTE



[ Justice et faits divers ]  
**Alain Perreault aurait étranglé Lyne Massicotte avant de tenter de la violer**

Piégé par la police, Alain Perreault a... >>



[ Environnement ]  
**L'autoroute 20 déglacée au jus de betterave!**

Depuis le début de l'hiver, Transports... >>

Précédent Suivant

publicité

À LA RECHERCHE D'UNE DÉCAPOTABLE POUR PROMENADE À LA CAMPAGNE ?

**CVENDU.ca**

**CVENDU.ca**

**CVENDU.ca**